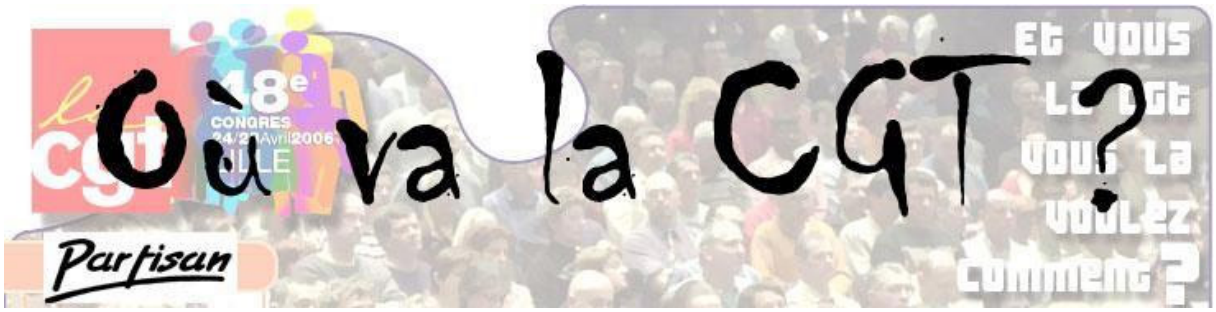

Affaires Lepaon

La crise dans la CGT vue par les structures

(3 janvier 2015)

Compilation de 83 déclarations de structures ou dirigeants entre le 30 octobre et le 22 décembre 2014.
Les déclarations sont classées par ordre chronologique inverse (du plus récent au plus ancien).

Attention : 149 pages, il est conseillé de naviguer en utilisant les signets d'Adobe Reader que l'on peut trouver en développant le volet latéral gauche du fichier (icône).

Rennes, le 22 décembre 2014

- Aux membres du Comité Régional Bretagne

Réf. CH/TG **22 12 14**

Cher(e) Camarade,

Tu trouveras ci-joint un courrier de Thierry Lepaon à destination des syndiqués de La Cgt.

Depuis plusieurs semaines, La Cgt est victime d'une campagne de discrédit sans précédent, particulièrement en direction de notre Secrétaire Général.

Attaqué sur sa probité, Thierry Lepaon a souhaité s'exprimer une nouvelle fois à l'attention des adhérents de La Cgt pour leur apporter des éléments de compréhension dans la situation actuelle.

Derrière cette méthode calomnieuse de dénonciation, qui doit être condamnée, c'est toute La Cgt qui est fragilisée dans un moment où les salariés ont le plus besoin d'une organisation syndicale qui puisse les rassembler et les organiser.

Si ces informations mettent à jour des disfonctionnements au sein de La Cgt, elles ne doivent pas masquer les divergences internes concernant la démarche syndicale à mettre en œuvre.

Sur les disfonctionnements, la Commission Exécutive Confédérale fera des propositions aux organisations lors de sa réunion des 6 et 7 janvier prochains.

Sur le respect des orientations de congrès, il est de notre responsabilité de les mettre en œuvre et de donner les moyens aux syndiqués d'être décideur de leur avenir au travail et dans La Cgt.

L'ensemble des éléments fournis par la Confédération doit permettre la transparence la plus totale pour informer les syndiqués, et plus largement les salariés sur les motivations de ces attaques.

Je vous invite à relayer auprès des syndicats la lettre ci-jointe à destination des adhérents ainsi que le lien du site confédéral où se trouvent les documents nécessaires. http://www.cgt.fr/-Pour-comprendre-ce-qui-se-passe-a-.html

Cette transmission d'information est d'autant plus utile que la presse se fait écho de ce qui se passe à La Cgt, la plupart du temps de façon mal intentionnée.

Nos syndicats sont les vecteurs les plus sûrs pour donner toutes les informations utiles et permettre à leurs organisations de faire les bons choix pour La Cgt lors du CCN du 13 janvier prochain.

Comptant sur ton concours, reçois mes salutations syndicales.

Le Secrétaire du Comité Régional
C.G.T. Bretagne

Thierry GOURLAY

Comité Régional Bretagne C.G.T. – 12, square Vercingétorix - 35000 RENNES
Tél. 02 99 65 45 90 – Fax 02 99 65 24 98 – e.mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr

Communiqué aux syndicats Cgt 38
Contact : UD-CGT 04.76.09.65.54 / e.mail : accueil@cgtisere.org

Délibération à la Commission Exécutive de l'Union Départementale d'Isère du 19 décembre 2014

Nous traversons une période inédite, une crise pour notre organisation qui a des effets graves sur l'activité de la Cgt aux cotés des salariés. 120 ans c'est l'histoire sociale française, écrite en grande partie par la Cgt. Nous avons confiance en la capacité collective de notre organisation à prendre les décisions responsables.

Ce qui nous semble évident c'est que la confiance des syndiqués est entamée et qu'elle est à reconquérir.

Nous sommes convaincus que la démocratie est l'issue dans cette séquence douloureuse et il n'y aura pas d'autres portes de sortie que de s'écouter, de se parler et de décider ensemble de ce qui est le plus efficace pour la Cgt et ses militants.

Dans un contexte de confusion globale, la Cgt doit être claire, lisible et aucune zone d'ombre ne doit l'entacher. Sinon comment pourrait-on participer à l'élévation du mouvement social, dans un moment de crise profonde de la représentation ?

La CE de l'Ud réunie le 19 décembre 2014, propose :

- la mise en œuvre des procédures et de règles de vie, garantissant que les décisions soient prises collectivement (et non par quelques-uns)
- la cohérence de travail entre le Bureau confédéral, la Commission Exécutive Confédérale (Cec) et le Comité Confédéral National (Ccn)
- le lien renforcé entre la maison confédérale et les organisations (Unions départementales, Fédérations et les Syndicats qui les composent)
- le départ anticipé de notre Secrétaire Général au regard de sa perte de crédibilité et dans le respect du militant qu'il est
- que le Ccn, sur proposition de la Cec, élise un nouveau Bureau Confédéral *(conformément à l'art 30 des statuts*) puisque ces faits mettent en lumière une défaillance collective
- l'engagement des organisations de la Cgt à faire vivre ses statuts, ses chartes et ses orientations de congrès
- engager un débat de fond sur :
    1. la mise en place des conditions pour améliorer la démocratie
    2. les orientations de la Cgt, en vue de la préparation du prochain congrès confédéral
    3. le respect des décisions collectives
    4. l'obligation de rendre compte aux structures
    5. la visibilité sur les mandats de tous les permanents et leur rémunération
    6. le fonctionnement des comités régionaux au sein de la Cgt

La Ce exige que toute la lumière soit faite sur les dysfonctionnements constatés. Ces propositions visent à gagner une Cgt forte, revendicative, combative et unie, rassemblée autour d'objectifs communs et clairs.

C'est dans un esprit constructif que notre Ce de l'Ud de l'Isère a débattu des enjeux.

Grenoble, le 19 décembre 2014

Toulouse le 19 décembre 2014

Gisèle Vidallet
Membre de la Commission exécutive confédérale. à

A Thierry Lepaon ,
A la permanence confédérale,
Aux membres de la CEC,

Après avoir lu la note de la permanence confédérale, suite à la CEC du 16 décembre et de l'AG des SG des organisations du 15 décembre, mais aussi aux prestations médiatiques de Thierry Lepaon, je tiens à exprimer mon désaccord sur la façon dont on tire les enseignements tant de l'expression des organisations que celles des membres de la CEC.

Je ne crois pas qu'en dévoyant ou en n'entendant pas les prises de positions des dirigeants des orgas et de la CEC on puisse créer les conditions pour sortir par le haut de la crise que la confédération traverse.

En effet comment affirmer qu'aucun membre de la CEC n'a demandé la démission de Thierry? Pourtant et j'en fais partie, plusieurs camarades ont exprimé à Thierry la nécessité qu'il présente sa démission au vu du contexte estimant qu'un point de non retour avait été atteint, un nombre important de SG d'organisations ayant exprimé cette demande.

Plusieurs ont dit l'impossibilité que Thierry puisse rester le porte parole de la Cgt tant la défiance à son encontre est importante excluant de fait le rassemblement de la Cgt, de toute la Cgt.

La note de la permanence n'en fait quasiment pas mention, c'est dommage au moment où l'on indique vouloir faire toute la transparence, mais le plus étonnant ce sont les affirmations de Thierry sur France Info déclarant qu'aucun dirigeant de la CEC avait porté une demande de démission !
C'est travestir la vérité et nier l'expression d'une partie de la CEC, alors qu'on a l'ambition de faire de la démocratie interne une exigence incontournable et une règle de vie permanente.

Affirmer l'intégrité et l'honnêteté de qui que se soit ne peut se faire par l'utilisation de contre vérité au risque de pratiquer de la malhonnêteté intellectuelle!
Quelle crédibilité aurons-nous lorsque nous condamnerons lors du CCN du 13 janvier prochain, les fuites et l'utilisation des médias, alors que notre porte-parole affirme à ces mêmes médias des contre-vérités?

Informer et Organiser un plan de communication médias par une participation quotidienne de Thierry m'interroge car cela n'a pas été validé par la CEC je me souviens même d'une intervention que je partage, sur le risque que cela entraînerait pour toute l'organisation, les passages médias étant "piégeants" c'est le terme utilisé dans l'intervention.

La situation étant assez grave pour notre organisation pour que chacun veille à ne pas rajouter des difficultés aux difficultés et assumer les réalités et les diversités de perceptions et d'expressions.

Je compte sur la permanence pour faire parvenir ce courriel aux membres de la CEC.
Fraternellement,

Gisèle VIDALLET

[Union Départementale CGT de la Gironde] [Bourse du Travail] [44 cours Aristide Briand CS 21685] [33075 BORDEAUX CEDEX]
http://www.cgt-gironde.org ud@cgt-gironde.org Tel: 05.57.22.71.40 Fax: 05.56.02.38.19

Bordeaux le 18 décembre 2014

Cher-es camarades,

Notre CGT traverse une crise d'une gravité sans précédent, jetée en pâture aux médias. Certains ont décidé de faire la peau de la CGT !

La CGT, seul rempart contre les politiques d'austérité, menant la bataille d'idées contre le coût du capital, le pacte de responsabilité dont il est démontré aujourd'hui son inefficacité, il est évident qu'elle dérange !

Les révélations à la presse faites au moment important des élections dans les fonctions publiques démontrent à quel point patronat et gouvernement tremblent devant la CGT et ne pouvaient supporter la perspective qu'elle reste première organisation syndicale.

Si le but de la manœuvre était que la CGT passe derrière la CFDT, hé bien, c'est loupé car si effectivement nous avons un peu reculé, nous restons la première et plus puissante organisation syndicale de ce pays.

D'ailleurs, les résultats ne sont pas aussi mauvais que certains se complaisent à l'envie de le répéter, si dans des endroits nous affichons des pertes, dans d'autres nous progressons d'une manière fulgurante.

L'heure de l'analyse sérieuse est venue car ce que nous pouvons constater, nous forçant à regarder de plus près nos implantations :

- ✓ il y a encore trop d'endroits où la CGT est absente ;
- ✓ et l'autre constat, c'est que, là où nous sommes, les agents de la Fonction publique n'identifient pas toujours le travail des militants de la CGT ;
- ✓ là où la CGT donne lisibilité à son travail, les résultats sont excellents.

Mais dans cette période difficile sur le plan économique, social et politique, nous avons réussi à nous maintenir à la première place grâce au travail de toute la CGT !

Cependant, comme le rappelait dans un article de l'Humanité, Jean-Marie PERNOT, chercheur à l'IRES, au regard de la mutation du salariat, la CGT doit se transformer. « La CGT ne doit pas rester prisonnière d'elle-même, elle doit agir sur sa propre réorganisation interne, faire en sorte que les réflexions se concentrent sur les vrais sujets et ne laissent les crispations bureaucratiques envahir l'espace » (§ JM PERNOT).

Cela nous impose collectivement de faire un bilan de la mise en œuvre de nos orientations, notamment celles des 49ème et du 50ème congrès qui nous invitent à revoir notre structuration pour être une CGT efficace, solidaire, accessible.

Cependant, nous ne pouvons évacuer que ce qui se passe aujourd'hui à la CGT est extrêmement grave, inquiétant et inqualifiable dans la manière dont ces attaques sont pratiquées car il est incontestable que notre CGT, par l'intermédiaire de son Secrétaire général Thierry Lepaon, est livrée à la vindicte populaire par des dénonciations émanant de l'intérieur de la CGT, cela maintenant ne fait aucun doute.

L'émoi que peut susciter ces révélations est compréhensible, mais ce n'est pas l'affaire d'un homme. Non, c'est une affaire et une histoire collective. Aussi, n'éludons pas le débat en

réclamant la tête du Secrétaire général ce qui créerait un précédent dont la CGT ne se remettrait jamais !

Menons le débat en interne dans la CGT.

Nous devons en effet nous interroger sur nos pratiques : fédérations, unions départementales, comités régionaux doivent réfléchir à des règles communes comme :

- ✓ sur la question des salaires et de leur niveau pour les militant-es du secteur privé qui ne bénéficient d'aucun droit mais aussi sur les droits à une retraite décente,
- ✓ sur la question des reconversions lorsqu'un ou une militant-e doit arrêter ses responsabilités syndicales,
- ✓ sur la compensation salariale qui est attribuée dans certaines structures,
- ✓ sur la question de la gestion de l'immobilier appartenant à des fédérations ou a des syndicats nationaux,
- ✓ sur des contrats de travail et déroulement de carrières des salariés dans les différentes structures de la CGT,
- ✓ sur les droits interprofessionnels qui sont inexistants.

Ces réflexions sont de notre responsabilité collective.

De toute façon les nouvelles règles comptables nous imposent à reconsidérer notre vivre ensemble !

La CGT est une grande organisation syndicale qui a vécu des moments difficiles dans son histoire.
En 2015, nous fêterons ses 120 ans, c'est toujours le débat qui nous a permis de nous sortir par le haut d'une crise.

Ce n'est pas faire tomber des têtes et celle plus particulièrement du Secrétaire général qui fera grandir notre CGT. Non au contraire, c'est utiliser les armes de nos adversaires de classe !

A la CGT, nous valons mieux que les puissants qui dirigent le monde. Le monde du travail a besoin d'une CGT forte, unie, en capacité de construire des mobilisations interprofessionnelles massives pour combattre tous les projets régressifs telle que la loi Macron !

Le syndicalisme rassemblé qui fait débat ne doit pas être l'occasion d'orienter notre stratégie de luttes vers des constructions de rassemblement qui ne sont pas partagées par le plus grand nombre des syndiqués. Toutefois, nous devons prendre le temps d'en discuter avec eux pour pas que ce débat reste l'affaire des premiers responsables de la CGT.

Les salariés continuent à nous faire confiance. Encore ce matin, une camarade d'union locale témoignait de l'accueil chaleureux que nous réservaient hier les salariés à la distribution de tracts et comme ils avaient envie de débattre de la situation économique et sociale et des propositions de la CGT.

A l'occasion d'un mouvement de grève, le rassemblement organisé par les grévistes a reçu un soutien important des personnes qui passaient !

La syndicalisation spontanée est toujours aussi importante.

Les salariés nous attendent sur le terrain des luttes et de la négociation, il y a urgence à rencontrer les salariés pour travailler à une forte mobilisation à la rentrée. Actuellement, une négociation interprofessionnelle est en cours, il est majeur pour les salariés de gagner de nouveaux droits dans les entreprises car la démocratie ne peut s'arrêter à la porte de l'entreprise. Allons en discuter avec les salariés et les syndiqués ! Un 4 page est à disposition à l'UD.

La crise que traverse la CGT et qui a vu jour lors de la succession de Bernard Thibault s'est construite pour nous affaiblir. Lundi 15 décembre, Thierry Lepaon a voulu réunir les secrétaires généraux d'unions départementales, de fédérations et de comités régionaux en assemblée générale à Montreuil pour éclairer la CE confédérale du 16 décembre afin qu'elle puisse décider d'un ordre du jour précis pour le CCN extraordinaire du 13 janvier.

Pour finir, je tiens, mes camarades, à attirer votre attention sur le lynchage qui est fait à notre camarade Thierry LEPAON, les attaques violentes qu'il subit vont le marquer à jamais. Il est atteint dans sa dignité d'homme, de militant et sa famille est aussi gravement blessée. Pouvons-nous laisser notre camarade et sa famille subir cette mise à mort ! Ce déferlement médiatique entretient le « tous pourris ».

Il n'a pas détourné d'argent. Il n'y a pas d'enrichissement personnel, loin de là. Il n'a bénéficié que de pratiques établies de bric et de broc dans la CGT depuis maintenant de longues années. Oui, elles sont discutables mais elles ne sont pas l'affaire de ce camarade mais de nous tous et toutes. Alors relevons la tête et réfléchissons ensemble à des règles collectives qui satisfassent tout le monde.

Ne laissons pas Thierry livré au bucher des injustices pour servir des causes qui ne sont pas celles de la CGT, ni en faveur du monde du travail.

Si cette situation provoque dans la CGT une telle émotion, il n'en reste pas moins que la démission ou la révocation du Secrétaire général de la CGT aurait des conséquences politiques très graves pour notre CGT !

La CGT, c'est le syndicat de la transformation sociale, le syndicat de la fraternité et de la solidarité. Alors aujourd'hui plus que jamais, serrons-nous les coudes pour sortir tous ensemble de cette situation de crise par le haut.

Un dossier regroupant les éléments qui nourriront votre réflexion se trouve sur le site confédéral à cette adresse : http://www.cgt.fr/-Pour-comprendre-ce-qui-se-passe-a-.html.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, beaucoup de fraternité, de solidarité et d'amitié.

Mes sincères amitiés.

Corinne VERSIGNY
Secrétaire générale de l'UD Gironde

Adresse de la Commission exécutive de l'Union locale des syndicats et sections syndicales CGT de l'Aéroport de Roissy

au CCN, à la CE confédérale et au Bureau confédéral de la CGT

Camarades,

Les événements de ces dernières semaines ont ouvert une période de crise au sein de notre organisation. Cette crise est celle de sa direction.

D'abord, le mode de vie de notre secrétaire général n'est pas celui que l'on est en droit d'attendre du principal dirigeant de la CGT. Il n'y avait pas lieu de le loger dans des quartiers bourgeois, dans un appartement de standing, de lui allouer une indemnité de 31 000 euros à son départ de l'Union régionale CGT de Basse Normandie ou de lui accorder une quelconque faveur matérielle au titre des fonctions qu'il occupe. Car il s'agit bien ici de faveurs et non de subvenir aux besoins matériels courants. Être un dirigeant du mouvement ouvrier ne devrait pas permettre d'élever son niveau de vie au-delà de la condition générale des salariés.

Sinon, assumer les plus hautes responsabilités revient à s'enrichir et à bénéficier d'un mode de vie bien supérieur à celui de sa condition sociale. Ces faveurs matérielles participent à éloigner notre direction des objectifs de lutte attendus par les centaines de milliers de travailleurs qui adhèrent à notre organisation. Ces dirigeants finissent par se prendre au jeu de leur nouveau statut social. La création d'un « cabinet » pour le secrétaire général après le dernier congrès, comme le font les ministres ou les grands patrons, trahissait déjà une certaine conception de la direction de la CGT.

Tout cela a été fait avec l'aval du Bureau confédéral qui ne peut prétendre honnêtement que ces mesures organisationnelles auraient échappé à sa vigilance. De tels abus se produisent d'ailleurs malheureusement dans bien d'autres directions des structures de la CGT. Il faut y mettre un terme.

Et avant cela, nous recevions avec la plus grande préoccupation les informations qui nous parvenaient des camarades salariés de la NVO et des personnels de la confédération, qui se plaignent d'avoir affaire à des patrons plutôt qu'à des camarades dans leur travail.

A ce régime interne et à ces indécentes faveurs accordées, s'ajoutent les prises de position récentes au sujet des « seuils sociaux ». La direction confédérale propose de supprimer l'organisation obligatoire de l'élection des délégués du personnel dans les entreprises d'au moins onze salariés et de renvoyer à une représentation des salariés sur liste externe à l'entreprise. C'est une régression indéniable par rapport au droit existant.

Jamais cette position n'a été discutée. Par conséquent elle n'a pas été adoptée par le congrès de la CGT. Déjà, en 2008, nous avions manifesté notre désapprobation en apprenant la signature par la CGT de la « Position commune » avec le Medef, réformant la représentativité syndicale et provoquant un recul des droits syndicaux existants. Là encore, il n'y avait pas eu de débat et de décision démocratique préalables.

Ces faits sont des symptômes que nous prenons très au sérieux. Derrière le régime interne dont se plaignent nos camarades salariés de la confédération, derrière les avantages matériels conférés à nos plus hauts responsables, derrière la négociation de la régression sociale et l'absence de discussion démocratique, il y a l'adaptation de notre direction à la société capitaliste qui tend à s'intégrer à son régime.

Notre organisation doit se doter d'une direction qui, à tous les niveaux, travaille sans relâche à ouvrir une perspective de lutte pour les travailleurs et œuvre à la transformation de la société. Il nous faut une direction capable d'organiser des luttes victorieuses, ce qui suppose qu'elle en ait la volonté. Nous constatons au travers des derniers événements, comme de la façon dont les luttes ont été abandonnées à leur sort ces dernières années, que ce n'est pas le cas de la direction actuelle. Il faut débattre de la stratégie de la CGT dans ce contexte de crise profonde du capitalisme et de la façon dont il faut s'y prendre pour mobiliser l'ensemble des jeunes, des salariés, des chômeurs et des retraités contre les attaques que nous subissons.

Le Bureau confédéral doit assumer une responsabilité collective dans ces événements. Aussi, la CE de l'UL CGT de l'Aéroport de Roissy souhaite que l'ensemble de la direction confédérale démissionne. A défaut, nous souhaitons qu'une majorité du CCN la révoque. Très vraisemblablement, la direction confédérale tente d'éviter ce scénario et s'efforce de gagner le soutien des structures dans des discussions secrètes. Nous imaginons sans peine les pressions qui doivent s'exercer. Mais le CCN doit assumer la responsabilité qui est la sienne. Membres du CCN, c'est à vous d'exercer un contrôle sur la direction confédérale, et non l'inverse !

Ceci serait une première étape mais elle ne réglerait pas tous nos problèmes. Ces faits peuvent se produire parce que notre organisation souffre d'un déficit de vie démocratique interne. Les bases syndicales sont bien trop déconnectées du sommet. Si nous voulons éviter que de tels événements se produisent à l'avenir, il faut que les décisions de la direction de la CGT soient le produit de discussions démocratiques impliquant nos adhérents. Les syndicats doivent être associés à ces discussions et des comptes rendus complets des interventions dans nos instances dirigeantes devraient être diffusés. L'organisation des congrès confédéraux doit être également revue pour permettre une libre expression et la possibilité de faire adopter des textes par les délégués, sans entrave.

Aussi, nous pensons que le CCN devrait travailler dès maintenant sur la question de notre démocratie interne avec pour objectif de revoir en profondeur l'organisation des congrès et ce dès le prochain congrès.

La lutte des classes va en s'intensifiant. Les années à venir vont être décisives. Il y a urgence à réorganiser notre confédération sur des bases démocratiques saines. C'est à cette condition que nous nous doterons des idées, des méthodes et de la direction qui permettront d'ouvrir une perspective victorieuse pour les travailleurs.

Le 18 décembre 2014,
La Commission exécutive de l'UL CGT de l'Aéroport de Roissy.

Commerce
Distribution
Services
la cgt

Motion de la Commission exécutive fédérale

La commission exécutive de la fédération s'est réunie le mercredi 17 décembre 2014 et parmi les différents thèmes liés à l'actualité dont elle a pu débattre, a décidé de livrer son analyse sur la crise que traverse la CGT.

Au-delà de la médiatisation savamment orchestrée et visant à dénigrer Thierry LEPAON et plus généralement toute la CGT, la commission exécutive a fait le choix de mener sa réflexion sur le fond et sur les véritables problèmes qui sont à l'origine de cette situation.

Les processus de décision et de contrôle internes doivent être clarifiés et renforcés pour faire vivre notre conception de la démocratie qui place chaque syndiqué au cœur des choix de notre organisation quel qu'en soit le niveau.

Elle souhaite aujourd'hui que l'ensemble du bureau confédéral démissionne afin de donner un signal fort à l'ensemble des adhérents de la CGT sur notre volonté commune de sortir de cette situation.

Confiante en la capacité de la CGT à surmonter cette crise et à trouver des solutions immédiates pour faire respecter la démocratie et nos règles de vie en toute transparence, la fédération sera présente au CCN du 13 janvier 2015 sur la base de cette motion et avec la volonté de participer à la construction d'une nouvelle direction confédérale.

Dans une période particulièrement difficile pour l'ensemble des salariés dont les acquis sont menacés par la politique menée par le gouvernement, notamment par le projet de loi MACRON particulièrement préjudiciable aux salariés de nos secteurs professionnels, la fédération rappelle que la CGT, c'est d'abord et avant tout l'engagement de milliers de militants pour la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés.

La fédération appelle d'ores et déjà à de nouvelles mobilisations dès le début de l'année 2015 contre la politique régressive du gouvernement.

Montreuil, le 17/12/2014

Fédération Nationale des Ports et Docks

ET DES TRANSPORTS, ENTREPÔTS DES MAGASINS GÉNÉRAUX ET PUBLICS, MANUTENTION DES FLEUVES, RIVIÈRES, CANAUX, AÉROPORTS ET VILLES DE FRANCE, DES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER, PORTS DE PLAISANCE, ENTREPRISES DE PROPRETÉ.

Montreuil, le 17 décembre 2014

A l'attention de toutes les structures C.G.T.

N/Réf. : 14/538

Chers Camarades,

La Commission Exécutive Fédérale qui s'est réunie à Montreuil le 17 octobre 2014 tient à porter son analyse et sa contribution sur la période difficile et dangereuse que vit notre C.G.T. actuellement.

Tout d'abord, la Commission Exécutive Fédérale tient à dénoncer les manipulations qui visent à déstabiliser la seule vraie organisation de masse et de classe dans le paysage syndical français.

Notre Fédération dénonce et condamne les comportements inqualifiables au plus haut niveau de notre organisation, permettant que la presse bourgeoise soit irriguée des problématiques internes. Intolérables attitudes qui permettent à Matignon et à l'Elysée, aujourd'hui succursale du patronat, de se positionner publiquement contre la C.G.T.

Toutes ces manipulations claniques, anti-ouvrières, n'ont de visées que l'affaiblissement de la C.G.T par le discrédit jeté sur nous tous et, y compris, ceux qui se voient déjà « en haut de l'affiche ».

Ces pratiques fractionnelles organisées et persistantes depuis le 50ème congrès doivent cesser. Les fossoyeurs de l'intérieur doivent être débusqués. La C.G.T., les travailleurs ne peuvent être désunis dans la période. La stratégie et les pratiques du syndicalisme rassemblé, semblent avoir transpercées notre organisation à tel point que nous vivons dans la structuration et l'organisation de la Maison Confédérale, les mêmes dérives que les syndicats réformistes de la CFDT à la CFTC en passant par la scission de 1946 : FO.

La Fédération déplore l'acharnement médiatique, non pas à l'égard du Secrétaire Général de la C.G.T., mais par son intermédiaire de toute la C.G.T ! La gestion de la Confédération, bien commun de tous les syndiqués C.G.T. doit être à l'image de la rigueur que nous prônons dans nos syndicats d'entreprises, nos Unions Locales, nos Unions Départementales et nos Fédérations professionnelles.

Nous sommes comptables d'une utilisation saine de la cotisation volontaire des travailleurs.

Adresser le courrier à :
Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex
Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org - Site : www.portsetdocks.org
CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris

Nous ne saurions admettre une « hiérarchie syndicale » bénéficiant d'avantages particuliers sous prétexte de nouvelles responsabilités exercées.

La question de l'activité collective des instances confédérales est posée !

Pour notre part, il faut redimensionner la Maison Confédérale tournée vers ses organisations, avoir des instances (BC, CEC, CCN) qui travaillent et creusent au fond les questions d'ordre politiques, sociales et économiques qui mettent les organisations de la C.G.T. en mouvement pour s'opposer clairement, fermement et par la lutte aux politiques d'austérité ici et en Europe.

La Fédération Nationale des Ports et Docks est très inquiète et depuis de nombreuses années du fonctionnement et des orientations prises par la C.G.T. : syndicalisme rassemblé qui affaibli l'action revendicative et la tire à minima, négociations interprofessionnelles cloisonnées à quelques initiés sans débat préalable sur les orientations revendicatives (seuils sociaux), manque d'impulsion voire inexistant concernant les luttes (1 semaine de manifestation du patronat : aucune réaction de la C.G.T.), déroulement des débats au CCN, au Congrès Confédéral...

Nous alertons sur les risques d'une dérive perméable à l'action de certains qui voudraient institutionnaliser notre syndicalisme, donner lieu à une professionnalisation de l'action syndicale... ne pas gêner le gouvernement Hollande.

Nous opposons à cette ligne, la ligne historique du syndicalisme révolutionnaire de transformation sociale et de lutte contre le système capitaliste. Nous réaffirmons que nous prônons un syndicalisme d'adhérents et non un syndicalisme d'élus. Il est impératif de revenir rapidement aux fondamentaux : lutte de classe et de masse.

Par cette situation faite à la C.G.T. nous attendons de nos organismes confédéraux une refonte de la Confédération, en impulsion, avec des actes de direction forts permettant au Monde du Travail de « globaliser la lutte » contre le capital en l'interprofessionnalisant.

Lors du prochain CCN du 13 janvier, nous attendons une discussion sur le fond revendicatif, les modalités d'actions et la mise en mouvement de la C.G.T. lisibles et claires pour nos organisations et syndicats (nous ne participerons pas à un vote s'il ne s'agit que de dresser l'échafaud).

Les problématiques qui secouent la « Bourse Nationale du Travail C.G.T. » doivent aussi prendre en compte la dimension AFUL, NVO, personnels de la Confédération.

Nous ne pouvons pas continuer à fonctionner sur les mêmes bases qu'une entreprise capitaliste avec de mauvaises conditions de travail, l'externalisation des activités, de la souffrance au travail, **des licenciements**, des instances représentatives du personnel bafouées, un service RH, une DAF,...

La Direction Confédérale doit tout mettre en œuvre afin que les liens de fraternité, d'unité et de solidarité soient retrouvés dans la C.G.T.

La Direction Confédérale doit jouer pleinement son rôle dans le respect de la démocratie syndicale, dans le respect des règles de vie de notre C.G.T. que sont nos statuts basés sur le fédéralisme avec la complémentarité de nos structures territoriales nécessaires à la dimension interprofessionnelle.

Dès lors que ces clarifications seront débattues et définies, alors viendra la question du changement de direction confédérale au regard de la méfiance et de la crédibilité de la C.G.T. nées des derniers évènements.

Recevez, Chers Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Pour la Commission Exécutive Fédérale
Tony HAUTBOIS
Secrétaire Général

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DU CANTAL
10, rue Jean de Bonnefon - BP 58 - 15017 Aurillac CEDEX
tél : 04.71.48.37.78, Fax: 04.71.48.23.56
e mail : cgtptt.cantal@wanadoo.fr,

à Aurillac , le 16 décembre 2014

Décision de la Commission exécutive de la CGT Fapt du Cantal

Notre Commission exécutive du jeudi 11 décembre 2014 a longuement débattu des différentes affaires qui secouent notre syndicat depuis de trop nombreuses semaines.

Le désaveu des militants et militantes, des adhérents et adhérentes, de nos sympathisants est unanime.

Ces dérives successives sont lamentables ! Elles sont indignes de l'histoire de notre syndicat qui porte dans son patrimoine génétique depuis sa création en 1895, la défense des opprimé-e-s.

La CGT n'a jamais eu le goût du luxe et cet usage de l'argent des adhérents et adhérentes est inacceptable !

De plus, nous dénonçons l'opacité de la confédération. En effet, nous sommes stupéfiés d'apprendre ces affaires, une par une, par la presse et consternés par les explications confuses et troubles des responsables confédéraux.

Face à un Medef qui continue inlassablement de revendiquer davantage d'injustice sociale, les classes populaires ont besoin d'une CGT forte, crédible, à l'offensive et revendicative. Une CGT qui rassemble ! Une CGT claire qui ne fait aucune place à quelque suspicion que ce soit !

Pour toutes ces raisons, la CGT Fapt du Cantal exige que toute la lumière soit faite sur ces affaires et que les responsables confédéraux impliqués soient démis de leur responsabilité.

Pour la CGT Fapt du Cantal
Jean-François Vasse,
secrétaire départemental

De : info-fnscba-request@sympa02.cgt.fr [mailto:info-fnscba-request@sympa02.cgt.fr] **De la part de** administration@construction.cgt.fr
Envoyé : mardi 16 décembre 2014 12:06
À : info-fnscba@construction.cgt.fr
Objet : [info-fnscba] Communiqué FNSCBA CGT - Demande de démission Thierry LEPAON

Chers(es) Camarades,

La Commission Exécutive Fédérale réunis ce jour, demande :

- Publiquement la démission immédiate de Thierry LEPAON , à l'unanimité.

- Sinon donne mandat à notre Secrétaire Général de réclamer la révocation de Thierry LEPAON , à l'unanimité.

Egalement, la C.E.F. est majoritairement "CONTRE" la démission et l'élargissement du bureau confédéral.

Fait à Montreuil, le 16 décembre 2014.

Jean Pascal FRANCOIS
Secrétaire Fédéral en charge de la Communication

FNSCBA CGT - Case 413
263 rue de Paris
93514 MONTREUIL Cedex
Tel : 01 55 82 85 02
Fax : 01 48 59 10 37

A Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT

A la commission chargée des négociations interprofessionnelles du « Dialogue social »

Aux organisations du CCN

Au bureau fédéral

Mulhouse le 16 décembre 2014

Camarades,

La CGT PSA Mulhouse a pris connaissance des propositions sur le «Dialogue social » que la confédération a présenté à la presse le 13 novembre où elle propose de fait de renoncer à la représentation syndicale dans les entreprises de moins de cinquante salariés (seuils sociaux).

Ce sont des dizaines de milliers de délégués que la confédération laisse tomber. C'est une grande partie des travailleurs du pays qu'elle abandonne au patronat.

A un moment où le patronat propose dans le « Dialogue social » de supprimer dans le même sens, mais cette fois à une plus grande échelle, les délégués du personnel, du CE et des CHSCT au profit d'une représentation mixte syndicat/patrons, nous ne pouvons pas accepter cette proposition de la confédération.

A un moment, si nous ne réagissons pas, où la loi Macron veut faire sauter par ordonnance (alors qu'ils parlent de « Dialogue social » !), les élections des conseillers prud'homaux, veut soumettre l'inspection du travail à la direction du patronat, veut liquider la médecine du travail, mais veut aussi étendre le travail du dimanche et le sous-payer comme le travail de nuit (en diminuant largement le nombre et le tarif des heures payées), empêcher la contestation juridique des PSE (plans de licenciements), supprimer les protections contre les licenciements personnels, supprimer les avis médicaux «d'aptitude avec restriction», limiter le «délit d'entrave», supprimer la possibilité de réintégration des salariés licenciés «sans cause réelle et sérieuse»... et probablement encore plus en ouvrant des portes juridiques à de nombreuses mises en cause du Code du travail au profit du Code Civil, au point de le réduire à une peau de chagrin, nous ne pouvons pas admettre la proposition de la confédération sur les seuils sociaux qui va dans la même direction.

A un moment où nous sommes interpellés par des adhérents ou des salariés sur l'affaire Lepaon, alors que nous ramons au quotidien contre les attaques patronales et gouvernementales, la confédération devrait brandir publiquement le drapeau de ses propres valeurs, celles de l'honnêteté et le dévouement désintéressé aux salariés et aux opprimés de ses dizaines de milliers de militants contre le véritable « affairisme » qui est celui des profits patronaux et de ses serviteurs gouvernementaux. Pour cela, contre les licencieurs, les banksters, les financiers, la caste des parasites et des profiteurs qui ont plongé le monde dans une crise sans précédent et détruisent la planète au profit du seul égoïsme patronal, et contre la politique d'austérité de ce gouvernement, la CGT doit afficher clairement sa

volonté de reprendre le terrain de la lutte de classe. Elle trouverait là non seulement le soutien de l'immense majorité de ses membres contre les attaques qui la visent mais aussi celui de l'immense majorité des travailleurs et des exploités qui sont en manque de perspective et d'espoir. Cela fait des mois que la confédération est silencieuse sur l'essentiel des attaques contre les travailleurs qui n'ont jamais été aussi graves, se succèdent les unes aux autres, ANI, retraites, CICE, Pacte de responsabilité, menaces sur les 35 H et les jours fériés... et qu'elle laisse ses militants seuls et en plein désarroi face à de multiples reculs. Il est temps de renouer avec une politique de défense réelle des intérêts des travailleurs, c'est-à-dire une politique de lutte.

Pour commencer, nous pensons que la confédération devrait renoncer à sa proposition sur les seuils sociaux, faire une large campagne de dénonciation et d'information sur le contenu de la loi Macron et, pour bien afficher sa nouvelle volonté, claquer la porte du « Dialogue social » qui n'a rien de son titre, mais tout d'une liquidation des dernières protections ouvrières. Enfin, elle devrait convoquer un congrès extraordinaire afin de mettre en débat, et en toute transparence, devant tout le monde, la politique qui serait nécessaire aujourd'hui pour rassembler tous les exploités et les humiliés contre le MEDEF , la politique gouvernementale et le scandale permanent qui est l'exploitation capitaliste de l'homme par l'homme, seule véritable source de toutes les « affaires » .

Le syndicat CGT PSA Mulhouse

DL/SC

MOTION

La Commission exécutive de notre syndicat s'est réunie lundi 15 décembre 2014 avec à son ordre du jour les questions importantes du bilan de la grève à l'AFP, des négociations autour de nouvelles fermetures d'imprimeries décidées par le patronat et des succès électoraux à la SAD, à l'AFP et à France-Routage.

Les militants sont également intervenus à propos de l'offensive médiatique contre la CGT qui accompagne les nouvelles attaques du gouvernement et du patronat contre nos acquis sociaux : prud'hommes, dialogue social et seuils, loi Macron...

Les derniers mouvements sociaux ne sont pas à la hauteur des attaques incessantes orchestrées par le patronat.

Les militants ont déploré tout à la fois le manque d'orientations et d'impulsions claires de notre Confédération pour combattre ces nouveaux reculs et le spectacle donné par la direction confédérale où les fautes des uns sont utilisées par les autres contre la CGT. C'est tout le travail quotidien des militants dans leur entreprise qui se retrouve saboté par des pratiques indignes.

Il est grand temps de remettre la CGT sur ses rails et de lui redonner son rôle essentiel : celui de première organisation syndicale pour la défense des salariés.

Le prochain CCN qui doit se tenir le 13 janvier prochain est une chance de réaffirmer le rôle majeur que doit tenir la CGT dans la défense des droits des travailleurs. Ce moment important pour notre syndicat doit se traduire par un débat sur le fond, une véritable écoute de sa base et de ses militants, une définition claire de nos orientations et de notre stratégie pour répondre de façon offensive aux attaques en règle d'un patronat arrogant, s'appuyant sur les politiques gouvernementales en sa faveur.

La CE du SGLCE se prononce donc clairement pour que le CCN de janvier se donne les moyens démocratiques nécessaires au redressement. Cela passe par la démission de celles et ceux qui ont donné une image déplorable de la CGT et par la mise en place d'une direction confédérale provisoire chargée d'organiser un congrès extraordinaire pour redonner la parole aux syndicats afin de définir une véritable orientation syndicale répondant réellement à l'attente de nos adhérents.

Paris, le 16 décembre 2014

Maison du Livre : 94 boulevard Auguste Blanqui – BAL n° 9 - 75013 PARIS – tél. : 01 43 31 53 51

EXPRESSION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION DES SYNDICATS CGT DU HAVRE

Courrier à la Confédération CGT

Alors que le patronat, sous l'impulsion du MEDEF, revendique et manifeste dans les rues pour encore plus de flexibilité dans les entreprises, notamment avec la loi Macron, notre CGT fait face à une campagne de dénigrement de la part de médias, concernant des affaires internes liées à notre secrétaire général, donc la CGT !

Chaque jour, nous sommes interpellés par nos syndiqués et sympathisants sur ces « révélations » ! Nous ne pouvons laisser perdurer cette situation ambiguë et malsaine qui décrédibilise notre activité syndicale, qui nous discrédite, au vue de certains résultats obtenus aux élections professionnelles du privé ou du public, même si ce n'est pas la seule cause…

Aussi, Il nous faut répondre rapidement, par une expression de notre Confédération CGT à nos détracteurs, à nos syndiqués, mais aussi, aux salariés qui s'interrogent, pour clarifier cette situation qui risque d'affaiblir, encore plus, le syndicalisme, donc la CGT. Nous n'avons pas besoin de cela ! Il est déjà difficile de mobiliser les salariés aujourd'hui, tant les attaques sont multiples…

Par conséquent, nous demandons par ce courrier, la démission du bureau confédéral.

En effet, ce qui s'est passé suite à ces « révélations », sont le fait d'une faillite collective au sein de notre organisation, notamment sur le fonctionnement, mais aussi des dirigeants qui la composent, et qui, à nos yeux, sont pour certains loin d'être « irréprochables », notamment sur « les fuites », mais aussi pour leur penchant trop réformiste !

Ceci expliquant cela…

Nous avons toujours affirmé que nous étions un syndicat de lutte, de contestation, mais aussi, de propositions, dans l'unité la plus large, si possible. Force est de constater, que depuis quelques mois, la CGT n'est plus dans la rue, hormis certaines fédérations, peu de journées de mobilisation, ou alors des « grévounettes », et pendant ce temps, les attaques fusent de la part du patronat, mais aussi du gouvernement soi-disant « de gauche ».

Nous, membres de la Commission Exécutive de l'Union Locale CGT du Havre, réaffirmons notre soutien à notre CGT. Pour autant, ce courrier votée à l'unanimité, lors de réunion, fait que notre confédération, lors de la réunion du prochain CCN, se doit de prendre les décisions qui s'imposent pour retrouver un climat sain, serein au sein de notre organisation syndicale CGT.

Nous syndiqués, nous militants devons retrouver la confiance envers nos dirigeants, c'est une condition sine qua none pour une activité militante et revendicative de qualité et pour un renforcement de notre CGT.

De plus, nous réaffirmons que notre CGT doit revenir aux fondamentaux de lutte des classes, et rejetons tout acte de compromission ou d'accompagnement.

Fait au Havre, le 16 décembre 2014.

Les Membres de la CE de L'UL CGT Le Havre

SYNDICAT C.G.T S.A EVIAN
SOURCE BADOIT
SIEGE : BP 23 42330 SAINT - GALMIER TEL- FAX : 0477527820

Au bureau Confédéral
Aux membres du CCN et de la CEC

Après les révélations à la une de la presse concernant les dépenses effectuées pour les travaux de rénovation dans l'appartement et dans le bureau du secrétaire général de la CGT, les réponses apportées par le secrétaire général lui-même ne constituent en rien pour notre syndicat une explication valable.

Le syndicat CGT Badoit considère que les dépenses engagées sont inacceptables et démesurées. De plus, dernièrement, de nouvelles révélations ont été faites à propos d'indemnités de départ attribuées au secrétaire général de la CGT.

Tout cela a choqué profondément notre syndicat CGT, nos militants et militantes (élus -élues) ainsi que nos adhérents et adhérentes.
Nous sommes tous abasourdis, anéantis par ces révélations qui entachent notre CGT !

Cette dernière affaire d'indemnités de départ constitue même une trahison politique qui ne doit pas être ignorée des dirigeants confédéraux.

Toute cette affaire discrédite notre CGT et met en difficulté les militants et militantes, qui, chaque jour, rencontrent, soutiennent et défendent des salariés (ées) adhérents, qui sont invités à s'unir et à lutter pour défendre leurs droits et en conquérir de nouveaux au travers de la confiance qu'ils ont dans leur CGT.

Ce sont les raisons pour lesquelles, le syndicat CGT Badoit exige que le secrétaire général ainsi que tous les responsables de ces affaires démissionnent ou que les instances dirigeantes, le CCN, la CEC prennent les décisions qui s'imposent car c'est de l'avenir même de notre CGT dont il s'agit.

Pour le syndicat et au nom des adhérents

Roger GRANGE
Secrétaire Général

Fait à Saint-Galmier le 15 Décembre 2014

INTERVENTION DE MARC PEYRADE POUR LA FILPAC A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE LA CGT DU 15 DÉCEMBRE 2014

A plusieurs reprise ce matin des camarades ont déclarés : « La CGT dérange c'est la cause des attaques qu'elle subit ».

Je pense tout le contraire. Nous sommes attaqués parce que nous sommes faibles et que nos adversaires ont décidé de nous dégager du paysage syndical.

Nous avons laissé passer trop de chose. Rappelons-nous la résolution du congrès de Toulouse et l'exigence majoritaire dans la salle de combattre l'ANI et d'en demander son retrait. Exigence qui ne sera pas retenue malgré l'évidente adhésion des délégués. Ce débat comme beaucoup d'autres sont passés à l'as. Comme si l'échec stratégique du mouvement sur les retraites devait déboucher inéluctablement sur plus de conciliation de notre part.

De la même manière, la brutalité libérale actuelle doit-elle amener la CGT à s'institutionnaliser et à s'écarter de sa mission d'organisation de transformation sociale.

Ce ne sont pas de petites questions. Elles n'ont pas été suffisamment abordées ce qui explique le flou et la crise d'orientation dont souffre la CGT. Nous ne sommes malheureusement pas en Italie, en Belgique ou en Grèce ou les syndicats sont à la tête de mouvements sociaux d'ampleur contre les politiques d'austérité.

On sait tous que la crise ne sera pas résolue avec la révocation de Thierry Lepaon. Mais personne ne peut ignorer que désormais Thierry cristallise la colère et la perte de confiance dans une cgt en mouvement.

Toute l'énergie positive du CCN et de CE doit être utilisée pour fédérer nos forces pour sortir la CGT de la rubrique des faits divers.

Dans ces conditions un dirigeant peut se grandir en s'effaçant. Surtout quand le risque existe que le moteur cgt puisse ne pas redémarrer. Car se qui est en train d'être abîmé c'est la symbolique même d'une grande cgt. Celle de 1936, de 68, de 95. Celle des grandes luttes au service des intérêts des salariés.

Mes camarades, le programme libéral est annoncé. Les services du Premier ministre ont publié l'agenda des réformes antisociales qu'il mettre en œuvre jusqu'en 2017. La loi Macron n'a pour seul but de lui permettre de légiférer par ordonnances. Le programme fasciste est connu et la Droite et l'extrême droite sont en position de diriger le pays.

Nous avons besoin d'un contre-programme CGT et nous devons y travailler de toute urgence. Dès la CE de demain en prenant une mesure conservatoire symbolique qui fera grand bruit.

Celle de retirer nos délégations CGT des fausses négociations en cours sur la sécurisation des parcours professionnels, celle de la réforme du dialogue social et celle du financement des organisations syndicales.

De cette manière les CCN de janvier et de février auront pour but de redéfinir notre orientation syndicale, de laquelle émergera une nouvelle direction et des mandats clairs et partagés par toutes les orgas de la CGT pour les négociateurs.

Enfin, pour la Filpac il nous paraît inévitable d'avancer la date du prochain congrès confédéral.

UNION DÉPARTEMENTALE la cgt LOIRE-ATLANTIQUE (44)

MAISON DES SYNDICATS
1, place de la Gare de l'État
Case Postale n° 1
44276 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 80
Fax : 02 40 47 74 40
E-mail : ud44@cgt.fr

Nantes, le 15 décembre 2014

ADRESSE À LA DIRECTION CONFÉDÉRALE

Cher-e-s camarades,

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de Loire-Atlantique, réunie le 11 décembre, a longuement débattue de la crise qui traverse notre CGT et sa direction confédérale. Les débats se sont tenus en conscience et en responsabilité, au regard des énormes enjeux pour notre organisation et pour tout le syndicalisme, sans jamais chercher à « couper des têtes » à la confédération ou à jouer de postures politiques.

Nous avons d'abord constaté les très nombreux retours, ces derniers jours, de militants excédés par ces « révélations » successives qui les mettent en difficulté face aux salariés. Les militants ont largement exprimé leur perte de confiance dans une direction confédérale qui s'enferme dans une logique cherchant à justifier l'injustifiable et ne donnant des informations qu'au goutte-à-goutte aux premiers dirigeants du CCN. Nous avons été nombreux à prendre connaissance par voie de presse des différentes déclarations confédérales issues des réunions statutaires (BC, CEC) en restant dans l'attente plusieurs heures, voir jours, pour obtenir les déclarations in extenso de notre organisation. Cela pose une vraie question de démocratie et de respect, que nous n'incombons pas, d'ailleurs, seulement à la direction confédérale, mais plutôt à celles ou ceux qui n'hésitent pas à révéler, en irresponsabilité totale, le contenu des débats internes à la presse, en temps réel.

La CE de l'UD a pris acte de la démission d'Eric Lafont. Mais ce départ ne saurait à lui seul effacer les effets d'une crise plus profonde touchant à nos valeurs, à notre image et à notre fonctionnement interne. Nous devons tirer tous les enseignements de cette crise qui touche aujourd'hui directement notre 1er dirigeant, mais qui aurait pu et qui peut toujours toucher l'une ou l'autre de nos organisations, territoriales ou professionnelles, car nous vivons dans un tel « bricolage » de fonctionnement, où il y a autant de règles et de cultures qu'il y a de structures, que nous ne sommes pas à l'abri d'autres révélations dans des fédérations, des comité régionaux, des unions départementales, locales ou des syndicats.

Aujourd'hui la confiance des militants CGT dans nos dirigeants est atteinte. La crédibilité de notre organisation auprès des salariés est fortement écornée. Nous devons à tous nos militants qui se battent chaque jour sur le terrain face à un patronat toujours plus offensif, de rétablir cette confiance et cette crédibilité. Pour l'UD 44, cela passe par l'ouverture d'un débat de fond sur nos règles de vie et notre stratégie syndicale à longue vue, avec le respect, la fraternité et le sérieux retrouvés de la part de tous.

.../...

Cela passe aussi par la démonstration publique de notre capacité à nous remettre en cause, à faire évoluer notre organisation et à changer nos dirigeants si nécessaire. Il nous paraît donc inimaginable aujourd'hui que Thierry et tou-te-s les responsables de cette situation puissent poursuivre leur mandat. Comprenons-nous bien, ce n'est pas l'homme en tant que tel que nous visons mais bien sa fonction. Car le secrétaire général, au-delà de sa personnalité et de ses compétences, représente toute la CGT et se doit donc d'être le premier garant de nos valeurs. Nous visons également celles et ceux qui ont transmis les informations à la presse, celles et ceux qui ont organisés ou laissé faire cette transaction financière.

Enfin l'UD 44 s'étonne de cette difficulté à réunir notre CCN, instance statutaire, avant les congés de fin d'année tout en convoquant une assemblée, non-statutaire, des secrétaires généraux le 15/12.
Nous vous informons que notre secrétaire général n'a pas mandat pour y participer, la CE considérant qu'il s'agit encore là d'un pas de côté ménageant à la fois le bureau confédéral qui souhaitait cette réunion et les nombreuses organisations qui demandaient un CCN extraordinaire. La situation, grave et inédite, aurait nécessité la tenue d'un CCN qui puisse débattre et décider le plus rapidement possible, sans pour autant le faire dans la précipitation. Rien n'empêchait d'ailleurs de le tenir sur deux jours, laissant ainsi le temps du débat, de la tenue éventuelle d'une CEC, et de la prise de décisions. Tel n'a pas été le choix de la CEC du 9 décembre et nous le regrettons.
En conclusion, l'UD 44 demande :

- Que Thierry présente sa démission, et que les responsables de la situation, quand ils sont connus ou qu'ils le seront, fassent de même.
- Que le CCN du 13 janvier débatte :
    - des règles de vie et de fonctionnement de nos organisations CGT,
    - de la désignation d'une direction confédérale « d'interim »,
    - de notre stratégie syndicale de construction des luttes.

Pour l'UD44,
Fabrice DAVID
Secrétaire général

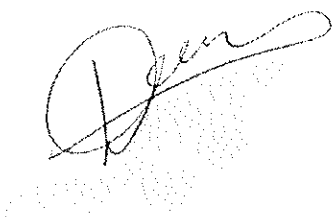

Déclaration du Bureau Exécutif
de l'Union Locale CGT Saint-Ouen
réuni en session extraordinaire
le 15 décembre 2014

Le Bureau Exécutif de l'Union locale CGT de Saint-Ouen, réunit en session extraordinaire ce 15 décembre 2014, a pris connaissance des éléments concernant les profonds disfonctionnements établis au niveau de la direction confédérale.
La réflexion a porté sur les informations officielles données par Alain Alphon Layre le 9 décembre 2014 aux membres de la Commission Exécutive Confédérale (CEC) ainsi que sur la note adoptée à l'unanimité par cette même CEC.

Le Bureau exécutif de l'UL de Saint-Ouen soutient l'ensemble de la déclaration du Bureau de l'Union Départementale de la Seine Saint Denis qui se conclut ainsi :

...« *Ces révélations ont mis en lumière des fautes éthiques et des dysfonctionnements démocratiques. Il convient d'en tirer tous les enseignements dans le cadre d'un débat serein afin de protéger notre syndicat de ce type de situation. C'est ainsi que le Bureau de l'UD 93 se félicite de la convocation du CCN extraordinaire le 13 janvier 2015. Nous souhaitons que ce CCN traite de ces dysfonctionnements, du rôle et de l'articulation entre le BC, la CEC et le CCN, de notre stratégie syndicale et qu'il crée les conditions du rassemblement de toute la CGT* ».

De plus, au regard de la gravité d'une situation qui pourrait diviser notre organisation syndicale, ***le Bureau Exécutif de l'Union Locale se prononce pour la démission de Thierry Lepaon de son poste de Secrétaire Général,*** *ce qui paraîtrait être une décision honorable de sa part.*
Le Bureau exécutif, soucieux d'un fonctionnement démocratique et transparent de notre organisation, confie le soin au CCN de prendre toutes les mesures nécessaires pour réorganiser le Bureau Confédéral.

Le Bureau exécutif demande aux délégués de la Seine Saint Denis qui participeront au CCN le 13 janvier 2015 de transmettre sa position à cette instance décisionnaire.

UNION LOCALE DE TOURCOING ET ENVIRONS

43 rue de Lille 59200 TOURCOING

03 20 24 48 34 / ulcgt-tourcoing@live.fr

Les discussions sont très vives et la colère est grande parmi nos syndiqués, suite aux révélations par la presse de « l'affaire Le Paon ».

Les faits, avérés, sont, de notre point de vue de syndicalistes au contact des travailleurs, *inacceptables*.

Par ailleurs, et toujours de notre propre point de vue, il ne s'agit pas seulement d'un problème lié à une personne, et nous ne nous joindrons pas à une opération de dénigrement *personnel*. Même si les faits sont graves de notre point de vue, ils ne font pas de Thierry Le Paon un « malhonnête homme ».

Nous n'accepterons pas non plus que notre position soit instrumentalisée par quiconque aurait pour objectif de régler des comptes internes.

Notre position est inspirée par un seul souci : défendre et développer l'organisation historique des travailleurs de ce pays, face au patronat et à l'austérité qu'il nous impose, mais aussi face au danger que font peser la bureaucratie et le réformisme dans nos propres rangs, alors même que l'écrasante majorité des militants sont engagés honnêtement et complètement dans une lutte qui leur coûte personnellement plus qu'elle leur rapporte.

Notre position est la suivante :

Au-delà des abus touchant la personne du Secrétaire Général, nous estimons qu'il y a défaut manifeste de démocratie et de transparence. Nous estimons que c'est toute la direction de la Confédération qui est responsable. Nous estimons que ces « dysfonctionnements » sont le résultat évident d'une bureaucratisation contraire aux principes de la CGT. Nous estimons que cette bureaucratie est partiellement un effet de la dérive réformiste de notre CGT, dérive qui porte en elle les germes d'un défaitisme déjà entretenu par la classe des exploiteurs.

Le fait que le Secrétaire Général de notre Confédération ne prenne pas ses responsabilités en démissionnant, que par certaines de ses réactions il ne semble pas même prendre la mesure du décalage existant entre les sommes le concernant et les salaires avec lesquels nos syndiqués se débattent, cela témoigne d'une fracture entre la base de la CGT, et ceux qui pensent en être le sommet.

Parce que, par notre projet de transformation sociale et de renversement du capitalisme, nous portons une alternative qui exige de nous un comportement et une éthique exemplaires.

Parce que notre organisation ne peut pas offrir d'espace aux carriéristes, aux opportunistes adeptes de la collaboration de classe, qui se serviraient alors d'elle pour faire carrière.

Parce que le capitalisme nous précipite vers la catastrophe, parce que la bourgeoisie de ce pays est prête à tout pour casser le mouvement ouvrier, parce que donc nous avons plus que jamais besoin d'une CGT forte, organisée, déterminée, et remise sur les rails de la lutte des classes.

L'argent des cotisations doit être mis au service exclusif de la lutte, des conditions matérielles nécessaires à la lutte !

Finis le folklore et les petits fours !

NOUS EXHORTONS LE BUREAU CONFEDERAL A REMETTRE SA DEMISSION ET EXIGEONS LA TENUE D'UN CONGRES EXTRAORDINAIRE POUR 2015.

La Commission Exécutive de l'Union Locale, réunie le 15 décembre 2014

Déclaration de la Commission exécutive

de la CGT Educ'action

Notre confédération est confrontée depuis plusieurs semaines à une succession de révélations, contraires aux valeurs portées par la CGT, concernant le secrétaire général de la CGT.

Celles-ci s'appuient sur des dysfonctionnements réels et des faits reconnus par le principal intéressé. Elles révèlent des dérives antidémocratiques ainsi que des problèmes liés à la stratégie syndicale et à l'orientation.

La commission exécutive de la CGT Educ'action demande que toute la transparence soit faite sur les dépenses engagées.

Une analyse et un bilan critique du fonctionnement démocratique de la CGT à tous les niveaux doivent être menés.

La commission exécutive de la CGT Educ'action considère que dans l'intérêt de notre confédération et de nos syndiqués, le secrétaire général ainsi que le bureau confédéral de la CGT ne peuvent plus exercer leur mandat. Ils doivent cesser leur fonction, la commission exécutive confédérale doit assurer la direction de la CGT jusqu'au prochain congrès.

Dans l'immédiat, la CGT Educ'action, agira pour que le CCN extraordinaire prévu en janvier, puisse prendre les décisions qui s'imposent pour mettre un terme à la situation actuelle.

Vendredi 12 décembre 2014

• Tél. : 01.55.82.76.55 • Télécopie : 01.49.88.07.43 • Internet : http://www.unsen.cgt.fr • e-mail : unsen@ferc.cgt.fr

SYNDICAT DEPARTEMENTAL CGT

EQUIPEMENT-ENVIRONNEMENT HAUTE GARONNE

Cité administrative – Bât A – 601 Bd Armand Duportal31 074 TOULOUSE CEDEX

Tél: 05 61 58 50 41 Fax: 05 61 58 52 03

Toulouse le 12 décembre 2014

Au organisations du Comité Confédéral National de la CGT

Copies au bureau de l'UD 31 et à la FNEE CGT

Objet: décisions du CCN du 13 janvier sur la situation de crise de la CGT

Chères, chers camarades

La CGT est actuellement victime d'une campagne de grande envergure et violente, orchestrée politiquement et médiatiquement. Elle est cohérente avec l'attaque que les libéraux souhaitent définitive contre le pacte républicain et de progrès, toujours aussi moderne et indispensable, issus notamment du CNR.

Pour ne reprendre que quelques étapes clés qui permettent de situer la crise interne actuelle dans la CGT, en 2013, nous avons eu le vote de la loi que nous ne pouvons que nommer *«d'insécurité de l'emploi »*. Comme chacun sait, cette loi est issue de l'accord scélérat de la CFDT, de la CGC, de la CFCT avec le MEDEF. Nous avons eu l'opération vérité de François Hollande le 14 janvier 2014 qui dans son interview, confirmait en l'assumant dans son propos, qu'il est un libéral convaincu des bienfaits de la politique de l'offre et de son pendant, l'austérité. Nous avons eu la crise politique de cet été où François Hollande a commis une forfaiture de plus en nommant Manuel Valls chef du gouvernement, alors que ce dernier ne représentait que 5,5% des voix dans son propre camp pour cause de positionnement ouvertement libéral. Depuis, les attaques frontales, de plus en plus droitières et réactionnaires se multiplient. Elles visent tous les secteurs et nos services ainsi que les fonctionnaires et agents publics n'y échappent pas avec la MAP qui ne fait que poursuivre en l'aggravant, la redoutable RGPP de Sarkozy.

Enfin, le projet de loi Macron est le reflet parfait de cette politique de l'offre inscrivant le pays dans une recherche obstinée du l'augmentation du taux de profit pour les plus riches, le tout au prix d'un processus de régression sociale et humaine qu'ils estiment incontournable et donc irréversible. Ce projet de loi est donc à la fois une arme redoutable et un symbole visant à marquer les esprits à grands renforts médiatiques « people-isant » l'homme et son projet.

C'est dans ce contexte que de façon parfaitement cohérente, la refondation du syndicalisme français qui est ancienne mais qui a été fortement relancée dès 2007 par le gouvernement Fillon

s'accélère car la pression du grand capital se fait de plus en plus grande. On le voit avec l'étape franchie ces derniers jours par les manifestations de rue, un fait rare pour les patrons et qui correspond toujours à des périodes où ils se sentent en position de force. Entre autres impératifs, ils ont celui de l'adaptation la plus rapide du syndicalisme, en le réduisant au seul accompagnement de leurs décisions (syndicalisme de service). Pour eux, après le syndicalisme réformiste, la disparition pure et simple du syndicalisme de lutte et de transformation sociale et donc de la CGT, du moins dans son contenu et ses valeurs fondatrices, est une nécessité qu'ils jugent sans doute à porté de main dans la période,

C'est l'objectif à court et moyen terme que vise la campagne actuelle. Même si on ne peut qu'être révolté, il n'y a donc aucune raison d'être surpris de la divulgation à l'extérieur de pièces écrites permettant de mettre sur la place publique des faits scandaleux et impardonnables mais qui hors de tout contexte, se seraient réglés en interne.

Nous ne sommes donc pas naïfs au point de penser que ce type de campagne peut réussir si elle n'est pas organisée également de l'intérieur de l'organisation.

D'autant plus qu'elle se situe à une période où les débats, les questions et les doutes sur les positionnements et les stratégies traversent notre organisation et ce n'est pas anormal.

La CE Confédérale du 9 décembre, son rapport introductif , son relevé de décisions ainsi que les manœuvres visant à contourner coûte que coûte la légitimité du CCN sont parfaitement révélatrices du fait qu'il n'y avait pas de réelle volonté de régler le problème posé par les agissements gravissimes du Secrétaire Général, en lui demandant de démissionner. On peut donc s'interroger sur le souhait de quelques un(e)s de faire durer la crise voir de l'aggraver, sachant que sur le terrain, c'est justement ce qu'il se passe depuis les non décisions du 9 décembre.

C'est pourquoi, nous alertons nos camarades militants de terrains dévoués et sincères dans leur engagement comme dans leurs propos, qu'il est sans doute réducteur de s'indigner avec des mots souvent très durs à l'encontre de pseudo-traitres qui auraient des rancœurs personnelles. Non, les camarades, l'éventualité que la divulgation de pièces écrites soit un acte organisé et politique est posée. La situation est donc d'une toute autre envergure que de simples chamailleries de pouvoir personnel par des gens irresponsables. Même si ce n'est pas neutre, développer cette idée permet d'orienter les soupçons vers des camarades qui afficheraient des désaccords sur les orientations, ce qui n'est pas le cas, une vielle méthode qui portait un nom dans le passé...

Bien au contraire, tout laisse penser que ces divulgations publiques s'inscrivent dans un processus plus large qui vise justement à briser les orientations, la nature même et toute l'histoire de la CGT par son sommet, en fabriquant une crise car ils savent très bien que par la base, c'est impossible! Dans un passé assez récent, d'autres organisations syndicales du pays, n'ont-elles pas déjà vécu ce genre d'histoire et pour des raisons similaires....?

Relevons le défis tous ensemble, ils n'y arriveront pas parce que la CGT c'est nous, ce n'est pas eux ! Eux, Ils ont fait le choix de la vider de sa substance qui est toujours celle du monde du travail . Ils n'y ont donc plus leur place. En bientôt 120 ans d'existence, c'est la CGT qui est toujours aussi moderne que lors de sa création, pas eux!

Les vrais responsables en interne, se reconnaîtront donc derrière ces quelques lignes et espérons que le débat et la démocratie retrouvés finiront par remettre tout le monde à sa place .

Quelle place et quel rôle du secrétaire général Thierry Lepaon ? A-t-il agit de sa propre initiative où l'a t'on incité? Est il décideur ou simple acteur? Peu importe, dans la mesure où il est le premier responsable de la CGT et que dans la stratégie globale, ce sont son mandat et son image qui sont

utilisés comme déclencheurs et amplificateurs de la crise à l'aide des médias. Il y a donc tout intérêt à ce qu'il demeure en place.....

Par conséquent, il est très important de souligner que pour notre organisation CGT, son fonctionnement et son avenir, il est vital que le CCN le révoque de toute responsabilité le 13 janvier, si « l'opération maintien » devait perdurer. Ce n'est pas une affaire de personne car quoi qu'il ait fait et quoi que l'on en pense, nous avons dépassé ce stade. Nous sommes face à une décision politique incontournable. Ce qui implique que comme toujours, la CGT se préoccupe de son avenir personnel, même si manifestement, il semblerait qu'il sait très bien faire tout seul...

Au nom des syndiqué(e)s de la DDT 31, de la DREAL Midi-Pyrénées , du CVRH de Toulouse et de la DIRSO que nous représentons, nous vous appelons solennellement à procéder à cette révocation, si «l'opération maintien» devait se poursuivre devant vous le 13 janvier.

Enfin, nous nous en remettons à vous avec confiance car vous ne pouvez ignorer les conséquences pour les syndiqué(e)s et les militant(e)s que nous sommes.

En tant que militant(e)s nous sommes à la fois traumatisés et désarmés face à la colère des syndiqués. Nombre d'entre eux nous annoncent leur démission. Nous le sommes tout autant face aux salariés et collègues de travail qui sont dans le même état d'esprit. En effet, même pour un non syndiqué et dans la conscience populaire, la CGT représente beaucoup mais surtout pas çà!

Finalement, que nous soyons militant(e)s ou seulement syndiqué(e)s, nous nous retrouvons otages de notre CGT et livrés à la vindicte populiste du «tous pourris». **C'est insupportable et vous devez absolument y mettre un terme.**

Vous êtes les seuls en en avoir le pouvoir sur le plan démocratique. Il en va de la crédibilité du CCN et donc de toute la CGT car sans décision démocratique, que donnera la suite sur le terrain? Il y a de quoi être réellement inquiet sur la réaction de la masse des syndicats et syndiqués.

Aujourd'hui une écrasante majorité de syndicats, UDs, Uls, appellent à la démission du Secrétaire Général. Ensuite les avis et propositions diffèrent sur la démission du bureau confédéral, sur la tenue d'un congrès extraordinaire ou l'avancement de la date du congrès statutaire, sur la mise en place d'une direction collégiale de transition ou sur l'élection d'une ou d'un nouveau SG etc...Mais toutes ces demandes et propositions vont dans le même sens, celui d'un changement de direction de la CGT et surtout de conception et de fonctionnement de celle-ci. Ce qui de fait ne peut éluder l'autre débat qui est celui de la mise en œuvre de nos orientations et de leur respect.

Sans avis tranché sur la solution, il va de soit qu'au nom des syndiqués, nous appelons à ce qu'au-delà de la révocation du Secrétaire Général, le bureau confédéral soit lui aussi renouvelé et que tout soit mis en œuvre pour que la CE confédérale et le CCN reprennent toute leur place politique dans l'activité, le fonctionnement , les prises de positions et de décisions de la CGT.

Compte tenu de l'extrême urgence et au regard des statuts et règles de vie de la CGT, le CCN est pleinement souverain pour procéder à ces trois actes de direction (SG ,bureau confédéral et fonctionnement). Qu'il puisse le faire est même une protection essentielle en cas de crise.

Pour la CE du SDEE CGT 31

Jean François TORTAJADA

- Aux membres du Bureau Confédéral
- Aux membres de la Commission Exécutive Confédérale

Montluçon, le 12 décembre 2014

La commission Exécutive de l'UD de l'Allier s'est réunie le 11 décembre dernier, afin de débattre sur les dysfonctionnements, qui aujourd'hui, impactent notre CGT.

Il nous parait donc nécessaire de vous faire état des décisions qui ont été décidées lors de notre CE et votées l'unanimité des 23 présents.

Il revient de dire que les déclarations faites par les médias, jamais réellement démenties, ont déjà et auront surement des conséquences graves pour notre organisation si rien n'est fait.

Ces affaires, mettent à mal les valeurs portées dans notre organisation, l'intégrité, l'honnêteté, la loyauté.

Nous réaffirmons que de tels agissements ne sont pas acceptables et de fait discréditent, ceux qui en bénéficient, ceux qui les pratiquent, ceux qui les ont divulguées dans la presse, ceux qui savaient et n'on rien dit. Tous sont discrédités et de fait disqualifiés. Ces attitudes portent atteinte à l'ensemble des militants qui font vivre la CGT.

La CE de l'UD a estimé qu'il y avait urgence à donner des signes forts aux salariés de notre pays .

L'avenir de la CGT passe par la capacité de ses organisations à prendre leurs responsabilités .

Nous considérons donc que le CCN du 13 janvier prochain doit régler les problèmes concernant la transgression des valeurs de la CGT.

C'est pou cela que nous proposons que le CCN du 13 janvier décide de la tenue d'un congrès extraordinaire pour 2015 et de la mise en place d'une direction collective jusqu'au congrès ; Nous demandons, de fait, une démission collective du bureau Confédéral.

Laurent INDRUSIAK

Secrétaire Général

Union Départementale des Syndicats cgt de l'Allier | 18, avenue Jules-Ferry | 03100 Montluçon
04 70 28 07 78 | 04 70 28 96 60 | Site Internet : http://www.cgt03.fr | ud3@cgt.fr

ADRESSE DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DE LOIR ET CHER A LA CEC ET AUX MEMBRES DU CCN.

La Commission Exécutive de l'Union Départementale des Syndicats Cgt de Loir & Cher s'est réunie le 9 décembre dernier. Elle a décidé de ne pas participer à la réunion des UD et des fédérations proposée par le Bureau Confédéral et convoquée le 15 décembre prochain.

En effet, elle constate une fois de plus l'incapacité du Bureau Confédéral à gérer la situation provoquée par les révélations des médias sur la gestion financière confédérale concernant plus particulièrement les conditions d'exercice du mandat du secrétaire général.

L'actualité donne malheureusement raison à ceux qui avaient demandé au dernier CCN la nécessité de faire pleinement la transparence sur des pratiques de la direction confédérale qui n'ont plus rien à voir avec les valeurs, les principes, les caractères qui définissent la CGT telle que le précise ses statuts, en instaurant une commission placée sous le contrôle du CCN.

Le rejet arbitraire de cette proposition sans vote du CCN qui est pourtant l'organe dirigeant souverain de la CGT entre deux congrès, nous place aujourd'hui devant la poursuite de nouvelles révélations dans l'obligation d'assumer pleinement nos responsabilités en redonnant au CCN son rôle dirigeant.

Cela aurait dû passer par sa réunion dès le mois de décembre. Pourquoi réunir les membres du CCN dans une réunion informelle sans pouvoir décisionnel si ce n'est encore pour retirer au CCN son rôle dirigeant ?

C'est donc ce qui motive notre non-participation à une réunion des membres du CCN qui n'est pas une réunion du CCN.

De plus, de notre point de vue l'incapacité du Bureau Confédéral à dégager une volonté de clarifier la situation, à faire cesser les fuites à l'extérieur et à ne pas organiser les conditions d'un débat interne sur les prises de décisions, la place et le rôle des structures dirigeantes au regard des statuts : bureau confédéral, commission exécutive confédéral et comité confédéral national ainsi que les orientations et la stratégie revendicative de la CGT, nous pousse à demander à mettre à l'ordre du jour du CCN extraordinaire la révocation des membres du bureau confédéral et la convocation d'un congrès extraordinaire dans l'année 2015.

Il est de notre responsabilité collective de prendre ces décisions afin de redonner à la Cgt ses pleines capacités de décider ensemble des orientations, des stratégies revendicatives offensives conformes à nos valeurs, principes et caractères statutaires pour nous permettre de mener les luttes émancipatrices, indispensables au monde du travail afin de s'extraire de la domination du capital et construire le progrès social en participant à la transformation de la société.

Fait à Blois le 12/12/2014

Syndicat CGT
CARSAT Midi-Pyrénées

Toulouse le 11 Décembre 2014

A la Confédération CGT pour copie aux membres du bureau confédéral
Au Bureau de l'UD CGT 31 pour copie aux membres de la CEC et du CCN
A la FNPOS pour copie aux membres du Bureau
Copie à Gisèle VIDALLET membre de la CEC

Cher(e)s Camarades,

La Commission Exécutive du syndicat CGT de la CARSAT Midi-Pyrénées, réunie le 9 décembre, a décidé de réagir face aux révélations diffusées par les médias sur les dépenses faites au bénéfice du Secrétaire Général de la CGT, ainsi que l'utilisation à des fins personnelles du dispositif de rupture conventionnelle (**que la CGT conteste et combat au quotidien**) au sein même de la CGT !

Aujourd'hui, après avoir pris le temps nécessaire de la réflexion et de l'analyse de la situation qui entache la CGT toute entière, **sème le doute et la colère** parmi les militants en responsabilité, les élus et mandatés et les syndiqués de notre syndicat, après avoir vu un syndiqué nous rendre sa carte, nous tenons à vous faire part de notre indignation face au fait que la direction confédérale ne semble pas mesurer les dégâts de cette affaire sur notre activité.

Nous actons la démission d'Eric Laffont, trésorier, mais ne pouvons nous en contenter.

Comment est-il possible qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par rapport au Secrétaire Général de la CGT qui continue à s'exprimer au nom de la CGT comme si de rien n'était, notamment sur les résultats des élections de la Fonction Publique. Même s'il dispose encore de la légitimité pour le faire, car il est toujours secrétaire général, **nous ne pouvons plus lui accorder crédibilité ni confiance**.

Thierry Le Paon doit être démis de ses fonctions par le CCN du 13 janvier 2015. Nous ne pourrons pas rester longtemps dans une organisation où le Secrétaire Général a accepté de fonctionner pour son intérêt individuel au détriment de l'intérêt collectif. L'argent qu'il a perçu, **c'est l'argent de la lutte, c'est l'argent des syndiqués.** Autant nous pouvons comprendre qu'un militant n'en soit pas de sa poche lorsqu'il milite pour la CGT, autant il n'est pas concevable qu'il fasse des bénéfices grâce à sa fonction.

En ce qui concerne les membres de notre commission exécutive, si nous assumons encore notre responsabilité syndicale, c'est bien parce que **nous sommes fortement attaché-e-s aux valeurs fondamentales qui faisaient jusque là la force de la CGT**. La CGT d'aujourd'hui n'est plus celle à laquelle nous avons adhéré !

Par conséquent, si Thierry Lepaon n'est plus représentatif de la CGT, la responsabilité de cette affaire ne repose pas que sur lui. **Cette affaire pose la question prépondérante des conceptions, du fonctionnement de notre organisation et de la façon dont se prennent les décisions. C'est bien de ces questions là, dont le CCN du 13 janvier doit également débattre.**

Selon nous, il ne suffit pas d'évincer Thierry Lepaon pour mettre quelqu'un d'autre à sa place. A la sortie d'une telle crise au sein de la CGT, cela nous paraîtrait être une erreur fondamentale.

Il est nécessaire d'assainir la situation, de comprendre les erreurs commises, d'en tirer les enseignements.

Il s'agit de prendre le temps **ensemble** de poser les règles de fonctionnement de la CGT avec des prises de décisions collectives par les instances mises en place pour cela : la CEC et le CCN.

Jusqu'à l'organisation d'un **congrès anticipé**, qui devra être demandé par le CCN du 13 janvier 2015, il nous semble qu'il est du rôle de la CEC et du CCN de diriger la CGT. Il faut que ce soit **une instance collective** puisque le bureau actuel ne nous paraît pas suffisamment rigoureux pour assurer cette fonction.

Il est urgent pour la CGT toute entière de prendre les décisions collectives qui vont permettre à toutes les militantes et militants de se recentrer sur notre activité, d'aller au débat avec nos syndiqués et les salariés sur les revendications et les actions à mener pour gagner.

Il est urgent pour la CGT toute entière de débattre et d'agir face à toutes les attaques contre les droits des salariés (travail du dimanche, travail de nuit, suppression des Prud'hommes, menaces sur l'inspection du travail et la médecine du travail, la facilitation des plans sociaux, la révision des seuils sociaux – avec des propositions CGT portées sans consultation des syndicats) ainsi que nos revendications habituelles : l'augmentation des salaires, des emplois, de la protection sociale, la défense de la retraite, etc.

Tant que la situation confédérale n'est pas réglée, la CGT est en danger !

Tant que la situation confédérale n'est pas réglée, les salariés sont en danger !

Pour les membres de la C.E.

du syndicat CGT de la CARSAT Midi-Pyrénées,

Nadine LECLERC

Secrétaire Générale

Montreuil, le 11 décembre 2014

Relevé de décisions sur la situation de la CGT

Réunie le 11 décembre 2014, la commission exécutive de la Fédération CGT des Services publics a débattu de la situation actuelle de la CGT et de la crise de sa direction.

La CEF considère que la question centrale posée à la CGT dans le contexte présent est celle de sa stratégie revendicative. Compte tenu des responsabilités qui sont les siennes, notre CGT doit en conséquence débattre rapidement de son plan de travail pour développer les luttes, impulser l'élévation du rapport de force face à l'offensive du patronat et de ses relais politiques, construire l'unité syndicale sur la base de convergences revendicatives, définir avec les salariés les priorités revendicatives devant être portées dans la période.

La CEF considère que la crise actuelle de la direction confédérale constitue un obstacle majeur pour mener ce débat indispensable et urgent sur notre stratégie revendicative des luttes.

La CEF estime donc nécessaire, en premier lieu, de prendre les décisions qui s'imposent s'agissant de la direction, afin que la CGT puisse être en situation de mener l'offensive sur le terrain revendicatif.

C'est pourquoi, compte tenu de ses responsabilités et de l'incapacité dans laquelle il se trouve d'assumer ses missions de secrétaire général, la CEF considère inéluctable le départ de Thierry Lepaon.

La CEF estime que la meilleure solution pour rassembler la CGT est la démission de Thierry de son mandat de secrétaire général dans les plus brefs délais.

Si tel ne devait pas être le cas avant la réunion du 13 janvier du Comité confédéral national, la Fédération des Services publics sera alors porteuse d'un mandat de révocation du secrétaire général.

... / ...

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.spterritoriaux.cgt.fr - email : fdsp@cgt.fr

À ce stade, la CEF n'a pas de position tranchée sur le devenir du mandat des autres camarades du bureau confédéral. Elle se prononce pour la mise en place d'un collectif de direction transitoire, sous la responsabilité de la CE confédérale, chargé :

- D'organiser le débat sur notre stratégie revendicative lors de la réunion du CCN de février afin de définir notre plan de mobilisation du monde du travail ;

- De veiller à la poursuite du travail de transparence financière et d'évolution des règles confédérales de gestion et de contrôle financiers exigé par la direction confédérale et les organisations de la CGT ;

- De prendre les dispositions nécessaires à la réorganisation du travail de la direction et de la maison confédérales, sous le contrôle de la CEC et du CCN ;

- De préparer le prochain congrès confédéral, sous le contrôle de la CEC et du CCN ;

- D'impulser un processus permettant la mise en débat d'un socle de règles de vie financières communes aux organisations de la CGT, en tenant compte des spécificités territoriales et professionnelles.

Pour la CEF, la question de la désignation de la ou du futur-e secrétaire général-e de la CGT devra être traitée ultérieurement, au rythme et dans les conditions que détermineront les organisations de la CGT.

Adopté par 26 voix pour
1 non-participation au vote

Toulouse le 11 Décembre 2014

Aux organisations du CCN

A la Commission Exécutive Confédérale, à la Commission Financière de Contrôle,

Au Bureau Confédéral,

Objet : Suite à la CEC du 9 décembre 2014

Cher(e) Camarade,

Le 5 décembre, dans la foulée du Bureau Confédéral, nous avons été destinataire d'une adresse du Secrétariat de la Direction confédérale aux Organisations du CCN pour nous informer des propositions qui seront faites à la CEC du 9 décembre :

- Donner les éléments de transparence et les propositions de règles financières et de fonctionnements. Débattre des premières pistes de propositions de la CFC.
- Décider d'une réunion des SG des UD, FD et CR avant le 16 décembre.

Ces propositions ont le mérite d'exister, mais elles arrivent en retard, marquent un décalage avec le débat dans les organisations et promettent de placer le débat de la CEC en dessous des enjeux alors que la situation est de plus en plus préoccupante.

Le CCN du mois de novembre avait été l'occasion de faire des propositions constructives. Ainsi, nombre d'entre nous ont mis en débat l'idée d'une commission du CCN qui aurait pour but de faire toute la lumière sur nos dysfonctionnements et d'émettre des propositions pour garantir nos règles de fonctionnement.

Nous avons également demandé un CCN exceptionnel courant décembre pour y voir plus clair, prendre toutes les dispositions nécessaires et être en mesure d'apporter toutes les explications que les syndicats sont en droit de demander. Nous n'avions alors connaissance que de travaux à fonds perdus pour un montant hors-normes dans l'appartement occupé par le SG de la Confédération.

Depuis, les médias ont continué de nous informer de différents éléments que nous avons découvert en même temps que l'opinion publique. Cela confirme que si nous ne prenons pas des mesures actives le débat finira par se mener définitivement en dehors de la Cgt et les dégâts causés à notre syndicat seront irrémédiables.

C'est ainsi que depuis, nous avons pu découvrir le montant, qui apparaît effectivement très élevé au vu des explications fournies, réglé pour refaire le bureau du SG.

Il a été confirmé à la CEC de ce mardi 9 décembre que le changement de responsabilité du camarade Secrétaire Général avait occasionné une dépense de 100 830 € de la confédération vers le Comité Régional Basse-Normandie pour la période de septembre 2012 à mars 2013 (voir document joint.)

Cette pratique n'a rien de justifiable d'un point de vue déontologique. Elle est en rupture avec nos règles de vie. Les camarades et les salariés qui subissent la pression du patron pour accepter une rupture conventionnelle, en lieu et place d'un licenciement économique, afin d'éviter l'obligation du PSE, ne sauraient l'accepter. Faut-il rappeler que la Cgt combat cette mesure mise en place pour casser le code du travail et les garanties collectives des salariés ?

L'émotion est grande chez les militants, qui ont mené la bataille. Une part de notre recul aux élections de la Fonction Publique et chez Airbus n'est-elle pas imputable à ce que les syndiqués et les salariés considèrent à juste titre comme des « affaires» ?

La Cgt est attaquée depuis sa création en 1895. Mais c'est bien la première fois qu'elle donne la possibilité à ses adversaires de lui porter des coups qui l'affaiblissent et qui l'abîment sur un terrain sur lequel elle a toujours revendiqué d'être irréprochable : la probité, le dévouement au service des salariés en lutte pour changer leurs conditions de travail et d'existence.

La fatalité n'existe pas, nous refusons d'être la génération qui portera la responsabilité de l'affaiblissement de la Cgt.

La figure du Secrétaire Général de la Cgt qui devrait représenter un atout et une force de rassemblement est devenue un problème majeur de notre organisation, porteuse de défiance, de doutes, de divisions et d'insécurité.

Nous voulons croire que personne n'a besoin de le demander, la nécessité de son remplacement s'impose d'elle-même.

Nous formulons le vœu que les faiblesses et les dérives qui symbolisent notre Cgt aujourd'hui ne soient qu'une parenthèse dans son histoire.

Le temps est venu de tirer le bilan de notre fonctionnement et de rendre notre organisation irréprochable pour que la Cgt offre aux syndiqués toutes les garanties de transparence qu'ils sont en droit d'exiger.

Cependant, même si chacun est responsable de ses agissements devant l'organisation, la situation dans laquelle nous nous trouvons n'est pas imputable à un seul individu. Les affaires agitées par la presse interviennent dans un contexte de dysfonctionnement de notre syndicat qui voit la Cgt incapable d'imposer une réaction à la hauteur des attaques que subit le monde du travail.

Il n'y a pas d'apathie chez les salariés, les nombreuses luttes qui s'organisent dans les entreprises demandent à être coordonnées. Un travail de convergence et d'impulsion est plus que jamais nécessaire, des perspectives de mobilisations doivent-être annoncés.

Les élections de la Fonction Publique viennent de passer, mais avant elles celles à Edf à la SNCF, à France Telecom… Quelle réflexion collective croisée en avons-nous tiré ? Quel dispositif a été mis en place ? Quel

plan de travail pour dépasser le stade des déclarations, inverser la tendance et gagner les élections dans les années à venir ?

De quels moyens concrets nous sommes-nous dotés pour favoriser la syndicalisation et renforcer les directions d'organisations ?

Parallèlement à ça, nous observons que des décisions sont prises et que des dossiers avancent avec le Gouvernement et les « partenaires sociaux » hors de tout contrôle démocratique. Ainsi, le CCN n'a jamais débattu du financement de la formation syndicale alors même que le projet pose la question de l'avenir des UD, des syndicats et de toutes les organisations de proximité et donc, des outils à notre disposition pour porter les revendications professionnelles et interprofessionnelles. De même, nous apprenons par voie de presse que les Camarades en charge de la négociation pour la Cgt revendiquent sans mandat la disparition des seuils sociaux dans les entreprises de moins de 50 salariés !

Nous pourrions multiplier les exemples de sujets lourds de conséquences pour l'avenir du monde du travail et traités selon des circuits et des procédures qui sont ceux d'un appareil fonctionnant par lui-même selon des logiques qui échappent aux instances statutaires de la Cgt.

Nous établissons un lien certain entre ces dysfonctionnements, et les déboires que nous rencontrons aujourd'hui, les deux relevant d'une perte incontestable des repères collectifs à laquelle nous devons remédier.

C'est un débat sur les conceptions, doublé d'une réflexion sur la prise de décision et les articulations CCN, Commission Exécutive Confédérale, Bureau Confédéral, que nous devons mener pour remettre la Cgt à flots. Le rôle et la place de la maison confédérale devront être reconsidérés pour répondre aux besoins.

Seul un dialogue profond, sans concessions, respectueux des pratiques et de la culture des débats qui est la nôtre suivi de décisions concrètes en accord avec nos résolutions de Congrès mettra un terme à la crise.

La CEC a accédé à notre demande d'un CCN en urgence que nous persistons à juger trop tardif. Elle a maintenu la réunion non statutaire des SG des UD et des FD, qui aura pour but de contribuer à définir l'ordre du jour du CCN de janvier. Je m'y rendrais pour porter notre volonté de voir la Cgt sortir de cette crise par le haut.

Fraternellement,

Cédric CAUBÈRE

Secrétaire Général de l'UD Cgt 31.

Copie aux bases du département

Union Départementale

la cgt Rhône

engagée, solidaire

Adresse de la CE de l'UD à la direction confédérale

(Secrétaire général, bureau confédéral, CEC et CFC)

La commission exécutive de l'UD du Rhône, lors de ses réunions des 14 novembre et 5 décembre 2014, a été amenée à débattre de la crise que nous vivons à la CGT.

Ces débats, les réactions des directions des syndicats et des militants de la CGT du Rhône, nous amènent à faire part à la Direction Confédérale d'un besoin de réponses aux problèmes et questions soulevés par cette situation.

On constate dans la CGT des mauvaises pratiques dont sont responsables le collectif et des individus : décisions non collectives, entre autre, de dépenses (appartement et bureau), pratiques contestables (« prime » de départ pour un militant changeant de responsabilité)…

- Besoin de connaitre et/ou reconnaitre celles-ci en interne et non par médias interposés,
- Besoin d'en tirer toutes les conséquences :
  - Sur les responsabilités collectives pour mettre en place les correctifs nécessaires,
  - Sur les responsabilités individuelles : si elles sont assumées, doivent-elles ou non permettre aux dirigeants concernés de conserver leur mandat ?
- Il est nécessaire d'identifier ceux et/ou celles qui informent les médias des débats internes de la CGT et prendre les mesures nécessaires pour respecter le fonctionnement démocratique de la CGT.

Le respect des statuts de la CGT doit être la seule règle de conduite pour tous les membres des structures de direction de la CGT : Secrétaire Général, Administrateur, Bureau Confédéral, Commission Exécutive Confédérale, Commission Financière de Contrôle et Comité Confédéral National.

Les décisions prises par la CEC du 9 novembre, sur la base de l'introduction aux débats, sont une première étape et un début de processus qui peuvent nous aider à sortir de la situation de crise que connait la CGT.

Une très grande responsabilité repose maintenant sur les secrétaires généraux des organisations de la CGT réunis le 15 décembre, les propositions soumises au CCN 13 janvier doivent permettre un large consensus.

Lyon, le 11 décembre 2014.

215, Cours Lafayette – 69006 LYON – Tel 04 72 75 53 53 – Fax 04 72 75 53 59 –
email ud69@cgt.fr – Site www.ud69.cgt.fr

Déclaration de l'Union de Luttes des Unions locales CGT du Bassin Minier Ouest du Pas-de-Calais (Béthunois)

Le 11 décembre 2014

Une fois de plus, quand il y a une situation de crise, c'est encore la base qui va sauver la CGT.

Les basses manœuvres organisées contre la CGT par les chiens de garde du capitalisme, pour affaiblir notre syndicat, doivent nous inciter à resserrer nos rangs autour de nos valeurs de classe et de masse, dans l'intérêt des travailleurs, contre le réformisme et l'entrisme.

Depuis des années, la CGT est la cible quand d'autres syndicats plus réformistes et plus réformateurs, se contentent de signer des accords qui vont à l'encontre des revendications des salariés. La CGT, pour préserver la nécessaire unité des salariés, confrontés à des reculs sociaux et des attaques cinglantes contre leurs droits, acquis et conquis, a toujours su se taire face à des détracteurs et manipulateurs de l'information.

Si le métier de journaliste est noble, pour autant il est rarement objectif mais souvent subjectif selon des intérêts à défendre. Mais si les journalistes (heureusement ils ne sont pas tous-tes à mettre dans le même panier) et chefs des rédactions, savent souvent souffler le froid et le chaud, en dénonçant les corporatismes et les soi-disant positions conservatrices et figées de la CGT… dénoncer leur corporatisme et leurs avantages qui les rendent « intouchables »… restent un sujet tabou, aussi peuvent-ils à souhait utiliser les média-mensonges pour créer l'événement, sans jamais se soucier des dégâts collatéraux et des conséquences.

Ces chiens de garde du capitalisme n'ont pas à s'immiscer dans nos affaires car nous pourrions très bien nous immiscer dans les leurs et dans leur fonctionnement et financement.

Ceci dit, il est certain que la situation que nous vivons est très désagréable, même si nous les bases, nous n'avons rien à nous reprocher.

Si Thierry Lepaon a commis des fautes inexcusables, et si elles étaient avérées et démontrées, il ne peut être le second fusible après Eric Lafont qui a quitté ses fonctions d'administrateur et trésorier de la Confédération. Nous considérons que l'ensemble de la direction confédérale doit elle aussi assumer ses responsabilités, comme d'ailleurs l'ancienne direction confédérale et les directions des fédérations.

Car c'est bien la réforme et la restructuration de la CGT dans son ensemble, acceptées malgré une forte opposition, pour se calquer sur le modèle réformiste de la Cfdt, qui nous ont amenés à cette situation de crise de notre actuelle confédération, et à l'élargissement du fossé qui sépare la base qui assure la stabilité de la pyramide, et le haut de cet édifice.

Il suffit de relire la Charte d'Amiens pour comprendre qu'actuellement la CGT marche sur sa tête en oubliant ses jambes et ses bras, une tête qui semble avoir oubliée les raisons fondamentales de la création de la CGT il y a 120 ans et son organisation, il y a 110 ans.

Aujourd'hui, nous vivons un scénario incroyable qui pose débat, celui des alliances entre fédérations pro Lepaon pour faire face à l'alliance des fédérations anti Lepaon, elles en sont à un tel point de rupture avec la démocratie syndicale, qu'elles en oublient l'essentiel, la base et les syndiqués-es de la CGT, ceux sans qui la CGT ne pourraient plus fonctionner ou vivre.

Thierry Lepaon a peut-être eu des goûts de ministre, mais n'est-ce pas normal quand pendant des années il fût coupé des réalités, en siégeant à côté des « gens importants » dans diverses instances ? Passer du statut d'ouvrier au statut de dirigeant ou de l'inconfort de l'usine au confort d'un bureau, pousse naturellement à cette situation, sauf si des camarades ramènent les camarades à la réalité, ce que les membres de la direction confédérale n'ont pas fait.

Quoi qu'il en soit, le camarade Lepaon avec ses défauts, mais il doit quand même avoir des qualités malgré les propos entendus, n'est pas le seul dirigeant de la CGT à Montreuil qui a un train de vie plus que confortable et certains avantages liés à la fonction de dirigeants, même s'il n'y a pas qu'à Montreuil… rassurons-nous.

Toutes les erreurs constatées et les forfaitures avérées, doivent nous servir et pas nous enfoncer dans le doute, dans l'intérêt des centaines de milliers de syndiqués et des millions de travailleurs.

Le système mis en place pour restructurer la CGT est à revoir et à repenser car il crée de la division et surtout une aristocratie syndicale nuisible à nos intérêts de syndiqués-es et de travailleurs.

Le cogétise est une aberration qui sanctionne ceux qui luttent et organisent la défense des travailleurs à la base mais satisfait bien ceux qui ne luttent pas et n'organisent pas la défense des travailleurs, et intègrent sans contrôle possible, les isolés dans leur syndicat.

Le cogitiel, quant à lui, c'est une terrible arme contre les structures de proximité qui pratiquent la démocratie syndicale, mais aussi un grand danger lié au fichage des adhérents, comme s'il n'y avait plus de confiance entre la base et la tête.

La fusion des fédérations dans de grosses fédérations multi-professionnelles, va créer des monopoles dirigés par les gros et puissants syndicats au détriment des syndicats plus petits et donc plus faibles.

La modification de la Presse écrite CGT n'est pas concluante et conduit à sa disparition de son format papier au profit du format électronique, donc à l'individualisme.

La réforme des structures de proximité (UL, UD, US) au profit d'entités territoriales non plus interprofessionnelles mais multi-professionnelles au niveau des régions et de micro territoires, va créer un affaiblissement de la CGT et donc un affaiblissement de la démocratie syndicale.

Aussi, avec les affaires qui nous secouent au point de nous avoir fait douter, le pot-au-rose a été dévoilé, avec toutes ces réformes structurelles et politiques dans la CGT, la lutte des places a commencé.

Nous sommes aujourd'hui persuadés que seul un congrès ouvert à la base et non pas arrangé autour d'une poignée de dirigeants, peut sauver la grande CGT et ses valeurs de classe, de fraternité et d'internationalisme.

Nous sommes persuadés que cela n'est possible qu'avec une nouvelle équipe dirigeante soudée et intègre, issue du rang et non des stratégies bureaucratiques et corporatistes. Une équipe à qui irait notre confiance après cette tourmente juchée de violences, au moment même où le patronat, le capital, le pouvoir, la droite et l'extrême-droite sont dans une offensive antisociale gravissime pour les intérêts des travailleurs qu'ils soient du public, du privé, retraités ou sans emplois.

Aussi, la démission de l'ensemble du bureau confédéral, remplacé le temps nécessaire par des camarades mandatés par le CCN, qui auront comme tâche de gérer la situation d'urgence et l'organisation d'un congrès démocratique sur les valeurs de la CGT… est d'actualité vu la situation.

Il ne peut en être autrement, notamment quand même le CHSCT de la Confédération, s'inquiète de cette situation qui dégrade les conditions de travail et de la mauvaise ambiance dans la structure même de la CGT.

Nous ne voulons la tête de personne, même si certains ont des méthodes de petits patrons.

Nous voulons le respect des syndiqués-es, de la démocratie et des valeurs historiques de la CGT quand beaucoup trop selon nous, ont des vues panoramiques avec la tête dans les étoiles alors que nous sommes au fourneau et confrontés à la réalité sociale de notre classe opprimée un peu plus chaque jour.

La CGT appartient à ses syndiqués-es et à personne d'autre ! Elle doit être souveraine dans ses décisions mais toujours en lien avec les revendications des travailleurs, donc à l'écoute de sa base.

La CGT doit remarcher sur ses pieds !

Salutations fraternelles.

CGT Educ'Action NORD
Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

Bourse du travail-Bd de l'Usine-CS 2011- 59030 LILLE Cedex

NORD

Communiqué de la commission exécutive de la CGT Educ'Action Nord pour la défense de la CGT

Notre confédération est confrontée depuis plusieurs semaines à une succession de faits et de pratiques contraires aux valeurs portées par la CGT impliquant le secrétaire général.

Reconnus par le principal intéressé, ces faits révèlent des dysfonctionnements et des manquements graves du Bureau confédéral ainsi que des dérives anti-démocratiques liées à la stratégie syndicale et à l'orientation.

La commission exécutive de la CGT Educ'Action Nord demande que toute la transparence soit faite sur les dépenses engagées.

La commission exécutive de la CGT Educ'Action Nord considère que dans l'intérêt de notre confédération et de nos syndiqués, le secrétaire général ainsi que le bureau confédéral de la CGT ne doivent plus exercer leur mandat. Le secrétaire général et le bureau confédéral doivent présenter leur démission ou être démis par le CCN du 13 janvier qui, conformément aux statuts, devra élire un nouveau Secrétaire général, un nouvel administrateur (trésorier) et un nouveau Bureau. Cette nouvelle direction transitoire aura pour tâche d'organiser la tenue d'un congrès extraordinaire avant la fin du premier semestre 2015 afin de

1- rétablir la démocratie et replacer la Confédération sous le contrôle des syndicats et des syndiqués
2- mettre en débat la stratégie et l'orientation qui doivent être au service exclusif de la construction d'un rapport de force favorable aux luttes des travailleurs

La commission exécutive de la CGT Educ'Action Nord

Tél : 03.20.52.56.55 – Fax : 03.20.52.76.92

59@cgteduc-lille.org - http://www.sdencgt59.org

Educ' infos

Panneau syndical de la CGT Educ'action Seine-Maritime

10 décembre 2014

"Affaires Lepaon" Cette situation doit cesser !

Depuis des semaines, se multiplient dans la presse les "affaires Lepaon".
Le dernière en date nous a appris que le secrétaire général de la Confédération a reçu une "indemnité" de plusieurs dizaines de milliers d'euros du Comité régional Cgt de Normandie lorsqu'il l'a quitté pour devenir secrétaire général.
Il ne peut pas y avoir de transaction financière quand un permanent de la Cgt d'une structure devient permanent pour une autre.

Cette situation est proprement scandaleuse et inadmissible, alors que des milliers de salariés sont licenciés avec des indemnités dérisoires et que des millions d'autres rencontrent des difficultés pour boucler leurs fins de mois.
De plus, les équipes syndicales qui, au quotidien et au plus près des salariés, militent dans les entreprises et les services publics contre les licenciements et pour des augmentations de salaires, sont affaiblies et sont l'objet de sarcasmes ou de dénigrements.
On s'étonne que des choses aussi importantes que le logement de notre secrétaire général, ou la rénovation de son bureau, ne soient pas davantage soumis au contrôle de la direction du syndicat.

Cette situation doit cesser ! De tels comportements n'ont pas leur place dans la Cgt !

C'est pourquoi la Cgt Educ'action de Seine-Maritime demande la démission sans délai de M. Lepaon et l'élection rapide par la CE confédérale d'un nouveau bureau qui écarte l'ensemble des acteurs de ces "affaires".

Elle demande également la réunion d'un CCN extraordinaire pour diligenter rapidement une enquête interne qui ferait toute la lumière sur l'ensemble des faits et que les responsables de la Confédération et du Comité régional qui ont participé ou couvert de tels agissements soient écartés définitivement de leurs responsabilités dans notre syndicat.

Elle exige enfin que l'ensemble des sommes indûment perçues soit remboursé à l'organisation.

Rouen, le 8 décembre 2014

Motion adoptée à l'unanimité par la commission exécutive de la CGT Educ'action de Seine-Maritime

Les élus CGT, avec vous dans l'action

La CGT reste le premier syndicat de la Fonction publique. Elle est la première organisation aux ministères de l'Enseignement supérieur et de la Culture, elle maintient sa représentativité au ministère de l'Éducation nationale, retrouve un siège au ministère de la Jeunesse et des sports et elle conforte sa place dans l'enseignement privé.

La CGT Educ'action tient à remercier l'ensemble des camarades qui ont participé à la campagne mais également les électeurs qui lui ont accordé leur confiance.

La CGT Educ'action continuera à construire, dans les établissements et les services, un syndicalisme non-corporatiste et de lutte, porteur de revendications offensives et du refus de privilégier le « dialogue social » au détriment de la construction d'un vrai rapport de forces.

Education prioritaire La mobilisation continue

Le mardi 9 décembre, des centaines d'enseignants, d'agents et de parents d'élèves ont manifesté contre les sorties d'éducation prioritaire qui vont toucher 6 collèges et 43 écoles dans le département de la Seine Maritime.

De nouvelles manifestations auront lieu samedi 13 décembre contre cette « reforme » qui va fragiliser les équipes, dégrader fortement les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves.

DIEPPE – départ **10h** devant le collège Braque et devant l'école Paul Bert pour partir en manifestations et se rejoindre à **11h** devant le pont Ango

LE HAVRE – **15h** Espace Coty (devant Le Printemps)

ROUEN – **15h** Théâtre des Arts

Grand-Quevilly – 11h, marche solidaire au départ de la mairie annexe (au Vieux bourg)

En éducation prioritaire comme ailleurs, luttons pour des moyens à la hauteur des besoins !

Educ'action 76

26 av. Jean Rondeaux - 76108 ROUEN cedex
☎ 07 77 23 29 69
cgteduc.acrouen@gmail.com

Elus Lycées Pro ☎ 06 79 56 96 26
Elus Collèges/Lycées ☎ 07 77 23 29 69
Elu Ecoles ☎ 06 70 68 97 24

Montreuil, le 10 décembre 2014

ADRESSE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FNME-CGT
AUX SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES SYNDICATS
ET À LA DIRECTION FÉDÉRALE

DV/VG/PR
SG/14-101

SITUATION A LA CONFEDERATION

Après échange avec la Direction Fédérale la semaine dernière, l'Exécutif le 8 décembre et à partir du débat de la CEC du 9 décembre, à laquelle j'ai participé de par mon mandat, je souhaite vous apporter un certain nombre d'éléments pour tenter d'appréhender au mieux la situation quant aux révélations concernant le Secrétaire Général de la CGT et la situation de la Confédération.

Ces éléments sont tirés de nos échanges, de notre réflexion collective.

Des éléments qui doivent nous permettre d'engager la démarche nécessaire dans la Fédération afin de débattre et de décider en Direction Fédérale de notre intervention et notre position sur les différentes questions qui pourraient nous être posées en tant qu'organisation du CCN.

D'ores et déjà, le calendrier qui nous est proposé, après vote unanime de la CEC du 9 décembre 2014, est le suivant :

- Organisation d'une assemblée générale des Secrétaires Généraux des Unions Départementales, des Fédérations, des Comités Régionaux et des Organisations Spécifiques (UCR, UGICT, Privés d'Emplois, ...) ainsi que la CEC, le 15 décembre 2014. L'ordre du jour sera les explications, informations sur les dossiers ciblés par la presse et les préconisations de la Commission de Contrôle Financier, puis l'écoute des éléments apportés par les organisations pour permettre à la CEC qui se réunira le 16 décembre 2014 de fixer l'ordre du jour d'un CCN Extraordinaire.
- La tenue d'un CCN Extraordinaire le 13 janvier 2015

Quelques postulats de départ pour engager notre réflexion, nos débats et décider ensuite.

Quel que soit ce que l'on peut penser de la situation, quel que soit l'avis personnel qui peut en résulter, une chose est sûre et effective, tous les militants sont préoccupés, déstabilisés, interrogés et ressentent un profond malaise face à la situation posée ; que ce soit du point de vue des éléments factuels (avérés ou non) rapportés sur le Secrétaire Général de la CGT par les médias et que ce soit sur les comportements internes de certains distillant les fuites aux médias.

Autre élément, l'état d'esprit dont il faut se prémunir pour aborder le débat nous parait être : sang-froid, lucidité, objectivité. Nous devons prendre de la hauteur et le recul nécessaire. Nous ne pouvons pas seulement rester sur l'affect ou sur la réaction, car même si la colère s'entend totalement tant sur les dossiers que sur les comportements de fuites auprès des médias, elle n'a jamais été bonne conseillère.

Nous pouvons, sans en douter, affirmer que ce qui nous guide et l'enjeu pour notre Fédération et pour la CGT, c'est l'intérêt de l'organisation, de sa protection, et de ses militants, dans les syndicats, œuvrant chaque jour sur le terrain.
Ce sont eux qui font la CGT de tous les jours.

Fédération Nationale des Mines et de l'Energie : 263, rue de Paris – 93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 78 00 – Courriel : fnme@fnme-cgt.fr

Il nous faut également nous interroger, tous, sur le fait que globalement nous semblons prendre pour argent comptant ce que dise les médias sans attendre, en l'exigeant, les éléments factuels, dans le sens de l'exigence de transparence et de vérité que la FNME demande.
Les médias aujourd'hui dictent nos débats et nos décisions !!
Nous sommes tous, malgré nous, sensibles, perméables et du coup, quelque part manipulés ou manipulables car tellement attachés à la CGT.
Nos ennemis de classe le savent bien, trop bien !!!
En disant cela, il n'est pas question, pour autant, de nier les questions posées, mais celles-ci doivent être traitées dans la CGT, dans les instances et en toute responsabilité.

Au stade où nous sommes de la situation, la question du soutien au Secrétaire Général de la CGT, ou de la demande de sa démission n'est pas à l'ordre du jour. Ce n'est pas la question aujourd'hui.
A ce stade, il nous faut avant tout avoir les éléments, les analyser collectivement et décider en toute connaissance de cause de notre position. Nous en sommes à cette étape.
Au regard des enjeux, il nous faut prendre la hauteur nécessaire, le recul nécessaire pour décider, bien décider !
En effet, nous sommes tous conscients, je pense, que les impacts de toutes décisions ont et auraient des conséquences importantes et durables.
C'est toute la démarche que nous proposons d'engager avec la Direction Fédérale du 17 décembre prochain, pour décider collectivement de notre position dans un esprit de responsabilité individuelle et collective pour le CCN du 13 janvier 2015.

La situation, de par les premières analyses des Coordinations Régionales et de la Direction Fédérale.

La situation est grave et sérieuse, une crise interne profonde nous traverse, l'image de la CGT est écornée durablement.
Nous identifions bien la volonté de nos ennemis, à l'externe de déstabiliser profondément la CGT, de nous abattre en commençant par nous mettre un genou à terre !
Les remises en cause profondes des acquis sociaux que lancent le patronat et le gouvernement, les entraînent à toutes les plus basses attaques.
La fin justifiant les moyens, de leur point de vue, ils utilisent tous les coups, même les plus bas, les chiens sont lâchés !

Le modèle de syndicalisme français propre à la CGT est attaqué ouvertement pour le refonder et créer un syndicalisme d'accompagnement, de cogestion, dans la ligne des modèles Anglos saxon, le financement des organisations syndicales de salariés est mis en cause.

Pour le moment, les militants, sur le terrain, ont géré, ont fait bloc, ont argumenté, sur l'affaire de l'appartement, du bureau mais désormais manquent d'arguments sur le dernier dossier, tout en s'interrogeant s'il y en aura un suivant ! Donc, cette attitude est fragile !
Les animateurs de nos Coordinations Régionales nous indiquent que ce sont avant tout nos militants qui souffrent de cette situation, sans obérer l'impact que cela peut avoir sur nos syndiqués et les salariés, encore aujourd'hui difficilement mesurable.

La communication a été de notre point de vue déplorable tant dans son manque de réactivité, son silence parfois, que par son contenu extrêmement défensif. Il est totalement incompréhensif, que le bureau confédéral du 2 décembre, en désaccord avec le Secrétaire Général, ait refusé de diffuser les éléments explicatifs donnés sur l'indemnité de départ du Secrétaire Général du Comité Régional Normandie.
Nous qualifierons cela d'erreur politique, d'erreur d'analyse.
Pour autant chaque jour passé sans explications amplifie les dégâts internes.

En tout cas, nous faisons le constat d'un Secrétaire Général isolé, peu ou pas, ou mal accompagné et d'un bureau confédéral en dysfonctionnement.

Les enjeux au regard du contexte sont énormes et confèrent beaucoup de responsabilités à la CGT. Les salariés nous attendent sur des dossiers revendicatifs structurants pour leur avenir.
C'est notre démarche revendicative, notre rapport aux salariés, notre utilité qui doivent guider notre action et redevenir notre priorité.
Pour cela, il nous faut traiter la situation interne sans pour autant confondre vitesse et précipitation.

Alors, soyons sur les sujets profonds qui nous préoccupent et préoccupent les salariés, en interne affirmons fortement des exigences :

- Exigence de transparence, vérité et franchise sur les faits évoqués ou sur d'autres éléments nécessitant la connaissance en interne. Réaffirmation et respect des règles de vie, statuts et valeurs de la CGT. Pour tous et par tous !
  Il nous faut mettre en place des règles lorsqu'elles n'existent pas !
  Les travaux de la CFC vont dans ce sens.
  Les éléments (ci-joints) amenés à la CEC le 9 décembre 2014 vont dans ce sens.

- Condamnation sans équivoque des méthodes utilisées par certains à l'interne, de par l'utilisation des médias pour mener leur « combat ». « Combat » pour des intérêts de pouvoir, des intérêts personnels n'hésitant pas à sacrifier la CGT, à l'affaiblir considérablement pour imposer une idéologie, une démarche syndicale, qui n'est pas majoritaire aujourd'hui au regard des orientations votées au congrès confédéral. Des méthodes inacceptables, s'éloignant dangereusement de nos valeurs profondes

Dans la période que nous vivons, nous constatons des dérives dans notre fonctionnement et notre vie syndicale interne de tous point de vue.
«La discipline syndicale » se délite et l'individu, l'égo prend de plus en plus le pas sur le collectif. Beaucoup, sous prétexte d'autonomie voire de mandat, font ce qu'ils veulent. Cela amène malheureusement à des dysfonctionnements importants et à bafouer nos règles de vie. Les décisions majoritaires après débats contradictoires d'instances ne sont parfois plus respectées. Il nous faut réagir !
Nous devons en être conscients et travailler ensemble pour reconstruire notre fonctionnement collectif, richesse et particularité de la CGT.
Nous prônons le changement de société, nous devons être vigilants pour ne pas reproduire les travers de la société que nous dénonçons.

Le contexte extrêmement rude que nous traversons amène, c'est compréhensible, des doutes, des questions sur nos orientations et notre démarche, les bousculent, alors il nous faut affronter les débats et désaccords qui nous traversent et non pas les nier. C'est du courage politique de le faire.
Ne pas le faire nous amène, entre-autres, aux dérives que nous connaissons aujourd'hui.
Ces débats sont sur quelques points que j'identifierais, sans être exhaustive :

- notre démarche syndicale : institutionnelle, de lobbying ou revendicative et de construction du rapport de force,
- l'unité syndicale et le syndicalisme rassemblé,
- le rapport au politique,
- la stratégie de lutte,
- notre place et notre rapport au syndicalisme européen et mondial...

Quelques mots sur les tentatives de déstabilisation des organisations et de clivages entre-elles, cela dépasse le seul Secrétaire Général.

Je souhaite évoquer ce sujet, sous l'angle d'un exemple -mais il y en aurait d'autres- c'est la réunion de quelques Fédérations dont la nôtre de par ma participation qui a eu lieu le mercredi 3 décembre 2014 au soir avec T. LEPAON, dont la presse mensongère se gorge également.

Soyons sur les faits :
Une réunion informelle avec d'autres Fédérations, et avec le Secrétaire Général pour échanger de façon franche sur la situation, exprimer des points de vue sur la situation, sans manières, ni condescendance d'ailleurs !
La question d'un « soutien au SG » n'était tout simplement pas l'objet de la rencontre. Il n'est donc pas question de soutien ni de la Fédération, ni de ma part.

De plus, cette rencontre a fait l'objet d'un débat préalable avec une partie de la Direction Fédérale, la grande majorité des animateurs de Coordinations Régionales, présents le jour même, du fait d'une réunion programmée depuis longtemps avec eux, des camarades de la Fédération et moi-même.

Puis la rencontre a fait l'objet d'un compte-rendu aux membres de la Direction Fédérale présents le soir même et le lendemain lors de la réunion de la Direction Fédérale à tous les membres présents.
Je peux aussi affirmer que des réunions entre organisations existent, aujourd'hui pour échanger sur une certaine conception de notre démarche syndicale, et sur les désaccords existants concernant nos orientations votées au dernier congrès !
Mais celles-ci ne semblent pas intéresser la presse !!

Nous semblons retomber dans la même situation d'avant le congrès confédéral concernant la succession de Bernard THIBAULT.

Je n'apprécie aucunement ces tentatives de clivages et d'oppositions entre organisations de la CGT, voire de décrédibilisation, déstabilisation, attaques, et mise en cause de l'intégrité de dirigeants d'organisations. J'ai toujours eu à cœur de protéger mon organisation, la FNME et je ne la laisserai pas attaquer.

Que faire aujourd'hui, dans la situation ? Quelques questionnements que nous pourrions porter.

Quel est l'intérêt supérieur pour la CGT ?
Quelle situation au regard de tous les éléments cités protègeraient mieux l'organisation ?

- Départ et/ou démission du Secrétaire Général ?
- Refonte du Bureau Confédéral ?
- Maintien mais en revenant à l'application ferme des règles de vie de la CGT, revisitées, complétées si nécessaire, établies, transparentes ?

  En mettant en place un collectif renforcé pour les mettre en œuvre ainsi que les orientations, avec un travail concret sur le rôle et l'articulation BC, CEC et CCN ?
- Démission de ceux qui ont orchestré les fuites dans les médias et qui, peut-être, n'ont pas mesuré l'ampleur de ce qu'ils ont créé et ont généré une situation qu'ils ne maîtrisent plus eux-mêmes ?

Comment reconstruire la confiance, comment rassembler la CGT, sans s'engager dans une bataille interne dévastatrice pour la CGT et donc pour les salariés.

Il semble exister des « clans », des perceptions profondément différentes de la démarche syndicale dans le contexte, mais on ne peut concevoir que le combat de certains perdure jusqu'au prochain congrès confédéral.

Quels sont donc les questions profondes et les débats de fond à engager dans la CGT dès à présent, comme j'en ai évoqués plus haut pour affronter les questions ensemble et ne pas les nier et les laisser nous gangréner.

Pour cela, il nous faut du courage politique.

Voici, camarades les éléments que je souhaitais vous mettre à disposition, à partir des nombreux échanges des derniers jours et semaines sur la situation, pour que chacune et chacun, puisse se faire son avis à partir d'un maximum d'éléments.

De nature optimiste, je veux croire que nous nous en sortirons ensemble, la CGT a vécu d'autres moments durs et la force du collectif a su les dépasser.

Chers(es) camarades, redonnons ensemble du sens aux mots fraternité, solidarité, unité, loyauté, utilité.

Vive la CGT !

Virginie GENSEL-IMBRECHT
Secrétaire Générale FNME CGT

Pièces Jointes :

- Introduction de A ALPHONLAYRE à la CEC du 9 décembre 2014
- Note de la CEC du 9 décembre 2014 aux organisations de la CGT

FEDERATION DES OFFICIERS DE LA MARINE MARCHANDE

SECRETARIAT GENERAL DE LA CGT

Le Havre, le 10 décembre 2014

Monsieur,

Suite aux révélations de certains journaux concernant l'appartement, le bureau et la prime octroyée à Thierry Le Paon, suite à notre réunion des secrétaires généraux de la FOMM UGICT CGT, nous prenons acte de la décision de la tenue d'un CCN le 13 janvier 2015 dont nous étions également demandeur et voulons que l'ordre du jour comporte :

- la mise en place d'un groupe de travail composé de la CFC et de membres du CCN afin de clarifier le budget financier de la CGT.
- Revoir le fonctionnement de la direction confédérale
- Aborder la stratégie revendicative et les orientations de la CGT dans cette période de reculs sociaux sans précédent.

Nous souhaitons que la CGT retrouve les fondamentaux moraux comme prévus dans les statuts fondateurs.

Jean-Philippe CHATEIL
Secrétaire général de la FOMM UGICT CGT

Depuis 1894, plus d'un siècle voué à la défense de la profession

119, Cours de la République, 76600 LE HAVRE - Courriel : fedeofficiersmarmarugict.cgt@orange.fr
Téléphone : 33 (0)2 35 250 481 - Mobile : 33 (0)6 16 028 270 - Télécopieur : 33 (0)2 35 251 613

REGION METALLURGIE C.G.T.
NORD/PAS DE CALAIS

Ludovic BOUVIER

Région métallurgie C.G.T.
Nord/Pas de Calais

1 rue Mirland – 1er étage
59300 VALENCIENNES

Portable : 0666319157
E mail : ludovicbouvier.regioncgtmetallurgienordpasdecalais@orange.fr

Valenciennes, le mercredi 10 décembre 2014

DECLARATION

Sur la représentation collective des salariés dans les entreprises de moins de 50 et sur les évènements concernant le secrétaire général de la CGT (Thierry Lepaon)

Sous les ordres du MEDEF, le Gouvernement Socialiste a lancé des discussions sur un pseudo « Dialogue Social » pour remettre en cause les seuils d'effectifs, les « seuils sociaux » ouvrant aux salariés des entreprises avec des effectifs comptant entre 10 et 50 salariés, des droits sociaux et syndicaux.

Pour le MEDEF l'objectif est clair, éliminer la présence des représentants syndicaux et surtout celle d'un syndicat de classe que représente encore **la Région Métallurgie avec sa base.**

La Confédération pour sa part a pris une position incompréhensible et inacceptable, puisqu'elle est prête à lâcher sur l'obligation d'élire des délégués du personnel dans les entreprises entre 11 et 50 salariés, contre de nouvelles instances « paritaires » hors entreprises, réunissant représentants de syndicats et du patronat. La Confédération propose de maintenir les élections à l'entreprise uniquement quand deux salariés les réclameraient.
Deux volontaires au suicide !!!???

La Confédération ouvre la boîte de Pandore, en répondant à une vieille revendication patronale qui rêve de se débarrasser de son obligation d'organiser des élections à l'entreprise et de voir désigner des délégués protégés (délégués syndicaux) et ce, pour les entreprises de toutes tailles. Pire, la position de la Confédération risque de jeter en pâture des milliers de nos camarades militants déjà élus ou désignés dans les PME, PMI. **C'est inacceptable !!!**

Mais de par sa position, on peut penser que le Bureau Confédéral n'a pas abandonné l'idée qu'avait eu le précédent secrétaire Général de la CGT, au travers du document Ad Hoc sur la restructuration de l'organisation CGT, de remettre en cause les structures de proximité que sont les Unions Locales, Structures militantes... censées justement aider les syndiqués isolés, les salariés, notamment des PME, PMI confrontés à l'arbitrage patronale.

La lutte des classes, c'est d'abord dans l'entreprise qu'elle se joue et sûrement pas dans les salons, feutrés ou non, avec des spécialistes appointés au nom du « paritarisme » ! Nos adversaires de classes ne peuvent devenir des partenaires... Vouloir créer un nouvel échelon institutionnel à la place des acquis de la défense des salariés dans l'entreprise est totalement injustifiable.

Il est grand temps d'arrêter d'appeler, au sein de la CGT, « Des droits nouveaux » ce qui est en réalité des abandons et reculades devant le modèle de collaboration promu par le Patronat, le Gouvernement et l'Union Européenne.

Sur les évènements concernant le secrétaire général de la CGT

Les révélations de la presse de ces dernières semaines sur l'appartement, le bureau et l'indemnité de départ du secrétaire général de la CGT est symptomatique d'une dérive de l'orientation Confédérale qui s'est engagée dans les années 90 et s'est accélérée sous le mandat du précédent secrétaire général de la CGT.

Cette situation est devenue totalement intolérable pour l'ensemble du corps militant et des adhérents de l'organisation qui défendent avec force au quotidien les revendications des salariés et subissent pour cela, une répression farouche du patronat.

Il est clair que si le bureau Confédéral impulsait véritablement les luttes sur une orientation et des positions de classe avec la volonté affichée de construire la mobilisation générale pour gagner les revendications, nos adversaires de tous bords seraient bien occupés à d'autres choses qu'aux affaires internes de la CGT.
Désormais, la dérive de l'orientation Confédérale tourne totalement le dos à l'identité de classe de la CGT.

En ce sens, la Région Métallurgie Nord Pas de Calais demande au CCN de se prononcer en faveur de la tenue rapide d'un congrès Confédéral exceptionnel avec à l'ordre du jour, l'orientation de classe, la stratégie de lutte et le changement de la direction Confédérale.

Marseille, le 10 décembre 2014

- ***Aux Organisations du CCN***
- ***Aux Membres de la Commission Exécutive Confédérale***

Le Bureau de l'Union Départementale CGT des Bouches du Rhône, réuni le 8 décembre 2014 a, comme de nombreuses organisations dans la période, examiné les conditions dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui pour mener la lutte et le débat d'idées, face à une attaque coordonnée du patronat et du gouvernement.

Tout d'abord, nous condamnons avec la plus grande fermeté l'ensemble des faits et agissements qui ont consisté à transgresser les valeurs et les règles de vie de la CGT. Ceux qui bénéficient de ces actes, ceux qui les pratiquent, ceux qui les ont divulgués dans la presse, ceux qui savaient et se sont tus en interne, sont aujourd'hui discrédités et de fait disqualifiés.

Ces attitudes portent atteinte à l'ensemble des militants qui, tous les jours, sont et font vivre la CGT dont le monde du travail a besoin. La situation faite aujourd'hui au monde du travail impose que la CGT, à partir de ses valeurs, ses orientations, sa stratégie et ses actes, réaffirme clairement son syndicalisme de transformation sociale.

Dans le brouillage idéologique orchestré par le patronat, le gouvernement, la finance et les forces réactionnaires, la CGT ne peut se contenter de prôner ou d'attendre *l'irruption des salariés* et, dans le même temps, introduire dans le paysage des notions et positions étrangères à nos orientations de Congrès.

Que cherche-t-on à expliquer ou à nier quand il est dit qu'il n'y a *pas d'opposition de principe entre la CGT et le patronat ?* Où a-t-on mené l'analyse collective permettant d'affirmer qu'il y a, dans certains secteurs d'activités, un problème de coût du travail ? Qui a décidé des propositions portées par la CGT concernant les seuils sociaux ?

La Commission Exécutive Confédérale du 9 décembre a décidé un CCN extraordinaire le 13 janvier. Nous considérons que ce CCN doit, à la fois, régler les problèmes de transgression des valeurs et des règles de vie et créer les conditions de mettre la CGT sous la protection de toutes ses organisations.

.../...

Union Départementale CGT des Bouches du Rhône
Bourse du travail – 23 BD C. NEDELEC 13331 MARSEILLE CX 03
Tél. : 04 91 64 70 88 – Fax : 04 91 95 78 24 – mail : ud-cgt-13@wanadoo.fr – www.udcgt13.fr

Ce CCN doit, dans le même temps, prendre toutes les dispositions pour que soient menés partout, dans nos organisations, les débats nécessaires à l'affirmation ou la réaffirmation de nos valeurs et orientations. Cela implique qu'aucun sujet ne soit écarté. Le seul objectif étant que la CGT joue son rôle d'élévateur des consciences et participe, de manière efficace, à l'élévation du mouvement social (avec pour but et moyen l'unité des travailleurs avant tout et non celle de sommet), en organisant la convergence des luttes qui se mènent pour à la fois les faire aboutir et créer la dynamique indispensable pour donner confiance à toutes celles et ceux qui ont tout intérêt à ce que les choses changent.

La situation que nous vivons dans la CGT nous impose, plus que jamais, de mettre nos syndiqués en situation de décider. Il serait inacceptable que les débats de fond nous soient confisqués au profit de débats portant sur des questions d'individus. C'est pour cela que le CCN du 13 janvier doit décider de la tenue d'un Congrès extraordinaire et d'une direction, jusqu'au Congrès, dont la mission sera de faire vivre la CGT jusqu'au Congrès et de créer les conditions de l'appropriation collective des débats et contenus par le plus grand nombre de nos organisations et de nos syndiqués.

Le Bureau de l'UD CGT 13

Union Départementale CGT des Bouches du Rhône
Bourse du travail – 23 BD C. NEDELEC 13331 MARSEILLE CX 03
Tél. : 04 91 64 70 88 – Fax : 04 91 95 78 24 – mail : ud-cgt-13@wanadoo.fr – www.udcgt13.fr

Union Départementale des Syndicats C.G.T.
des Hautes-Pyrénées

Bourse du Travail ● Place des droits de l'Homme ● 65000 TARBES
Tél : 05 62 37 01 37 ● Fax : 05 62 36 07 73 ● Courriel : ud65@cgt.fr
http://udcgt65.free.fr

Tarbes le 10 décembre 2014

Adresse aux membres de la Commission Exécutive Confédérale

Chères et chers camarades,

La commission exécutive de notre Union Départementale se réunissait ce mardi 9 décembre 2014. Elle a analysé la situation faisant suite aux nouvelles révélations dont la presse se fait largement écho.

Même s'ils nécessitent une analyse approfondie établissement par établissement, les résultats des élections de la fonction publique sur notre département marquent quelques reculs, mais aussi des progressions qui pour certaines sont spectaculaires. Globalement les résultats marquent une bonne tenue de la CGT et vraisemblablement une légère progression en moyenne. L'impact des révélations de la presse sur ses résultats n'est ni confirmé, ni à écarter.

Il n'en demeure pas moins que notre Commission Exécutive a exprimé sa profonde exaspération devant l'accumulation des bévues et surtout la dernière annonce en date du versement d'une prime au bénéfice de notre Secrétaire Général. Cette dernière annonce est extrêmement choquante, contraire à nos valeurs et à nos règles de vie.

Elle a exprimé aussi sa colère au sujet de fuites qui seraient organisées en interne au profit de la presse. Ces pratiques portent une grave atteinte à notre organisation et doivent cesser. Elle a aussi exprimé son exaspération devant ce qui lui semble être la résultante d'une guerre fratricide au sein de la CGT, ce qui ne masque pas les responsabilités de Thierry Le Paon qui se devait d'être irréprochable. Cette situation n'est plus tenable et met en péril l'existence même de notre organisation.

En conséquence, notre Commission Exécutive a demandé :

1. La tenue d'un CCN extraordinaire. Nous prenons acte que ce premier point a été retenu depuis par la CEC.
2. Le départ de Thierry Le Paon de son mandat de Secrétaire Général de la CGT.
3. Le retour à des règles normales de fonctionnement, dans le respect de nos statuts et de nos règles de vie, dans la plus grande transparence et surtout dans la fraternité qui devrait être et rester une « marque de fabrique » de la CGT.

Recevez, chères et chers camarades, nos plus fraternelles salutations.

Pour la Commission Exécutive
de l'UD CGT des Hautes-Pyrénées
François DOUSSEAU

Secrétaire Général

Union Départementale des syndicats Cgt de Haute-Saône

5 Cours François Villon 70000 VESOUL ✆ 03.84.78.69.90 mail : ud-cgt70@wanadoo.fr

Motion de la Commission Exécutive de l'UD de Haute-Saône

La commission exécutive de l'UD70 s'est réunie, le 10 décembre, en réunion extraordinaire dans le cadre de la préparation de l'assemblée du 15 décembre 2014. En parallèle une consultation a été organisée pour les membres de la commission exécutive qui ne pouvaient se libérer.

Un long débat a permis une expression unanime concernant la crise que traverse la Cgt après les révélations de la presse. Cette expression peut se résumer ainsi :
Le stade de la crise de succession que connaît notre organisation depuis le 50ème Congrès a laissé place à une crise qui impacte maintenant l'ensemble de notre organisation. Il n'est aujourd'hui plus possible de faire comme si rien ne s'était passé et, contrairement à la façon dont a été traité la crise de direction, les militants attendent des instances de direction de notre organisation qu'elles déterminent les dysfonctionnements, les responsabilités collectives et individuelles et enfin qu'elles adressent un signe fort en direction des adhérents en prenant toutes mesures nécessaires à clarifier et réglé cette situation et ses conséquences.
Les dérives financières révélées par la presse ont bouleversé les militants de notre organisation. Nombreux sont ceux qui ont été choqués par le décalage entre l'utilisation des moyens issus des cotisations et les fondamentaux, les valeurs de la Cgt. Plusieurs bases dans le département ont fait part de perte d'adhérents, de difficultés d'échanges avec les travailleurs associés une perte de crédibilité de la Cgt.
La dernière révélation concernant l'indemnité de notre secrétaire général est perçue comme une insulte à nos valeurs et au militantisme de tant de camarades qui engagent du temps et des deniers personnels dans l'action, certains d'entre eux ont connu également des périodes de chômage, à la suite de licenciement en lien avec leur engagement syndical, ils ne bénéficieront pas de rattrapages financiers et sont dans l'incompréhension de telles pratiques en direction de dirigeants nationaux.
Plus généralement les militants et adhérents de notre département sont inquiets de l'éloignement de la Cgt par rapport à ses valeurs et font valoir qu'il n'est plus possible, sous prétexte de marginalisation, que la Cgt abandonne peu à peu ses repères de classe et de masse et soit vu comme une organisation "amortisseur de grogne sociale" plutôt que comme le syndicat révolutionnaire né de la charte d'AMIENS. La question de quelle Cgt aujourd'hui pour répondre aux attaques des politiques et du patronat est plus que jamais posée, le CCN doit faire de cette question une priorité.

La commission exécutive de l'UD de Haute-Saône demande donc que le CCN du 13 janvier :

- **Identifie clairement les responsabilités collectives et individuelles et prenne toutes décisions en conséquence**
- **Débatte de nos règles de vie et réforme nos modes de fonctionnement pour qu'à l'avenir de telles dérives n'existent plus**
- **Clarifie le rôle et le pouvoir décisionnel du BC, de la CEC et du CCN**
- **Se mette en situation d'organiser un Congrès anticipé pour notamment définir la stratégie et les orientations de la Cgt face aux ravages du capitalisme.**

Adresse du Bureau de l'UD de Seine-Saint-Denis aux membres de la Commission Exécutive Confédérale

Chers(es) camarades,

La CGT est un outil au service des luttes et des revendications des salariés. C'est le syndicat tourné entièrement vers le combat pour le progrès social. C'est une confédération où nous invitons les travailleurs à prendre toute leur place pour renforcer le rapport de force que nous sommes tenus d'engager contre les forces du capital pour une autre répartition des richesses.

A ce titre, le Secrétaire Général a une responsabilité toute particulière en tant que principal porte-parole de cette ambition au service du monde du travail. Il y a une exigence d'exemplarité d'autant plus forte, lorsque l'on est le dirigeant du principal syndicat du pays, qui de par les combats qu'il a mené, les victoires, les acquis qu'il a contribué à arracher, nourrit une forte adversité dans des franges de la société liées aux pouvoirs économiques et politiques.

Les informations sur des dépenses « somptuaires » du Secrétaire Général et « sa prime de départ » entachent la crédibilité de notre confédération. C'est un fait qu'il serait très malvenu de nier ou de juger comme chose insignifiante. Nos militants qui doivent batailler, argumenter et convaincre chaque jour pour d'autres possibles face à l'offensive des pratiques et politiques libérales, attendent d'une direction confédérale qu'elle impulse avec énergie les orientations décidées lors de notre 50ème congrès, en se gardant de toute entorse à l'éthique de la CGT.

Les élections de la fonction publique, en plaçant de nouveau la CGT comme première organisation syndicale, confirment la confiance des agents en un syndicat qui porte la défense et le développement des services publics comme outil essentiel pour l'égalité effective entre citoyens et le développement économique et social du pays. Si nous pouvons noter un tassement de l'audience de la CGT, il faut saluer le travail et le dévouement de nos camarades qui ont œuvré sans relâche pour obtenir ce résultat, dans l'intérêt des salariés, malgré un contexte rendu d'autant plus difficile par les révélations successives sur notre secrétaire général. Si ces dernières témoignent d'une volonté orchestrée d'affaiblir notre syndicat il n'en demeure pas moins qu'elles posent de graves questions.

Sur les coûts des travaux de rénovation de l'appartement et du bureau de notre Secrétaire Général, les dépenses engagées révèlent des dysfonctionnements dans les modalités de prise de décisions ainsi qu'une conception bien singulière de l'utilisation de l'argent des syndiqués. Nous considérons comme nombre de militants ces dépenses indécentes.

Pour ce qui concerne la dernière révélation sur la « prime de départ » , nous ne pouvons que nous faire les porte-voix de l'indignation qu'expriment nos militants, nos syndiqués.

Ces révélations ont mis en lumière des fautes éthiques et des dysfonctionnements démocratiques. Il convient d'en tirer tous les enseignements dans le cadre d'un débat serein afin de protéger notre syndicat de ce type de situation. C'est ainsi que le Bureau de l'UD CGT 93 se félicite de la convocation d'un CCN extraordinaire le mardi 13 janvier. Nous souhaitons que ce CCN traite de ces dysfonctionnements, du rôle et de l'articulation entre le BC, la CEC et le CCN, de notre stratégie syndicale et qu'il crée les conditions du rassemblement de toute la CGT.

Fraternellement,

Bobigny, le 10 décembre 2014.
Adopté à l'unanimité.

Union Départementale CGT 93
1, place de la Libération - 93016 BOBIGNY Cedex
Tél. : 01.48.96.36.37 - Fax : 01.48.30.98.69 - Site Internet : www.cgt93.fr - E-mail : contact@cgt93.fr

Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Montreuil, le 10 décembre 2014

Aux membres du Bureau Confédéral
Aux membres de la Commission Exécutive Confédérale

Objet : Propositions de l'UGFF-CGT suite à la note de la Commission Exécutive Confédérale, réunie le 9 décembre 2014, aux organisations.

Chères camarades,
Chers camarades,

Réuni ce jour, le bureau de l'UGFF a pris acte de l'organisation d'une assemblée générale des secrétaires généraux des unions départementales, des fédérations, des comités régionaux et des organisations spécifiques ainsi que de la Direction confédérale, le 15 décembre prochain.

Nous en prenons acte.

En amont de cette réunion et dans le prolongement de l'adresse unanime de la commission exécutive de l'UGFF du 8 décembre dernier, le bureau a jugé nécessaire de rappeler aux membres du bureau confédéral et de la commission exécutive confédérale ses réflexions et propositions pour créer les conditions d'un processus de sortie de la crise à laquelle notre CGT est confrontée.

Pour l'UGFF, un tel processus exigeait l'organisation d'un Comité Confédéral National extraordinaire.

La commission exécutive confédérale a décidé de l'organiser le 13 janvier prochain.

Nous nous en félicitons.

Vous comprendrez qu'il nous semble important de concrétiser nos propositions quant à son ordre du jour à savoir l'organisation d'un débat, sous la forme de plusieurs séquences, sur les sujets suivants, qui constituent à nos yeux autant de difficultés pour notre organisation :

- Projet syndical, unité et stratégie des luttes dans le champ syndical et au-delà, outil syndical, rôle et place des syndiqués, démocratie.
- Point d'étape sur la mise en œuvre des orientations issues du 50 ème congrès confédéral de notre CGT.
- Transparence totale s'agissant des dépenses confédérales engagées dans la dernière période.
- Par ailleurs et à l'évidence, toutes les difficultés évoquées ci-dessus soulignent que la direction confédérale de notre CGT est aussi confrontée à une crise de ses modalités collectives de fonctionnement et de son efficacité.

Refusant et rejetant toute polémique stérile sur les personnes, le bureau de l'UGFF propose que ce Comité Confédéral National examine les conditions de la mise en œuvre d'une direction collégiale de la CGT.

Dans ce cadre, le bureau de l'UGFF a pris acte de la nécessaire démission de l'administrateur de la CGT.

Le bureau de l'UGFF réitère la nécessité de la cessation urgente des fonctions du Secrétaire Général de la CGT.

Fraternellement,

Jean-Marc Canon,
Secrétaire Général de l'UGFF-CGT

Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT
263, Rue de Paris – Case 542 – 93514 Montreuil Cédex Téléphone : 01.55.82.77.56.
Mel : ugff@cgt.fr Site : http://ugff.cgt.fr

Conseil Général 31 la CGT Agir pour un développement humain durable

Toulouse, le 9 décembre 2014

Aux organisations du CCN

Copies
UD 31
CSD 31
CFRMP
Fédération des services publics

Camarades,

Le syndicat CGT du Conseil Général de la Haute-Garonne tient, au lendemain des élections professionnelles, à vous interpeller sur les dysfonctionnements actuels de notre confédération. En effet, il ne s'agit pas seulement de l'affaire Lepaon mais surtout l'affaire de la CGT !

Les différentes affaires, largement relayées dans la presse, ont fortement terni l'image de la CGT et ont porté préjudice au travail de terrain des militants à l'occasion des élections professionnelles et au-delà.

Comment les instances confédérales, ou tout au moins certains de ses membres, peuvent-elles ne pas tout mettre en œuvre, pour d'une part, faire la lumière sur les décisions et les responsabilités prises au lendemain de l'élection de Thierry Lepaon et à l'installation de celui-ci et, d'autre part, ne pas rendre compte aux syndiqués, bafouant ainsi les principes démocratiques de la CGT. Il est inadmissible que les syndiqués en soient réduits à lire la presse pour connaître l'évolution de la situation.

Tirant les conclusions de cette déplorable situation, l'ensemble des syndiqués du syndicat CGT CG 31 exige :

- la convocation d'un CCN extraordinaire afin de statuer sur le départ sans délais de Thierry Lepaon, **le renouvellement du bureau et son remplacement par une instance collégiale jusqu'à la tenue d'un prochain congrès confédéral.** En effet, la mise en place d'une telle organisation est seule de nature à garantir la transparence et à assurer le débat démocratique nécessaire sur les conceptions.

- Que le prochain CCN communique tous les éléments à l'ensemble des syndiqués.

- Que le prochain Congrès Confédéral soit ouvert et non figé et cloisonné comme cela a été le cas lors du 50e à Toulouse.

Il est essentiel, dans cette période trouble, face aux attaques d'un gouvernement aux ordres du patronat, que la CGT se recentre sur le combat de classe que nous devons mener. La CGT est un syndicat fort sur les bases de classe et il est essentiel d'ouvrir un débat démocratique en toute transparence sur un syndicalisme de transformation sociale, et de remettre au centre des discussions, les questions du monde du travail.

D'ores et déjà, le syndicat CGT CG 31 décide, en signe de protestation de suspendre le versement à Cogétise la part des dépenses somptuaires.

Fraternellement,

Pour la Commission exécutive

Le secrétaire général
Natacha POMMET

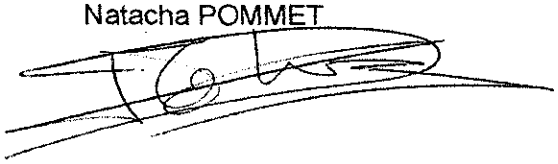

SYNDICAT CGT
DES CHEMINOTS
DE VERSAILLES
Quand le syndicat est fort, les travailleurs sont forts !
4 rue de l'abbé Rousseaux • 78000 Versailles 01 39 53 74 59 / 06 70 80 40 94 - syndicat.cgt.cheminots.de.versailles@hotmail.fr

Motion de la Commission Exécutive du syndicat CGT des cheminots de Versailles

- A l'attention de la CEC de la CGT,
- A l'attention de la CEF de la fédération CGT des cheminots,
- A l'attention du secteur fédéral CGT de Paris Rive-Gauche,
- A l'attention de la CE de l'UL CGT de Versailles,
- A l'attention de la CE de l'UD CGT des Yvelines.

Versailles, le 09 décembre 2014

Chers camarades,

La CE du syndicat CGT des cheminots de Versailles fait part de sa consternation devant les faits scandaleux révélés ces dernières semaines sur l'utilisation de l'argent issu des cotisations des syndiqués par les plus hautes instances confédérales.

- Si nous trouvons normale la mise à disposition d'un logement de fonction pour notre secrétaire général, le devis des travaux rendu public, signé par le trésorier confédéral, a choqué les syndiqués, notamment les dépenses ahurissantes d'électroménager, jusqu'à la moindre cafetière Nespresso, qui donnent l'image de dirigeants se payant « sur la bête » !

- Mais nous sommes stupéfaits et scandalisés du versement d' « indemnités de départ » à notre secrétaire général pour sa mutation de la direction CGT de la région Basse-Normandie à la Confédération. Il s'agit là d'un enrichissement personnel parfaitement contraire à nos valeurs syndicales!

Les arguments utilisés par les uns ou les autres dans la communication confédérale pour justifier l'injustifiable, tel que « nous n'allions pas le loger à Ivry » ou pire encore, que le « changement d'employeur explique les indemnités de départ », sont lamentables. Ils mettent en lumière une véritable dérive éthique au plus haut niveau de notre organisation.

Les syndiqués de terrain, qui se battent tous les jours contre l'exploitation capitaliste et pour renforcer l'outil CGT ne peuvent tolérer cette image dépravée de notre syndicat.

De plus, le fait qu'un ou plusieurs « corbeau(x) » alimente(nt) la presse dans le but évident de « prendre la place » de l'équipe dirigeante - sans hésiter à nuire gravement à l'ensemble de l'outil CGT, en pleine période d'élections professionnelles dans la fonction publique - nous écœure au plus haut point.

Nous ne pouvons dissocier ces dérives personnelles, des dérives de la ligne quant au respect des fondements de la CGT. Nous les dénonçons depuis plusieurs mois au travers de diverses motions pour lesquelles nous n'avons eu aucune réponse :

- le scandaleux rapport du CESE sur l'organisation de l'ouverture à la concurrence dans le transport ferroviaire de voyageurs, dont Thierry Lepaon était rapporteur, rédigé en contradiction avec les orientations du 41° Congrès de la fédération CGT des cheminots,

- les déclarations de Thierry Lepaon au Nouvel économiste, niant l'opposition fondamentale de classe entre les salariés et les patrons, en violation des statuts et des principes fondateurs de la CGT,

- les scandaleuses prises de position de Thierry Lepaon en pleine grève contre la « réforme ferroviaire » au mois de juin dernier, prenant à contrepied les AG de syndiqués CGT, les AG de grévistes dans tout le pays, même les positions de notre secrétaire fédéral…

- l'initiative désastreuse de la délégation CGT à la négociation nationale interprofessionnelle, prête à troquer la suppression des DP dans les entreprises de 11 à 49 salariés, contre une pseudo-représentation des salariés des entreprises de moins de 50 salariés dans des commissions paritaires locales, hors de l'entreprise, en violation des repères revendicatifs confédéraux !

Face à cette situation grave, nous nous refusons à nous résigner à une révolution de palais, pour continuer sur ces mêmes logiques.

Nous demandons que des mesures exceptionnelles soient prises, pour faire face à cette situation exceptionnelle :

- Nous appelons à la démission immédiate de Thierry Lepaon, dans l'intérêt de la CGT,

- Puisque tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit d'une « faute collective » et que la confiance est durablement entamée, nous appelons en toute logique à une démission collective des membres du bureau confédéral,

- Nous appelons le Conseil Confédéral National, direction statutaire et légitime de la CGT, issue des Fédérations professionnelles et des Unions Départementales, à prendre également ses responsabilités et à convoquer un congrès confédéral extraordinaire au plus tôt, afin de renouveler en profondeur la direction confédérale et d'opérer une remise à plat générale du fonctionnement de notre organisation, suivant les exigences de démocratie et de transparence assignées à l'élu et au mandaté CGT.

- Nous appelons enfin à la réaffirmation du caractère de « classe et de masse » de la CGT, contre toute tendance à la conciliation et à la compromission de classe.

Dans l'attente de telles décisions, à la hauteur de la gravité de la situation, par respect pour les syndiqués et leur engagement syndical, la CE du syndicat CGT des cheminots de Versailles déclare que si toute la lumière n'est pas faite sur ces "affaires" et que les responsables n'en tiraient pas toutes les conséquences, nous suspendrons le versement des cotisations aux structures confédérales.

En clair, le syndicat CGT des cheminots de Versailles, plus gros syndicat de son UL et l'un des syndicats les plus dynamiques en termes de renforcement de toute la fédération, continuerait à agir, à faire des nouvelles adhésions, à collecter les cotisations, à les reverser aux structures professionnelles et territoriales, mais n'enverrait plus de chèques à la confédération via CoGéTise, si la situation nationale ne devait pas être complètement éclaircie, notamment l'utilisation au plus haut niveau de l'argent des syndiqués, prélèvement conséquent consenti par les syndiqués pour faire fonctionner l'outil CGT et non pour être dilapidé.

Dans l'attente que cette mauvaise farce trouve un terme honorable dans l'intérêt de toute la CGT, veuillez recevoir nos salutations fraternelles.

La Commission Exécutive du syndicat CGT des cheminots de Versailles

A la Commission Exécutive Confédérale.

Toulouse, le 9 décembre 2014

Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées a réuni ses huit Unions départementales, aujourd'hui, mardi 9 décembre 2014, afin de réfléchir à la situation actuelle que traverse la CGT, suite aux nombreuses révélations parues dans la presse au sujet de notre secrétaire général.

Même s'il est évident qu'une campagne de presse nauséabonde est bien orchestrée, il y a des faits qui provoquent la colère des militants et des syndiqués de nos organisations.

La question de la rupture conventionnelle et d'indemnités perçues (quel que soit le montant) les ulcèrent au plus haut point. Cela confirme des manques à nos règles de vie et des atteintes graves portées aux valeurs de la CGT.

La CGT doit en tirer les conséquences. Un électrochoc est aujourd'hui nécessaire. Mais, au-delà d'un départ qui s'impose pour le Secrétaire Général, le mal est plus profond et semble révélateur de certaines pratiques dans l'organisation.

Aujourd'hui, la presse nous annonce la démission de l'administrateur de la CGT. Non, il ne peut et ne doit porter le chapeau tout seul, c'est la crédibilité collective qui est engagée.

Suite aux demandes de nombreuses organisations, dont les huit unions départementales de Midi-Pyrénées, la CEC a décidé de convoquer un CCN extraordinaire le 13 janvier 2015. Cette décision correspond pleinement à notre demande car la crise interne ne pouvait se régler dans le cadre d'une réunion non statutaire.

Nous tenons notre Conférence Régionale les 17 et 18 décembre prochain, c'est pour nous une priorité.

Néanmoins, la réunion « informelle » des secrétaires des organisations étant maintenue le 15 décembre, les UD de la région feront tout leur possible pour y participer et seront attentives à l'ordre du jour proposé par la CEC dans le cadre du CCN extraordinaire.

Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées réaffirme sa volonté de travailler à l'unité de la CGT.

Comité régional Midi-Pyrénées Lionel PASTRE	UD 09 Didier MEZIN	UD 12 David GISTAU
UD 31 Cédric CAUBERE	UD 32 Eric CANTARUTTI	UD 46 Patrice MATENCE
UD 65 François DOUSSEAU	UD 81 Michel BELIERES	UD 82 Lina DESANTI

Résolution du Comité Général du 9 décembre 2014

De l'UD CGT de Paris

A l'attention des Organisations du C.C.N. et de la CE Confédérale

Le monde du travail en France et en Europe est sous le feu nourri des politiques libérales les plus acharnées qui entendent ne plus respecter aucune des règles sociales conquises par les générations précédentes.

Le monde du travail, notre peuple, sa jeunesse, payent un prix terrible ; la volonté des financiers et des grands patrons est de faire reposer la gestion de la crise de leur système sur nos sacrifices.

Face à ce saccage social et humain, à ce recul de civilisation, nous ne pouvons compter que sur notre force collective et nos luttes pour empêcher la remise en cause totale de nos droits.

Dans le passé, les travailleurs et l'ensemble du mouvement social ont déjà dû affronter leurs adversaires de classe dans des luttes importantes. Depuis 1895, date de sa création, ils ont pu se rassembler dans la Cgt pour être plus forts. Ainsi, ils ont obtenu des avancées sociales historiques, des droits pour certains inimaginables. Le monde du travail, grâce à la Cgt, a construit, avec d'autres, un ensemble de règles sociales qui ont permis une vie meilleure aux générations qui se sont succédées dans ce pays.

La Cgt est, aujourd'hui, l'organisation qui peut le mieux rassembler les salariés, les privés d'emplois, les retraités, les jeunes.

La Cgt est à même de proposer à toutes celles et ceux qui souffrent et veulent se battre de s'unir.

La CGT devient le dernier recours face au bulldozer patronal et à ses soutiens politiques de tous bords ; à l'image du pacte de responsabilité et de la loi Macron, nous en demandons le retrait.

La CGT doit être plus forte, plus visible, présente partout, pour se situer au niveau de la souffrance et de la colère qui existent dans les entreprises, dans le pays.

L'orientation de notre organisation syndicale est de porter réellement avec combativité nos repères revendicatifs avec la ferme intention de les faire aboutir.

La dimension de la crise sociale donne aux militantes et militants de la Cgt la responsabilité de ne pas en rabaisser dans nos ambitions et nos principes.

Force est de constater que, depuis quelques temps, le « brouillage » du message Cgt désoriente de plus en plus.

La gravité de la situation impose des débats de fond, sur l'essentiel de notre démarche, de notre orientation, de notre combat syndical, la vie de notre organisation ; ces derniers mois ont été marqués, en réalité, par des débats superficiels.

Sans débats, de nombreuses initiatives et positions ont été prises qui ne correspondent pas à ce que pensent, ce que veulent les adhérentes, les adhérents de la Cgt.

Elles et ils ressentent une dérive de leur organisation, une dilution des principes, des valeurs de la Cgt.

Le Comité général de l'union départementale des syndicats Cgt de Paris partage cette opinion.

La Commission Exécutive de l'UD CGT de Paris a alerté à plusieurs reprises la Direction confédérale.

La presse se fait l'écho de fautes répétées et avérées qui sont révélatrices de cette dérive et de cette perte de repères.

Toute tentative de « rafistolage » pour éviter d'endosser ses responsabilités décrédibiliserait encore notre syndicat.

Dénoncer une campagne contre notre organisation syndicale pour tenter de justifier ce qui ne peut pas l'être n'est pas plus sérieux.

La Cgt ne peut plus continuer ainsi. Nous ne pouvons plus faire l'économie d'une mise à plat des sujets en débat dans l'organisation et qui doivent être tranchés dans la clarté et par la démocratie syndicale.

Les syndicats parisiens de la Cgt réunis ce jour en comité général demandent que se tienne un Comité Confédéral National extraordinaire au plus tôt, avec à son ordre du jour la convocation d'un congrès confédéral en 2015.

Le CCN devrait prendre les dispositions provisoires qui s'imposent sur :

- l'élaboration d'un rapport précis et détaillé de la commission financière de contrôle concernant les fautes commises dans la gestion des dépenses confédérales dans le respect des statuts confédéraux ; le C.C.N. devra se prononcer pour accorder ou non la confiance au Secrétaire Général de la Cgt ;

- un bilan de la mise en œuvre des orientations décidées au 50ème congrès confédéral ;

- la stratégie que doit adopter la confédération dans les luttes à venir ;

- le rôle et la place des syndiqué-e-s et de leur organisation pour un fonctionnement démocratique de la CGT.

Fait à Montreuil, le Mardi 9 décembre 2014

Adresse à la Commission exécutive confédérale de la Cgt

La commission exécutive de l'UD 94, réunie le 9 décembre 2014 a débattu sur la situation économique sociale que vivent les salariés de notre département et sur les résultats des élections récentes, toutes ou presque toutes enregistrant un recul de la CGT.
Si, nous pouvons nous féliciter de rester la première OS, c'est uniquement grâce au travail de terrain des militants, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes alors qu'ils étaient confrontés aux attaques consécutives aux multiples « révélations » de la presse. Les militants ont tour à tour été surpris, choqués et scandalisés. Si tous ont fait front avec courage, défendant leur organisation en réservant leur colère pour l'exprimer dans les structures CGT, il n'empêche que ce climat d'offensive contre la CGT ne peut masquer une situation anormale, créant un doute sur le fonctionnement interne.

Ces doutes viennent s'ajouter à ceux déjà exprimés durant notre récent congrès départemental sur la stratégie de la CGT face aux attaques de plus en plus graves portées aux salariés, aux citoyens.

La question qui se pose est : De quelle CGT avons-nous besoin ?
Certainement pas d'une CGT divisée, affaiblie par des pratiques douteuses et des décisions non démocratiques.

Quel syndicalisme CGT pour affronter les défis posés?
Nos camarades dans les entreprises, mais aussi la population, n'en peuvent plus et sont en attente d'une réaction forte à tous les coups qui leur sont portés et qui rendent leur vie de plus en plus difficile.

Il est de la responsabilité de la Direction confédérale d'impulser, d'aider ses militants, ses syndicats à organiser, à renforcer le rapport de forces avec une feuille de route claire, visible, avec des mobilisations massives et coordonnées qui donnent confiance dans les luttes et dans la volonté de les élargir et de les renforcer.

Or dans ce contexte, nous voyons émerger de la Direction Confédérale des décisions équivoques.
Ainsi la décision du Bureau Confédéral du 3 novembre dernier, concernant l'avenir des Prud'hommes (laissant entendre que la CGT abandonnerait les élections), n'est pas de nature à favoriser les actions, déjà bien difficile à impulser.
Les positions CGT portées dans les négociations sont, souvent, le fait d'un cercle d'initiés et non le fruit d'un débat démocratique, comme le confirment, malheureusement, celles liées au « dialogue social» qui met en cause les conventions collectives, le syndicat à l'entreprise de moins de 50 salariés et les conseillers du salarié.
Avancer des propositions qui impactent les seuils sociaux actuels, dans un contexte d'absence de rapport de forces CGT, sachant que le MEDEF est vent debout pour supprimer les seuils des IRP, est-il seulement une faute ?

Cette question des seuils sociaux et des propositions CGT portées dans le cadre de la négociation sur le dialogue social questionne sur deux points :
- Les propositions portées ne s'opposent-elles pas aux décisions des congrès précédents qui portent la nécessité d'organiser les salariés à l'entreprise (ou à défaut au plus près), avec les moyens d'intervention que représentent les institutions représentatives du personnel ?
- Qui a validé la feuille de route et le contenu revendicatif de cette négociation ?
Le CCN n'en avait-il pas la compétence ?

La situation actuelle met en évidence une perte de valeurs CGT, de savoir-faire et de respect des règles de vie. Nous refusons toute dérive vers un syndicalisme de renoncement.
La seule alternative possible se situe dans le respect intégral de nos statuts en particulier son préambule.

Pour toute réponse aux réactions des militants, une réunion des secrétaires généraux des fédérations et des unions départementales va avoir lieu dans les jours qui viennent. Or, cette réunion ne pourrait prendre aucune décision n'étant pas statutaire. Pire nous apprenons qu'une réunion a été organisée en catimini avec 5 fédérations (sur les 31 existantes). Aucun représentant du champ interprofessionnel... Qui a choisi les organisations à convier ? Pourquoi celles-ci et pas les autres ?
Nous sommes indignés par de telles pratiques qui ne peuvent qu'aggraver les clivages dans la CGT.

Aussi, la Commission exécutive de l'Union départementale CGT 94 demande conformément à l'article 28 des statuts confédéraux, que soit organisé un CCN extraordinaire, avant celui de février 2015.

L'ordre du jour pourrait porter sur :

- Identifier les dysfonctionnements actuels ;
- Repréciser les rôles du BC, de la CEC et du CCN... ;
- Analyser nos capacités de mobilisation, l'impulsion confédérale et débattre de la stratégie CGT. ;
- L'organisation d'un congrès anticipé.

En effet, seule la tenue d'un "CCN convoqué à le demande du tiers de ses membres sur un ordre jour précis", conformément à nos statuts, garantirait l'exercice démocratique dont le débat constitue la richesse de notre organisation seule capable de construire le rapport de force, tant nécessaire dans la période.

Notre demande s'appuie sur l'incapacité du Bureau Confédéral, de la CEC, ainsi que de la Commission Financière de Contrôle à répondre efficacement à l'aggravation de la situation. Elle va au-delà du logement du secrétaire général, de la transparence de l'utilisation des moyens de la CGT.
Ces affaires ne sont que la résultante de ces dysfonctionnements et non la cause.

L'avenir de la Cgt passe par la capacité de ses organisations à se réapproprier le Comité Confédéral National, tels que défini statutairement.
Nous en appelons à la responsabilité et à la lucidité de la Commission Exécutive Confédérale, afin que soient prises en compte nos propositions.

Cergy, le 9 décembre 2014

* au Bureau Confédéral
* à la CE Confédérale
* aux organisations du CCN
* à l'URIF CGT

Objet : Demande rapide d'une réunion d'un CCN exceptionnel

Cher-e-s camarades,

La Commission Exécutive de l'Union Départementale des Syndicats du Val d'Oise réunie le 9 décembre 2014 a échangé sur la gravité de la situation interne à la maison CGT.

Les dysfonctionnements, l'absence de règles financières saines et démocratiques pour engager des dépenses et les contrôler, ont porté gravement atteinte à l'image de la CGT toute entière, de ses militants et de ses adhérents.

En pleine campagne des Elections Fonction Publique, la presse a eu connaissance d'éléments financiers internes à la CGT, véhiculés par un-e ou plusieurs membres de la Commission Exécutive Confédérale qui ont, non seulement portés atteinte à notre Secrétaire Général mais également à toutes les organisations de la Cgt, jusqu'à nos adhérents interpellés, malmenés, provoqués et en mauvaise posture sur le terrain, pour expliquer ce qu'ils ne maitrisaient pas.

La vérité, la transparence, la sincérité et les explications des faits doivent être données à l'ensemble des organisations de la Cgt et à tous les adhérent-e-s.

Pour que la confiance des adhérent-e-s au sein des organisations de la Cgt reste entière, il faut que la démocratie soit respectée et les décisions prises validées et appliquées par toutes nos structures professionnelles et territoriales.

A cet effet, alors que la CGT est plongée dans une situation exceptionnelle, le CCN doit jouer pleinement son rôle durant la période qui précédera la tenue d'un congrès exceptionnel.

Il doit définir des règles claires de fonctionnement de la confédération, de gestion de ses moyens financiers et humains, préciser les conditions des mandatements et de représentation de la confédération dans la plus grande transparence et en conformité avec les règles de vie de toute la CGT.

Au vu de la situation actuelle, nous exigeons que l'ensemble des décisions soient prises par le CCN et non par la CE Confédérale, soumises au vote des organisations, avec diffusion en toute transparence, des votes à toutes nos structures.

C'est pourquoi les membres de la Commission Exécutive de l'Union Départementale du Val d'Oise exigent :

La transformation de la réunion informelle des FD et UD en réunion formelle d'un CCN qui aura pour objectif :

- d'identifier les dysfonctionnements qui ont permis de déclencher de telles dépenses incontrôlées.

- de mieux définir les rôles, les tâches et les responsabilités de chaque instance (BC, CEC et CCN).

- de proposer et de faire vivre dans toutes nos structures des règles de vie permettant l'exercice d'un syndicalisme démocratique, de masse et de classe.

Alors qu'en 2015, nous allons fêter les 120 ans d'existence de la Cgt, plus que jamais nos valeurs doivent être réaffirmées, fidélisées, respectées et partagées par toutes nos structures et par tous nos adhérent-e-s.

Recevez, cher-e-s camarades, nos fraternelles salutations.

Pour la Commission Exécutive de l'UD CGT 95

Le Secrétaire Général

Yann GARROUI

26, rue Francis Combe ▲ 95000 Cergy ▲ Téléphone : 01 30 32 60 22 ▲ Télécopie : 01 34 24 98 06 ▲ e-mail : ud@cgt95.fr

Adresse de la Commission Exécutive Fédérale

aux membres de la Commission Exécutive Confédérale et aux membres du CCN

Notre Commission Exécutive Fédérale s'est réunie le 8 décembre 2014.

Elle a pris connaissance des réflexions d'instances, de militants et de syndiqué-e-s qui s'inquiètent de la situation que vit aujourd'hui notre CGT. Elle constate que les décisions du Comité Confédéral National n'ont pas apporté les réponses souhaitées par nos syndicats et nos syndiqué-e-s. Pour autant, la CEF déclare qu'elle ne laissera en aucun cas les puissances financières et les patrons qui dirigent les organes de presse, jeter le discrédit sur notre organisation et lui dicter de l'extérieur son comportement.

La CGT appartient à ses syndicats. Elle doit rester indépendante des forces hostiles au mouvement syndical confédéré, et régler par elle-même les sujets qui la concerne dans le respect de ses statuts.

Notre organisation est aujourd'hui fragilisée par les dépenses pas toujours justifiées, les dysfonctionnements, les erreurs de la direction confédérale et l'absence de réponse appropriée aux demandes des structures et des syndicats qui ont choqué plus d'un syndiqué-e. Il est urgent de prendre les mesures qui s'imposent dans l'intérêt de notre CGT.

Et ce d'autant que le monde du travail subit aujourd'hui les plus violentes remises en cause des droits et des conquêtes sociales que nous ayons connues depuis 1945.

Notre Fédération s'est à maintes reprises exprimée pour ré-affirmer notre attachement au maintien des obligations découlant du seuil de 11 salarié-e-s et la nécessité que la CGT ouvre des perspectives de mobilisation nationales unitaires pouvant aller jusqu'à la grève interprofessionnelle pour le retrait du Pacte de Responsabilité et la défense de la Protection Sociale, en rupture avec les organisations qui soutiennent le gouvernement. La CGT doit prendre ses responsabilités et répondre efficacement aux attentes des salarié-e-s, privés d'emplois et retraités.

C'est pourquoi nous demandons la tenue d'un Comité Confédéral National extraordinaire avant la fin de l'année ayant à l'ordre du jour :

- la construction du rapport de force pour que nos revendications soient enfin satisfaites,
- la clarification de notre position sur la question des seuils sociaux pour les entreprises de moins de 50 salarié-e-s,
- la prise de mesures sérieuses afin de sortir par le haut de la situation actuelle et rétablir les conditions d'un fonctionnement normal de notre organisation au service des revendications.

Il est nécessaire d'agir et de répondre aux attentes de nos militant-e-s et de nos syndiqué-e-s.

La transparence et le respect de nos structures, nos valeurs, nos règles de vie et notre démarche syndicale doivent s'appliquer à tous les étages de notre organisation.

Il nous faut revenir à nos fondamentaux. Cela nous permettra enfin d'avancer, sur notre terrain, celui des luttes pour les revendications.

Pour la Commission Exécutive fédérale de la Fédération des Sociétés d'Etudes

Fédération des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42
E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr

A Bourg en Bresse, le 8 décembre 2014

Aux membres de la CEC,

Si nous partageons l'enjeu de la syndicalisation, si nous partageons l'enjeu de la bataille idéologique, nous devons réagir au plus vite. Le contexte économique et social devient de plus en plus difficile pour les salariés. Les idées réactionnaires progressent et tendent à devenir une pensée hégémonique.
L'évolution du salariat, sa mobilité géographique et professionnelle, subie ou choisie, doit être intégrée par notre organisation. Au plus près du terrain, tous les jours, nous nous rendons compte que notre organisation n'est pas prête à relever ces défis.

Ce constat redonne tout son sens à l'esprit des bourses du travail, à nos Unions Locales (vie syndicale, formation, éducation populaire...). Ces Unions locales sont probablement notre plus grande richesse, au plus près des bassins de vie et de travail. D'ailleurs nos adversaires mesurent bien cette force.
Nous devons impérativement faire un état des lieux de ces structures qui sont dans une situation d'extrême fragilité dans nos territoires. Aujourd'hui la question est de savoir comment pouvons-nous concentrer un maximum de moyens humains et matériels dans ces structures ?

Nous devons donner des outils performants à nos camarades investis dans les entreprises, les services publics et dans les structures de proximité. Nous devons être au service de nos militants de terrain.

Notre outil informatique n'est plus adapté, s'il l'a été un jour. Il consomme trop de temps syndical et n'est pas performant. Dans l'Ain, les camarades se plaignent de sa lourdeur. Nous devons articuler cette problématique avec celle de la « carte permanent », indispensable pour répondre à cette mobilité des salariés. La question n'est pas de savoir si elle se mettra en place un jour, nous y viendrons inéluctablement. La question est de savoir combien de temps allons-nous encore perdre pour la mettre en place ? Combien de retard allons-nous prendre ?

Concernant notre projet revendicatif, s'il doit évoluer, cela relève d'une décision de congrès. Cependant les espaces de débats et de construction doivent se multiplier. Les échelons régionaux (comités régionaux, responsables fédéraux en région), départementaux et locaux (nos UL) sont pertinents.

Voici les priorités que la CE de l'UD de l'Ain souhaite soumettre à la CEC.

Union Départementale CGT de l'Ain
3, impasse Alfred Chanut | 01000 Bourg en Bresse | tél : 04 74 22 16 48 | Fax : 04 74 22 11 60 | E.mail : ud1@cgt.fr | www.cgtain.org
Adresse postale : CS 60092 | 01003 Bourg en Bresse

Aujourd'hui, peu importe le degré de véracité des dernières révélations, la situation actuelle ne peut pas perdurer. Elle ne nous permet pas de nous préparer à ces défis, à ces évolutions nécessaires.

Plus grave, loin d'être au service de nos militants de terrain, nous contribuons à les mettre en difficulté. Aujourd'hui, les militants de terrain sont interpelés par les syndiqués et plus généralement par les salariés. Comment envisager une campagne de déploiement « négociation dialogue social » dans ce contexte ? Dans l'Ain, nous avons pris la décision de ne pas envoyer les camarades au casse-pipe.

Cette affaire, car il faut bien appeler ça une affaire porte préjudice à notre organisation, aux militants, aux syndiqués, aux salariés et à l'ensemble du syndicalisme. Elle a déstabilisé nos militants en pleine campagne « élections fonction publique 2014 », plus généralement dans nos relations aux salariés, et compliqué la position de nos mandatés dans les entreprises et dans nos territoires. La posture de victime vis-à-vis de la presse est une posture éculée qui ne fonctionne plus.

Dans son histoire, la Cgt a connu de nombreuses attaques, mais jamais sur le versant moral. Dans l'intérêt de notre organisation, nous souhaitons que chacun prenne ses responsabilités. Par ailleurs, nous exigeons la tenue d'un véritable CCN dans les plus brefs délais.

Concernant plus précisément les éléments relatifs aux révélations, notre réflexion collective a plusieurs natures :

- Sur le fond, l'accumulation de révélations sur des dérives personnelles et collectives sont surprenantes quant au canal utilisé, la presse, et très graves sur le contenu.
- Notre communication a été catastrophique. Il faut reconnaître que la nature incompréhensible de ces révélations n'a pas rendu ce travail aisé.

Cette affaire ne doit pas être utilisée pour des règlements de compte politique. Nous nous opposons aux camarades qui instrumentaliseraient l'éthique à des fins politiques. Elle ne doit pas servir certaines ambitions. Car ne nous trompons pas, la responsabilité est aussi collective. Ces comportements ont-ils été cautionnés, et ne sont-ils pas que la traduction d'une organisation défaillante ? Les principaux responsables du mandat précèdent ne doivent-ils pas aussi assumer leurs responsabilités ? D'autres camarades au sein de la maison confédérale ne doivent-ils pas être amenés à réfléchir ? Il nous faut combattre les dogmatismes et les égos.

Nous demandons un audit financier et organisationnel de la maison confédérale au plus rapide (politique salariale, règles de vie, processus de prise de décisions...).

Nous demandons la mise en place d'un groupe de travail afin de faire très rapidement des préconisations au CCN. Ce groupe de travail devra s'ouvrir largement aux structures peu présentes

dans la maison confédérale (notamment des « petites UD »). Ce groupe de travail devra notamment proposer un cadre national sur la politique salariale.

A quelques mois des 120 ans de la Cgt, séquence qui doit nous permettre entre autre de rendre hommage à nos anciens, nous devons faire appel à notre raison.

Fraternellement

Pour la commission exécutive de l'union départementale de l'Ain
Fabrice Canet
Secrétaire général

Adresse votée à l'unanimité des 22 présents.

ariège 09 la cgt union départementale

Pamiers, le 8 Décembre 2014

Aux Organisations du CCN

Copies au Bureau Confédéral, à la CEC et à la CFC

Objet : Réponse au communiqué du bureau confédéral du 5 décembre 2014

Cher(e) camarade,

Notre bureau d'UD s'est réuni en urgence ce jour et souhaite réagir au communiqué émanant du bureau confédéral du 5 décembre 2014.

Vous trouverez en pièce jointe notre courrier référencé 14-169 envoyé le 10 novembre dernier aux organisations du CCN.

Le Compte rendu du Secrétaire Général de notre Union Départementale Didier Mézin, les courriers, délibération du CCN des 4 et 5 novembre, mais aussi les turbulences médiatiques persistantes d'une rare violence contre notre CGT nous contraignent encore plus, aujourd'hui, aux même remarques et recommandations.

Nous regrettons l'absence de réponse à notre précédent courrier, du 10 novembre, mettant en exergue de nombreux dysfonctionnement au sein du CCN et de la confédération.

Les craintes formulées dans ce précédent courrier ont été renforcées. Notre CGT continue d'être salie, alors que toute la lumière devait être faite pour mettre fin aux allégations et accusations.

C'est l'opacité et le déni qui perdure et nous enferme dans la situation de blocage actuel.

Nous devons nous interroger sur l'impact de cette situation sur les élections professionnelles, même si celui ci n'est pas quantifiable.

Face à cette situation, l'Union Départementale CGT de l'Ariège a décidé de prendre ses responsabilités et de réagir à nouveau pour le bien de toute l'organisation.

Avant tout, nous ne comprenons pas la stratégie visant à réunir quelques fédérations , dans l'omerta la plus totale, pour garantir à notre secrétaire général le maintien dans ses fonctions pour quelques mois encore. Ce choix irresponsable n'aura pour conséquence que de créer une opposition entre profession et territoire.

Nous réitérons notre demande d'un CCN extraordinaire, avant celui prévu en février et non une réunion des secrétaires d'UD et de fédération de la CGT, avant le 16 décembre, hors de

tout cadrage statutaire, dans un format qui ne leur permettrait aucune prise de décision. Pour notre part, nous ne participerons pas à une simple réunion d'information.

Seule la tenue *d'un "CCN convoqué à le demande du tiers de ses membres sur un ordre jour précis"*, conformément à nos statuts, garantirait l'exercice démocratique dont le débat constitue la richesse de notre organisation seule capable de construire le rapport de force, tant nécessaire dans la période.

Notre demande s'appuie sur l'incapacité du Bureau Confédéral, de la CEC ainsi que de la Commission Financière de Contrôle à répondre efficacement à l'aggravation de la situation. Elle va au-delà du logement du secrétaire général, de la transparence de l'utilisation des moyens de la Cgt. Ces affaires ne sont que la résultante de ces dysfonctionnements et non la cause.

L'avenir de la Cgt passe par la capacité de ses organisations à se réapproprier le Comité Confédéral National, tels que défini statutairement.

Nous en appelons à la responsabilité et à la lucidité de la Commission Exécutive Confédérale, afin que soient prises en compte nos propositions.

Pour le Bureau de l'Union

Départementale de l'Ariège,

Didier MEZIN

Secrétaire Général de l'UD 09

la cgt
Hérault

Montpellier, le 8 décembre 2014

A l'attention de la Coordination confédérale
Copie à Daniel Sanchez

Cher- camarade,

Le Bureau de l'UD s'est réuni aujourd'hui pour analyser les résultats des élections fonction publique et faire le point sur la situation interne de la CGT en particulier le communiqué du BC annonçant une réunion des organisations.

Le bureau a décidé de vous informer que :

Nous tenons notre CE d'UD le 11 décembre et nous souhaitons que cette réunion se tienne avant de participer à une réunion nationale.

Le bureau met au vote de la CE de l'UD la demande d'un CCN extraordinaire

Fraternellement,

Serge RAGAZZACCI
Secrétaire général

Union Départementale des syndicats CGT de l'Hérault
Maison des syndicats, 474 allée Henry II de Montmorency 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 15 91 67 Fax : 04 67 15 63 92 - email : ud34@cgt.fr - http://www.ud34.cgt.fr/

la cgt
MARNE

Union Départementale des Syndicats CGT de la Marne

15, bd de la Paix
BP 11215
51058 Reims cedex

Téléphone :
03.26.88.23.04
Télécopie :
03.26.88.02.60
Messagerie :
ud51@cgt.fr
Site internet :
www.udcgt51.fr

UGICT cgt

Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens

Messagerie
ugict.cgt.51@wanadoo.fr

USR CGT

Union Syndicale des Retraités

Messagerie
usr.cgt.51@wanadoo.fr

INO
La Nouvelle Vie Ouvrière

Reims, 8 décembre 2014

Au bureau confédéral

Cher(e) Camarade,

L'UD CGT de la Marne réunie le 8 décembre 2014 demande la tenue urgente d'un CCN décisionnaire, et non pas une réunion des UD et FD (qui n'est pas statutaire).

Par ailleurs, nous ne distribuerons pas le 4 pages sur la démocratie sociale, ni la forme, ni le fond ne nous conviennent, notamment sur des points avancés en négociations qui ne sont pas nos repères revendicatifs.

Cela conduit à des reculs, et cela aurait mérité d'être débattu dans les organisations.

Reçois, Cher(e) Camarade, mes fraternelles salutations.

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre LANGLET

UD CGT
82, Bd Cosmao Dumanoir
56100 LORIENT
T. 02.97.37.67.87.
ud56cgt@orange.fr
www.cgt56.com

Lorient, le 8 décembre 2014

Aux membres du bureau confédéral

A Grégory Roux

Camarades,

La Commission Exécutive de l'UD du Morbihan demande que les Secrétaires Généraux des organisations du CCN soient convoqués en tant que CCN avec pour ordre du jour « notre direction confédérale » et ceci avant le 16 décembre 2014.

En effet, si nous prenons en compte les éléments fournis par la Confédération, il nous semble évident que le CCN doit prendre des mesures afin que la CGT retrouve la confiance des salariés et une sérénité nécessaire à son activité.

Nous devons débattre d'une Direction Confédérale qui s'engage sur les décisions des derniers congrès.

Bien au-delà du logement et de la rénovation du bureau c'est bien la conception du syndicalisme de la CGT, du rôle et du fonctionnement du CCN, de la CEC, du bureau confédéral et plus largement de la démocratie dans la CGT qui nous interroge. Il convient de tirer toutes les conséquences des fautes commises dans la gestion des dépenses confédérales.

Concernant la « prime de départ », nous la considérons comme une faute morale qui choque de très nombreux Camarades et met en difficulté nos syndicats.

C'est au CCN d'obtenir toute la clarté et d'en tirer toutes les conséquences.

Dans une période où le patronat est vent debout contre les intérêts du salariat, il nous faut nous unir et rassembler toute la CGT sur nos ambitions revendicatives.

Pour nous, il est plus sain de débattre de la lutte des classes que de la lutte des places dans la CGT.

Il est donc indispensable de redonner pleinement son rôle au CCN afin de pouvoir débattre des orientations et des stratégies syndicales de la CGT qui participeront à l'émancipation de toutes les formes d'exploitations.

Lorient, le 8 décembre 2014

Pour la CE de l'U.D.,
Le secrétaire général,
Bruno Bothua

la cgt TARN

Adresse aux membres de la CEC

Chères et chers camarades,

La CE de l'UD du Tarn réunie ce lundi 8 décembre, après avoir débattu des dysfonctionnements internes révélés au plus haut niveau de l'organisation, s'adresse à la commission exécutive confédérale.

Compte tenu des diverses informations qui circulent dans les médias, confirmées ou non par la direction confédérale, notre CE demande la tenue d'un CCN extraordinaire dans les plus brefs délais. En effet, quelles que soient les décisions qui pourraient être prises lors d'une réunion non statutaire des secrétaires des organisations, elles ne pourraient être considérées comme une expression démocratique de la CGT.

L'ordre du jour de ce CCN pourrait porter sur les deux points suivants :

- Renouveler le bureau confédéral, ceci nous semble indispensable pour donner un signe fort, aux militants, aux syndiqués et aux salariés, sur les capacités de la CGT à se remettre en cause et à gérer collectivement cette crise interne.

- Réaffirmer et redonner leurs places et leurs rôles, tout d'abord au CCN en tant qu'organe dirigeant de notre organisation, mais aussi à la CEC et au BC.

La mise en œuvre de cette démarche démontrerait la volonté de la CGT de traiter ses problèmes en toute transparence et en adéquation avec ses valeurs.

Croyez, chères et chers camarades, que nous avons le souci de l'unité syndicale, en premier lieu, au sein même de la CGT.

Albi le 8 décembre 2014.

Texte adopté à la majorité des présents (13 pour, 2 abstentions).

9, place Fernand Pelloutier 81000 ALBI - Tél. 05 63 54 03 70 - Fax 05 63 49 73 22
Email : ud.cgt.tarn@wanadoo.fr

Union
Générale des
Fédérations de
Fonctionnaires

la cgt

www.ugff.cgt.fr

Le lundi 8 décembre 2014

Aux membres du Bureau Confédéral

Aux membres de la Commission Exécutive Confédérale

Objet : Suites du CCN des 4 et 5 novembre 2014

Cher-e-s Camarades,

Réunie le 27 novembre 2014, la commission exécutive de l'UGFF, à l'unanimité des membres présents, a pris la décision de vous interpeller par la présente adresse au sujet du CCN des 4 et 5 novembre et des suites qu'il conviendrait de lui donner.

La CGT reste confrontée à une succession d'affaires relayées par des articles de presse qui doit nous amener à mettre en œuvre un certain nombre de dispositions.

En effet, si cette campagne médiatique peut prendre la forme d'un acharnement contre notre organisation syndicale tout à fait condamnable, il n'en demeure pas moins que, sur le fond, elle s'appuie sur des dysfonctionnements réels et des faits reconnus.

De ce point de vue, l'UGFF-CGT réitère ses propositions exprimées lors du CCN des 4 et 5 novembre, à savoir :

- Nécessité de faire toute la transparence sur ces différentes dépenses.
- Bilan critique sur les modalités actuelles d'engagement et de contrôle des dépenses. Le cas échéant, élaboration de préconisations pour améliorer le dispositif existant.
- Bilan critique des circuits de décisions du bureau confédéral, de la commission exécutive confédérale, du CCN. Le cas échéant, élaboration de préconisations pour améliorer le dispositif existant.

Ces propositions ont pour objectif de rendre impossible la reproduction des fautes commises dans la dernière période.

Dans l'urgence, l'UGFF-CGT souhaite qu'une commission, composée de membres de la commission exécutive confédérale, de la commission financière de contrôle confédérale, d'organisations du CCN, soit mandatée pour effectuer ce travail.

Une telle décision pourrait être et devrait être prise de notre point de vue lors d'une prochaine réunion de la commission exécutive confédérale au cours de ce mois de décembre.

Incontestablement, notre CGT est confrontée à une crise qui nécessite la convocation d'un CCN extraordinaire.

La commission exécutive de l'UGFF-CGT considère que cette crise ne saurait se réduire aux problématiques posées par différentes dépenses engagées dans la dernière période.

Elle ne saurait pas plus se réduire aux importantes difficultés rencontrées lors de la difficile succession de Bernard Thibault.

Sans procéder ici à de longs développement et sans prétendre à l'exhaustivité, il nous semble que cette crise trouve ses fondements dans nos difficultés (Confédération, organisations territoriales et professionnelles) à :

I : poursuivre la construction, mettre en débat, rendre lisible un projet syndical de transformation de la société ;

II : mettre en œuvre une stratégie de développement des processus de luttes et de mobilisations dans le champ syndical et au-delà (sphères associatives et politiques) ;

III : transformer notre outil syndical dans ses dimensions confédérales, territoriales et professionnelles, y compris pour répondre aux défis de la syndicalisation et des nouvelles réponses qu'il nous faut construire pour répondre aux enjeux posés par la transformation profonde du salariat, faire progresser notre influence lors des élections professionnelles ;

IV : repenser la place de la démocratie et le fonctionnement démocratique de notre organisation syndicale, y compris s'agissant des nécessaires articulations entre le bureau confédéral, la commission exécutive confédérale et le comité confédéral national.

De ce point de vue, nous ne partons pas de rien. Même si beaucoup reste à faire, les mandats de Louis Viannet, de Bernard Thibault, le cinquantième congrès confédéral, ont été marqués par le vote de toute une série d'orientations fortes sur ces enjeux clés pour l'efficacité et l'avenir du mouvement syndical, et plus particulièrement de la CGT.

La volonté unanime des membres de notre commission exécutive de surmonter et dépasser les difficultés auxquelles nous sommes confrontées, du point de vue de la mise en œuvre de ces orientations, nous amène à proposer que la commission exécutive confédérale décide d'organiser un CCN extraordinaire pour débattre de ces enjeux. Une telle exigence s'oppose à une réunion informelle des secrétaires généraux des organisations convoquée dans une urgence ingérable.

Loin de toute polémique stérile ou clivante, il s'agit bien à nos yeux de dégager les perspectives permettant à notre CGT de jouer pleinement son rôle incontournable vis-à-vis de tous les salariés, privés d'emploi et retraités.

Plusieurs sujets de discussions pourraient être inscrits à l'ordre du jour de ce CCN :

- Projet syndical, unité dans le champ syndical et au-delà, stratégie des luttes, outil syndical, rôle et place des syndiqués, démocratie.
- Point d'étape sur la mise en œuvre des orientations issues du 50ème congrès confédéral de la CGT.
- Débat sur la transparence des dépenses confédérales engagées.

Enfin, un bureau extraordinaire de l'UGFF-CGT s'est réuni ce lundi 8 décembre pour débattre de l'actualité la plus récente liée notamment à l'information relative aux « modalités de départ » de Thierry Le Paon du comité régional Basse-Normandie et à la réunion du bureau confédéral du vendredi 5 décembre.

Outre les propositions formulées ci-dessus, le bureau de l'UGFF-CGT, pour éviter à la CGT de s'enfoncer dans la crise, considère qu'il est maintenant urgent que le secrétaire général et l'administrateur de la CGT doivent cesser leurs fonctions et que, de façon transitoire, la direction de la CGT soit assurée de manière collégiale.

Fraternellement,

Jean-Marc Canon,

Secrétaire Général de l'UGFF-CGT

Adresse au Bureau Confédéral, à la Commission Exécutive Confédérale.

Montreuil, le 5 décembre 2014

Le comité régional de l'Union Régionale d'Ile-de-France CGT, s'est réuni le 5 décembre et a examiné la situation créé par les révélations successives de la presse ayant un lien avec le secrétaire général de la CGT, Thierry LEPAON.

Ces révélations portent un préjudice grave et profond au moral des militants d'entreprise, à l'image de toute la CGT, en exploitant des dérives et pratiques avérées qui s'accumulent au fil des jours. La campagne de presse ne doit pas servir de paravent aux questions d'éthique qui sont posées et qui touchent aux valeurs historiques de la CGT.

Le comité régional considère que nous ne pouvons pas ignorer les nombreuses réactions d'organisations ou de militants qui sont choqués dans un même mouvement par des pratiques condamnables et la campagne de presse orchestrée.

Cette image négative risque de nous assimiler au « tous pourris » véhiculée par ceux qui entendent remettre en cause les fondements démocratique de la société !

Aujourd'hui, l'intérêt de la CGT nécessite de promouvoir réellement une démarche de transparence pour débattre sans tabou et prendre des mesures visant à faire vivre la démocratie syndicale.

Le comité régional considère donc, qu'un Comité Confédéral National extraordinaire doit être convoqué dans les meilleurs délais (avant celui de février).

Puisque ces révélations rejaillissent sur l'ensemble de la CGT, il nous parait évident que seule la convocation d'un CCN extraordinaire soit de nature à nous sortir par le haut de cette situation périlleuse. Cela permettrait, une réaction d'ensemble de toute la CGT en confortant son rôle et en recherchant l'unité de celle-ci.

Le CCN aurait pour objectif de restaurer la confiance si lourdement mise en cause par le contenu de ces révélations.

Ce CCN pourrait porter sur :

- Identifier et dépasser les dysfonctionnements actuels,
- Repréciser les rôles du BC, de la CEC et du CCN...
- Analyser nos capacités de mobilisation, l'impulsion confédérale et débattre de la stratégie CGT.

Le comité régional de l'Union Régionale d'Île-de-France réaffirme sa volonté de travailler à l'unité de la CGT ancrée sur ses valeurs.

Adopté à l'unanimité des présents.

Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la Banque et de l'Assurance

Délibération de la Direction fédérale des 4 et 5 décembre 2014
adressée aux membres de la direction confédérale
et aux organisations du CCN

Le comité fédéral de la FSPBA s'est réuni les 4 et 5 décembre 2014.

Une partie des échanges ont concerné l'image de la CGT et les révélations faites dans la presse ces dernières semaines sur :

- les dépenses importantes de la CGT en lien avec les travaux des logements de fonction et bureaux du secrétaire général de la CGT
- la prime de départ perçu par le secrétaire général lors de sa « mutation » entre la région Normandie et la confédération.

Si le fait de faire des travaux ne sont ni contestables ni contestés, le Comité Fédéral n'a pu que déplorer les dysfonctionnements au niveau de la confédération qui entachent nos valeurs de même que les pratiques de divulgations à la presse de graves problèmes qui doivent être traités au sein de notre organisation.

Quant à la prime de départ, elle n'est pas admissible alors que la CGT est contre ce genre de pratique.
Le Comité Fédéral demande la tenue très rapide d'un CCN extraordinaire pour faire la lumière sur ces pratiques et examiner les mesures transparentes à mettre en œuvre pour que de tel dysfonctionnement ne se reproduisent plus.

Le Comité Fédéral n'est pas favorable à la nomination d'un directeur financier. Les décisions de politiques financières devant être prise collectivement, dans la transparence par le bureau confédéral.
Pour élaborer ces mesures, la commission de contrôle financier devra être élargie à un groupe de travail issu du CCN.

Le Comité Fédéral tient à souligner que ces révélations et les réponses apportées par la confédération ont « bousillé » des années de syndicalisation et nuisent gravement à l'image de la CGT.
Le Comité Fédéral appelle l'ensemble des protagonistes à faire face à leurs responsabilités pour sortir de cette crise.

FSPBA- CGT – Case 537 – 263, Rue de Paris – 93515 Montreuil cedex –
Tel : 01 55 82 77 87– fax : 01 49 88 16 36 – mail : fspba@cgt.fr

Trop c'est trop

Les révélations successives concernant le secrétaire général de notre confédération ont jeté le trouble parmi de nombreux militants, adhérents et électeurs. Démissions, courriers individuels ou collectifs d'adhérents ou d'organisations, suspension du versement des cotisations... La réaction de beaucoup d'adhérents de la CGT est logique et saine. Elle est une démonstration de la maturité des salariés engagés dans notre combat syndical.

Ces prises de position témoignent du caractère intolérable des profonds dysfonctionnements existant au sein de la direction confédérale.

Comment le premier dirigeant de la CGT peut-il assumer des faits qui sont inacceptables au regard de l'histoire et des valeurs de la confédération?

Cette situation ne peut plus durer. Le secrétaire général de la CGT doit en tirer toutes les conséquences en démissionnant.
Le Bureau national du SNJ-CGT demande qu'un CCN extraordinaire soit convoqué très rapidement afin que nous réfléchissions collectivement et trouvions des solutions aux dysfonctionnements qui ont conduit à la situation actuelle. Nous le devons à l'ensemble des adhérents et des militants de la CGT qui se battent quotidiennement.

Pour éviter la reproduction d'une telle situation, le Bureau national du SNJ-CGT estime que cet épisode désastreux doit nous mener à une réflexion plus large sur le fonctionnement de notre organisation et la qualité de notre vie syndicale. Il demande qu'on en revienne aux décisions du dernier congrès confédéral afin que soit mise en œuvre une ligne d'action syndicale claire et offensive face aux attaques permanentes du patronat et du gouvernement Valls contre les acquis sociaux, mais aussi contre les plans d'austérité prônés par l'Union européenne.

Le 05/12/2014

Fédération CGT THCB Textile Habillement Cuir Blanchisserie

Montreuil, le 5 décembre 2014

A la Direction confédérale
Au Secrétaire général de la CGT

Cher(e)s Camarades,

Les membres de la Commission exécutive de la fédération textile habillement cuir blanchisserie CGT réunis les 4 et 5 décembre 2014 à Montreuil, ont fait part des difficultés créées dans de nombreux syndicats par la situation provoquée par les affaires financières qui se succèdent et qui concernent principalement Thierry Lepaon, Secrétaire général de la CGT.

Des syndiqués s'interrogent sur la finalité des moyens financiers utilisés, sur l'importance et l'intérêt d'être syndiqués. En difficulté face aux salariés, des syndiqués, des militants, ont retiré leur candidature des listes aux élections des IRP ou refusent de payer momentanément leurs cotisations.

En tenant compte de l'utilisation par les médias et des objectifs anti-CGT de ceux qui nous combattent, les militantes et militants font face à cette situation alors que les politiques gouvernementales et patronales attaquent les garanties collectives et les conquêtes sociales imposées par les luttes.

Unanimement les membres de la Commission exécutive fédérale THCB réunis les 4 et 5 décembre considèrent que la crédibilité de la CGT est en jeu. Il y a un besoin urgent de clarification et de transparence qui impose une réunion extraordinaire du CCN pour sortir de cette situation. Conformément aux statuts de la CGT, le CCN a la responsabilité de gérer toutes les situations impliquant notre organisation entre deux congrès. Instance dirigeante de la CGT et en particulier, responsable de la présentation des candidatures à la Commission exécutive confédérale soumises à l'élection du congrès confédéral, le CCN doit avoir connaissance de tous les éléments fondant cette affaire et être en mesure d'assumer les conséquences pour décider des suites à donner.

La CEF THCB considère que l'enjeu de la crédibilité de la CGT, de la place qu'elle occupe dans la représentation des salariés, impose des réponses collectives et offensives de la direction confédérale et cela rapidement.

Recevez, Cher(e)s Camarades, nos plus fraternelles salutations et l'assurance de notre engagement pour une CGT démocratique, efficace et transparente.

Les membres de la CEF THCB CGT

Fédération THCB CGT - 263, rue de Paris - case 415 - 93514 MONTREUIL Cedex
Tél. 01 55 82 84 89 - Fax 01 55 82 84 91 - E-mail : thc@cgt.fr - Site : www.thc-cgt.fr

Délibération de la Direction fédérale des 19 et 20 novembre 2014, adressée aux membres de la direction confédérale et aux organisations du CCN

La Direction fédérale, instance exécutive de la fédération des Finances CGT, s'est réunie les 19 et 20 novembre 2014.

Elle a examiné les décisions du CCN des 4 et 5 novembre et considère que celui-ci n'a pas apporté toutes les réponses attendues par nos militantes et nos militants, nos adhérentes et nos adhérents. En outre, ce CCN s'est terminé dans la confusion la plus totale.

Aussi, la Direction fédérale demande, dans la droite ligne de sa déclaration au CCN, à l'unanimité de ses membres présents moins une voix, la tenue très rapidement d'un CCN extraordinaire ayant un minimum de trois points à l'ordre du jour :

1 – Mesures proposées pour que les fautes commises dans la gestion des dépenses confédérales ne se reproduisent pas. Un rapport précis et transparent de la CFC élargie à un groupe de travail composé de membres issus du CCN doit être remis ainsi que des préconisations pour que ces fautes ne se reproduisent plus jamais.[1] La fédération des Finances CGT n'est pas favorable à la nomination d'un directeur financier. Les décisions de politiques financières doivent être prises collectivement par le bureau confédéral dans la transparence, l'éthique et les valeurs morales qui fondent notre CGT.

2 – Réforme territoriale et initiatives confédérées pour :

- débattre du rôle de l'État et des collectivités locales et territoriales,
- combattre les réformes induites et imposer la prise en compte de propositions et de revendications alternatives.

3 – Développement du syndicalisme des travailleurs, privés d'emplois et précaires, point très important qui n'a pas pu être traité faute de temps.

Le CCN du mois de février devrait être réuni sur quatre autres sujets majeurs, dès la rentrée 2015 :

1 – Point d'étape sur la mise en œuvre des orientations du 50ème congrès confédéral.

2 – Montée des luttes sociales dans toute l'Europe et intervention de la CGT, au sein de la CES, pour impulser des luttes convergentes contre les politiques d'austérité sévissant dans toute l'Europe et plus largement au plan international.

3 – Stratégie revendicative confédérée face à un délitement des actions interprofessionnelles dans un contexte où nos militantes et nos militants doutent de la capacité de la CGT à rendre victorieuses nos luttes sociales.

4 – Stratégie des luttes, dans le champ syndical et au-delà.

Nos militantes et nos militants, qui ont mené une campagne électorale pour les élections majeures du 4 décembre dans les conditions très difficiles, attendent de leur confédération des engagements pour que la confiance soit rétablie afin de mener en 2015 les luttes, seules capables de mettre en échec les politiques d'austérité et de faire triompher nos revendications.

Communiqué le 4 décembre 2014.

(1) La fédération des Finances CGT est disposée à faire partie de ce groupe de travail.

FÉDÉRATION DES FINANCES **CGT**
Adresse • 263, rue de Paris • Case 540 • 93514 MONTREUIL CEDEX • Tél : 01 55 82 76 66 • Courriel : finances@cgt.fr • Site : www.finances.cgt.fr

Fédération Nationale des Industries Chimiques

FNIC-CGT - 263, rue de Paris - Case 429 - 93514 Montreuil cedex
Téléphone : 01 55 82 68 88 - Télécopie : 01 55 82 69 15
http://www.fnic.cgt.fr - Courriel : fnic@cgt.fr

- **Aux organisations du CCN**

Copies au Bureau Confédéral, CEC, CFC

Montreuil, le 4 décembre 2014.

Chers (es) Camarades,

Le Comité Exécutif Fédéral, réuni le 2 décembre 2014 a échangé sur la situation économique sociale que vivent les salariés de nos industries, en portant la réflexion sur la nécessaire mobilisation des salariés pour peser sur les enjeux.

Prôner « l'irruption des salariés » dans le champ social est indispensable et partagé, mais ça n'a de sens que si la CGT l'organise, l'impulse, faute de quoi ce sont des constats amers qui continueront d'être faits.

Les militants CGT sont, chaque jour, à l'avant-garde de la construction de ce rapport de forces au plus près des salariés qu'ils représentent. Le constat fait par les militants porte des doutes, des interrogations liés à l'absence de visibilité sur l'engagement volontariste de la Direction Confédérale. Les rendez-vous nationaux sont ponctués de longues semaines, de mois et de « silences prolongés », les laissant dans l'attente, sans savoir quoi dire à leurs syndiqués et aux salariés.

Une situation qui aboutit au repli du syndicalisme CGT à l'entreprise et affaiblit la capacité collective de l'organisation, posant des difficultés à engager les forces militantes dans ces actions nationales organisées par « à-coups » sans lendemains, sans feuille de route claire.

Les « turbulences médiatiques » à l'encontre de la CGT mettent en exergue les dysfonctionnements et les divergences internes, affaiblissant l'action militante à l'entreprise.

Ceux qui pensent instrumentaliser, en livrant à la presse des éléments contre tel ou tel camarade, portent un coup grave à la CGT et à ses militants dans l'entreprise, même si ces éléments choquent, par leur contenu, les syndiqués et interrogent sur le fonctionnement de l'instance.

Pour autant, dans cette séquence difficile pour les salariés, la population, il est de notre responsabilité collective d'en analyser les causes ensemble, d'interroger le fonctionnement actuel : notre ressenti est qu'il semble plus proche sur diverses questions de celui d'une « monarchie syndicale » avec ses chapelles que d'une démocratie syndicale conforme à nos valeurs statutaires.

Le CCN ne joue plus son rôle en étant relégué à une dimension d'échanges sans que ses expressions ne trouvent écho dans la direction de la CGT, qui n'intègre que ce qui est conforme à sa vision et non à la richesse des débats et des propositions émanant des organisations.

Les positions CGT portées dans les négociations sont, souvent, le fait d'un cercle d'initiés et non le fruit d'un débat démocratique, comme le confirment, malheureusement, celles liées au « dialogue social » qui met en cause les conventions collectives, le syndicat à l'entreprise de moins de 50 salariés et les conseillers du salarié.

Pour information : 30 % des syndicats CGT organisés dans la branche de la Plasturgie sont en-dessous de 50 salariés. Avancer des propositions qui impactent les seuils sociaux actuels, dans un contexte d'absence de rapport de forces CGT, sachant que le MEDEF est vent debout pour supprimer les seuils des IRP, est-il seulement une faute ? On ne va pas à la négociation « la fleur au fusil » mais en mesurant les rapports de forces.

A quand un débat CGT clair et démocratique sur notre stratégie syndicale ? Celui du 50ème Congrès sur le syndicalisme rassemblé a été, à notre sens, évité voire tronqué.

Quel syndicalisme CGT pour affronter les défis posés ?

Comment peut-on traduire ce silence CGT concernant la mobilisation le 15 novembre 2014 de 100 000 personnes opposées à l'austérité imposée par le MEDEF et le gouvernement ?

Pourquoi cette indifférence ?

Est-il plus cohérent de rechercher l'unité avec ceux qui signent les pactes d'austérité qu'avec des associations, des partis politiques et organisations syndicales qui leur sont résolument opposés ?

Notre Direction Fédérale soulève un certain nombre de sujets dont la convergence pointe la question de notre syndicalisme CGT, son sens, son engagement et son rôle dans un contexte grave pour l'avenir des générations.

Nos camarades dans les entreprises mais aussi la population n'en peuvent plus et sont en attente d'une réaction forte à tous les coups qui leur sont portés et qui rendent leur vie de plus en plus difficile.

Le Front National cache ses vrais objectifs libéraux sous un vernis « social » et le risque n'est pas absent de dérapages qui entraîneraient notre pays dans des orientations dont nous connaissons les conséquences. Il est indispensable que la CGT, à travers sa Direction, coordonne les divers mouvements revendicatifs qui se succèdent mais aussi impulse la lutte, y compris en se rapprochant des syndicats qui agissent massivement dans les autres pays européens.

Notre Direction Fédérale, ses militants, sont convaincus que l'issue passe par l'engagement des salariés, leur mobilisation et non par des réunions de « postures unitaires » créées dans le cadre de négociations sur des projets qui ne sont pas les nôtres.

L'unité d'appareils recherchée dans la négociation n'est-elle pas priorisée au détriment de nos repères, en bipassant la mobilisation des salariés, leur unité sur un fonds revendicatif s'appuyant sur un rapport de forces ?

Il est de la responsabilité de la Direction Confédérale d'impulser, d'aider ses militants, ses syndicats à organiser, à renforcer le rapport de forces avec une feuille de route claire, visible, avec des mobilisations massives qui donnent confiance dans les luttes et dans la volonté de les élargir et de les renforcer.

En 2015, la CGT organise des initiatives autour de ses 120 années d'existence : en octobre 2015, elle organise le congrès de la CES avec la CFDT. Mais la CGT portera-t-elle l'étendard de la CES, en passant sous silence son histoire sociale, notamment celle de la FSM qui fêtera alors ses 70 ans ? Ce n'est pas là une question « d'enseignes syndicales» mais plutôt de « Quel syndicalisme pour affronter la guerre déclarée au monde du travail ?».

Tenir un CCN extraordinaire en décembre comme cela a été proposé par bon nombre d'organisations du CCN, pour aborder ces questions est non seulement utile mais indispensable.

Pour que les salariés fassent « irruption » dans la vie sociale, encore faut-il que la CGT organise et s'organise pour impulser ces actions revendicatives autour d'alternatives sociales, sociétales claires.

Tel est le sens de cette interpellation de la Direction Fédérale portée à la réflexion de toute la CGT.

Recevez, Chers (es) Camarades, nos fraternelles salutations.

Résolution votée à l'unanimité par le CEF du 02/12/2014

De: cabsg@cgt.fr
Envoyé: jeudi 4 décembre 2014 17:52
À:
Objet: TR: DÉCLARATION DU BUREAU FÉDÉRAL À DESTINATION DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
Pièces jointes: Déclaration BF Cgt Spectacle 4 décembre 2014.pdf

De : Caroline MAGRIT [mailto:c.magrit@fnsac-cgt.com]
Envoyé : jeudi 4 décembre 2014 17:28
À : sec.dir.conf@cgt.fr
Cc : cabsg@cgt.fr
Objet : DÉCLARATION DU BUREAU FÉDÉRAL À DESTINATION DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

DÉCLARATION DU BUREAU FÉDÉRAL À DESTINATION DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL ...
Pour information aux syndicats fédérés et aux membres de la Commission Exécutive Fédérale.

Suite aux nouvelles révélations impliquant le Secrétaire Général de la Cgt. Le Bureau de la Fédération Cgt Spectacle rappelle la déclaration adoptée par notre Comité Fédéral National des 24 et 25 novembre derniers, dont les principes sont plus que jamais d'actualité :

- La Cgt, c'est avant tout l'action sur le terrain de toutes les militantes et tous les militants que se battent pour défendre et conquérir de nouveaux droits ;

- La Cgt doit avoir comme priorité l'organisation des mobilisations pour imposer d'autres choix que la casse du Code du travail et des accords collectifs ainsi que le saccage des services publics, ce que nous combattons notamment dans la Culture et l'audiovisuel public ;

- Les dirigeants de la Cgt se doivent d'être exemplaires pour porter ses orientations. Les procédures financières doivent être transparentes, les militant-e-s doivent pouvoir s'assurer de la bonne utilisation de leurs cotisations.

En conséquence et afin de permettre les débats qui n'ont pu avoir lieu les 4 et 5 novembre derniers et obtenir des réponses de la direction confédérale, la Cgt Spectacle appelle la Commission Exécutive Confédérale à organiser la réunion d'un Comité Confédéral National (CCN) exceptionnel. Elle demande à la direction confédérale de comptabiliser le nombre d'organisations du CCN qui s'inscrivent dans cette démarche, en conformité avec les statuts confédéraux.

Secrétariat de la Cgt Spectacle
cgtspectacle@fnsac-cgt.com
01.48.03.87.60

MOTION DU CFN 25 NOVEMBRE 2014.

Les syndicats de la FNSAC-CGT réunis en CFN les 24 et 25 novembre 2014 constatent que :

- les attaques contre les droits des travailleuses et travailleurs (salarié-e-s comme auteur-e-s) ne cessent de s'amplifier au niveau européen comme national ;
- le patronat emmené par le MEDEF n'a jamais été autant agressif dans sa volonté de détruire la protection sociale dans son ensemble à travers l'assurance chômage, la sécurité sociale, les retraites complémentaires, comme l'ensemble du Code du Travail ;
- les conditions du dialogue social et des négociations interprofessionnelles, déloyales, au profit du patronat lui donnent un véritable droit de véto sur la transposition des ANI en lois sociales, au détriment du rôle du Parlement ;
- le gouvernement Hollande/Valls applique cette politique d'austérité à travers le pacte dit de « responsabilité » tandis que le patronat exige toujours plus de transfert de la richesse produite par le travail à son profit ;
- les services publics sont menacés dans leur existence même ;
- ces politiques ne créent aucun emploi et continuent au contraire à en détruire, en augmentant la précarité.

Dans nos secteurs d'activité comme partout, cette politique a un effet désastreux : la destruction d'emplois stables se poursuit, tout comme le saccage du service public de l'Audiovisuel et de la Culture en général.

Les travailleuses et travailleurs vivent trop souvent une remise en cause de leur métier et de leur parcours professionnel, une mise à mal du fondement de leur travail.

A titre d'exemple, les ensembles permanents, les maisons d'opéra, les établissements d'enseignement artistique, les missions et le personnel de France Télévisions, le devenir de la scène conventionnée du Blanc-Mesnil sont menacés, tandis que les droits à l'assurance chômage des artistes et techniciens intermittents du spectacle sont remis en cause par la convention UNEDIC agréée par le gouvernement.

Nous rappelons que les secteurs culturels représentent 2,3% des actifs et 3,2% du PIB, ce sont des emplois non délocalisables qui contribuent au développement de l'économie et de la vie locale.

La régression sociale n'est pas une fatalité. Des rapports de force sont possibles et à construire face à cette politique du gouvernement et du patronat, pour gagner des droits nouveaux, comme le montrent nos luttes et malgré les difficultés à les mettre en œuvre.

Les syndicats de la CGT-spectacle demandent à la direction confédérale :

- d'affirmer haut et fort notre opposition à cette politique d'austérité, dans la suite du boycott de la conférence sociale après les annonces du gouvernement unilatéralement favorables au patronat ;
- d'organiser un plan de travail précis pour organiser le rapport de force nécessaire à l'appui de nos revendications ;
- de mettre en débat dans toutes nos organisations la mise en œuvre pratique de nos orientations, en relançant particulièrement notre activité autour de la revendication du Nouveau Statut du Travail Salarié et la Sécurité Sociale Professionnelle, qui sont la perspective de construction d'un modèle social solidaire et l'alternative à la destruction de l'emploi et de la protection sociale ;
- de mettre en débat au plus tôt l'organisation des privés d'emploi, en lien étroit avec leur profession et leur territoire, de façon à prendre en compte au mieux les intérêts de plus de 5 millions de chômeurs et travailleurs précaires ;
- dans le domaine de la Culture, de porter confédéralement un projet de loi d'orientation et de programmation pour la Culture, comme cela a été adopté dans nos congrès, et alors que la ministre de la Culture et de la Communication envisage une loi à la portée et l'ambition très limitées.

Ces débats et ce plan de travail doivent être au centre des discussions d'un CCN extraordinaire en décembre 2014, alors que le précédent a été monopolisé par les questions autour de « l'affaire de l'appartement ». Le CFN, tout en exigeant plus de transparence sur la question, demande à la CGT de proposer des axes de lutte et de les organiser.

Paris, le 25/11/2014.

Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS
Tel. : 01 48 03 87 60- www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

la cgt 63 Une force à vos côtés
www.cgt63.fr

Clermont-Ferrand, le 4 décembre 2014

Adresse de la CE de l'UD CGT du Puy de Dôme à la CE Confédérale

Pour nous, l'affaire liée à la dénonciation sur la place publique des frais engagés pour la rénovation de l'appartement de notre secrétaire général est le symptôme d'un malaise beaucoup plus profond.

Elle est révélatrice de tensions internes très importantes qui perdurent depuis la succession conflictuelle de Bernard Thibault et de dérives symptomatiques d'une carence démocratique.
Il est aujourd'hui urgent, conformément à nos statuts, que nos différentes instances "reprennent" ou "retrouvent" leurs places et leurs rôles.

L'ampleur que la crise a pu prendre n'est pas sans lien avec un certain flottement dans l'action confédérale, ressenti par beaucoup de militants depuis de nombreux mois.

Sans revenir sur les épisodes complémentaires connus à ce jour (rénovation des bureaux de la Direction Confédérale et indemnités de Thierry), si l'ensemble des éléments parus dans la presse sont exacts, l'UD Cgt 63 condamne des dépenses pharaoniques et suspectes, faute d'éléments précis en interne.
Nous estimons donc devoir vous transmettre un message. Un message porteur de notre esprit constructif, démocratique et respectueux de nos valeurs, pour une Cgt forte, efficace, utile et combative.

Nos organisations, nos syndicats, nos militants, ont besoin d'une stratégie syndicale claire et d'actions coordonnées et impulsées nationalement, dans une perspective revendicative cohérente. Nous en ressentons le manque aujourd'hui.

Pour que la confédération puisse jouer son véritable rôle dans la lutte contre la politique austéritaire et de régression sociale menée actuellement par le gouvernement, sous pression du MEDEF, elle doit impérativement sortir de la crise actuelle par le haut.

Cela nécessite pour nous de faire toute la lumière sur les circonstances des affaires en cours et d'en tirer toutes les conséquences. Cela passe par des réponses claires à plusieurs questions précises :

- Comment cette décision d'engagement de 105 000 € pour rénover un appartement, dont la CGT n'est pas propriétaire, a-t-elle pu être prise ?
- Quelles règles de fonctionnement sont mises en place pour éviter que de tels faits se reproduisent ?
- Quels éléments avons-nous concernant la (ou les) personne(s) à l'origine de la sortie dans la presse de ces informations ? Quelles leçons pouvons-nous en tirer ? Quelles décisions allons-nous prendre ?
- Quelle(s) réponse(s), quels éléments seront portés vers nos organisations ?

Nous tenons aussi à préciser et vous le savez, qu'une organisation comme la nôtre cherche aujourd'hui la moindre économie pour mettre l'essentiel des moyens syndicaux au profit de la Cgt et des salarié-e-s. Nous estimons donc nécessaire de consacrer une journée du prochain CCN de février 2015 à cette question qui doit figurer explicitement à l'ordre du jour.

Cette journée devrait être une durée supplémentaire rajoutée à la durée normale du CCN, afin de laisser le temps nécessaire au traitement des autres questions. Il serait souhaitable que cette journée supplémentaire se déroule en présence uniquement des participants statutaires du CCN.

Pour l'UD Cgt 63

P/Julien PAULIAC
Secrétaire Général

NB : *Cette adresse a été débattue collectivement, amendée constructivement et votée démocratiquement lors de la réunion de notre Commission Exécutive en date du 3 décembre, avec un mandat donné au Bureau de l'UD pour finaliser sa rédaction.*

UNION DEPARTEMENTALE

5 rue Guynemer 71200 Le Creusot

Téléphone : 03 85 57 35 15

Télécopie : 03 85 58 61 44

Email : ud71@cgt.fr

http://www.ud71.cgt.fr/

Le Creusot, le 4 décembre 2014

Cher Thierry,

Un grand merci à toi pour ton message fraternel aux congressistes de S&L. Nous sommes désolés, mais il nous est parvenu après la fin de notre congrès et nous n'avons pas pu le lire en direct aux délégués, néanmoins nous l'avons mis en ligne sur le site et le joindrons au compte-rendu du congrès.

Je profite de ce courrier pour t'apporter quelques éléments complémentaires.
Notre congrès s'est déroulé sur 2 jours, en présence de 174 délégués représentant 92 syndicats. Nous n'avons pas eu beaucoup de retours, mais déjà quelques remontées de délégués dont c'était le 1er congrès qui l'ont trouvé très accessible, et d'autres remontées comme quoi ce congrès a été très démocratique.
Je voulais aussi et surtout te faire remonter que sur 2 jours de débats, il n'y a eu qu'une seule et unique intervention concernant l'affaire de l'appartement. Personne n'a repris, ni à la tribune ni dans la salle ! Comme quoi, les militants sont plus intéressés par les véritables problèmes rencontrés au quotidien sur le lieu de travail et en dehors, ainsi que sur les solutions à trouver pour sortir de cette crise que subissent de plein fouet les salariés. En dehors du congrès, nous avons eu le mail anonyme envoyé pendant le CCN et 1 seule lettre anonyme reçue par la poste. Nous avons eu quelques retours de militants qui posaient des questions, légitimement, sans attaque mais plus interrogatives. Mais strictement rien à voir avec les annonces faites au CCN par certains !

Je t'assure de tout mon soutien, ainsi que celui de l'équipe de direction nouvellement élue, et je pense pouvoir m'avancer et t'assurer le soutien de toute la CGT en S&L.
Suite à l'affaire de l'appartement, j'ai par contre eu beaucoup plus de remontées de camarades qui demandent l'exclusion du ou des militant-e-s qui portent préjudice à l'organisation de l'intérieur ! je t'avoue que je partage car comme des milliers, voir des millions de militants actuels, passés et à venir, j'ai donné mon temps et mon énergie sans compter pour renforcer la CGT. Je ne supporte pas que des "personnes" que je ne peux pas appeler des "camarades" profitent soit de temps syndical soit de détachements pour attaquer la CGT de l'intérieur ! Trop de militants pleins de bonne volonté donnent leur temps, une partie de leur argent car leur activité ne leur est pas remboursée, militent jour et nuit pour que la CGT soit plus forte et plus efficace, pour laisser quelques individus avides de pouvoir ou autre intérêt personnel casser la CGT de l'intérieur !
Car même si nous n'avons pas eu énormément de remontées, il ne faut pas non plus nier que cette histoire nous portera préjudice à plus ou moins grande échelle… Et à un mois des élections des 3 FPs, ce sont des droits syndicaux pour des centaines ou milliers de militants qui risquent d'être perdus, ce qui n'est pas acceptable.

Bien évidemment, mon propos ne veut pas dire que je cautionne la dépense, mais je fais confiance à la direction confédérale pour régler le problème et créer toutes les conditions pour qu'un tel problème ne se reproduise pas.

La période est compliquée, beaucoup de syndiqués avec peu d'ancienneté à la CGT, donc ayant une méconnaissance du fonctionnement collectif et démocratique de la CGT, peu ou pas d'anciens militants pour leur transmettre les savoirs et savoir-faire, les pratiques, et expériences nécessaires à mener une activité syndicale telle que nous la portons. De moins en moins de militants ayant l'expérience de la lutte gagnante, sachant mener des négociations et gérer les conflits, etc. Notre UD a fait le choix de prioriser la formation "animer un syndicat" afin d'outiller efficacement le 1cr dirigeant de l'organisation de base de la CGT qu'est le syndicat. J'ai l'impression, que les 1ers dirigeants d'organisation du CCN auraient bien besoin aussi de suivre des formations de ce type. Pour l'avoir animé quatre fois, elle m'a apporté énormément pour diriger l'UD.
Tout ceci pour dire que notre congrès s'annonçait compliqué, nous avons donc bétonné sa préparation. Une préparation collective pour une tenue de congrès collective. Ce qui a abouti à un congrès qui s'est bien déroulé. Je ne sais pas comment fonctionne la préparation d'un CCN, mais je pense qu'il faudrait mieux préparer les présidences. En effet, c'est toujours les mêmes qui parlent, parce qu'ils lèvent la main, mais aussi parce qu'ils sont inscrits par la présidence. Il faut que les présidences inscrivent les copains qui ne sont pas connus, ou qui ne lèvent pas bien haut la main… Et le mieux est de prendre des petites séries d'inscriptions pour ne pas passer une demi-journée plus tard… Quand au temps de parole, il doit impérativement être respecté, par tous ! Le temps écoulé, le micro est coupé. Même règle pour tout le monde. On est les 1ers dirigeants d'organisation, on se doit de donner l'exemple, à nous de respecter ou à la présidence de nous le faire respecter. Elle est élue pour cela, on doit l'aider à diriger les débats.

Au nom de toutes et tous, je te remercie encore pour ton message, et à notre tour, nous te souhaitons bon courage, et entière réussite pour remettre de l'ordre dans la maison confédérale et mener la CGT sur le chemin des conquêtes sociales.

J'ai beaucoup apprécié ce qu'a dit Maryse lors du CCN "pour aller le plus haut dans le ciel l'arbre va chercher ses ressources au plus profond du sol jusqu'au bout de ses racines… tout comme la CGT doit aller chercher au plus profond de ses racines les expériences et savoirs faires qui nous permettront d'aller atteindre les plus grandes conquêtes sociales"
Nous savons que les agendas sont chargés, mais espérons que nous aurons l'occasion de nous voir en S&L à l'occasion des 120 ans de la CGT sur l'initiative que nous organiserons les 16, 17, 18 octobre 2015.

Je t'invite à jeter un œil sur ce site http://www.lejsl.com/, il s'agit d'une partie seulement de la campagne publicitaire pour appuyer le déploiement militant. 14 jours comme cela. (*Attention, la publicité n'est visible qu'une fois par heure et reste affichés tant que tu ne quittes pas la page. Sinon il faut y retourner 1 h plus tard. On ne pourra plus la faire, car la direction du journal va modifier ses conditions, on ne sait plus si on est sur le site de la CGT ou du journal départemental !!!*)

Je m'arrête là, je finis juste en te disant que je ne connais pas les codes du CCN, de la maison confédérale et que je ne veux pas les apprendre. Donc en clair, si tu as besoin, tu sais que tu peux compter sur moi, sur la direction de l'UD, et sur toute la CGT en S&L.

Reçois, cher Thierry, nos fraternelles salutations.

Christophe BRIDE
Secrétaire Général
De la CGT en S&L

UNION DEPARTEMENTALE CGT 77

Le 4 Décembre 2014

ADRESSE DE LA CE DE L'UD CGT 77 AUX ORGANISATIONS DU CCN, BC, CEC ET CFC

Chers(es) Camarades,

Profondément choqués par les révélations récentes de la presse, les membres de la Commission Exécutive réunie le 12 novembre dernier ont pris la décision d'alerter la Direction Confédérale sur ce qui leur apparait comme des dérives dangereuses pour la CGT.

Plus que jamais, dans le contexte politico-économique défavorable aux salariés où les exigences du Medef mises en œuvre par le Gouvernement entrainent un recul social sans précédent, le besoin d'une CGT forte avec des militants à l'offensive est plus que jamais indispensable pour le monde du travail.

Pour autant, la Commission Exécutive de l'UD GCT 77 s'indigne que de telles sommes aient été investies à fonds perdus et note le caractère démesuré de ces dépenses.

L'affaire de « l'appartement » n'est que le révélateur de dysfonctionnements internes qui touchent certes les questions financières mais aussi notre capacité de débattre, de décider, d'agir collectivement et d'impulser l'action collective pour gagner le progrès social, ce qui implique un débat sur la stratégie de lutte ainsi que la question de l'unité syndicale.

De ce contexte, il ne peut qu'émerger de la Direction Confédérale des décisions équivoques qui sèment le doute parmi les militants de la CGT.

Ainsi la décision du Bureau Confédéral du 3 novembre dernier, concernant l'avenir des Prud'hommes (laissant entendre que la CGT abandonnerait les élections), n'est pas de nature à favoriser les actions, déjà bien difficile à impulser.

La question des seuils sociaux et des propositions CGT portées dans le cadre de la négociation sur le dialogue social questionne sur deux points :

- Les propositions portées ne s'opposent-elles pas aux décisions des congrès précédents qui portent la nécessité d'organiser les salariés à l'entreprise (ou à défaut au plus près), avec les moyens d'intervention que représentent les institutions représentatives du personnel ?
- Qui a validé la feuille de route et le contenu revendicatif de cette négociation ?
  Le CCN n'avait-il pas la compétence ?

15 rue Pajol - 77007 MELUN CEDEX

✆: 01.64.14.26.77 Fax: 01.64.14.26.81

Site: cgt77.fr 🖳: udcgt77@wanadoo.fr Site Internet: http://cgt77.fr/

La CGT est dans la tourmente depuis la préparation du 50ème congrès et la situation actuelle met en évidence une perte de valeurs CGT, de savoir faire et de respect des règles de vie.

Le déni n'est pas acceptable, l'heure est à la prise de responsabilités collective.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT 77 demande conformément à l'article 28 des statuts confédéraux, que soit organisé un CCN extraordinaire, avant celui de février 2015.

L'ordre du jour pourrait être :

- Définir la date du prochain congrès confédéral
- Décision d'une commission extraordinaire du CCN visant notamment à :
    - Identifier les dysfonctionnements qui ont permis de telles dérives,
    - Réaffirmer les rôles du BC, de la CEC et du CCN, ainsi que les liens nécessaires au fonctionnement démocratique de la CGT
    - Construire des propositions de règles de vie permettant l'exercice d'un syndicalisme démocratique, de masse et de classe.

Le syndicalisme étant une construction humaine, il est naturel que des doutes, des questionnements émergent.
Seul le débat en toute transparence permettra de les surmonter.

C'est parce que la confiance n'exclut pas le contrôle que nous ne doutons pas que notre demande sera prise en compte.

La Commission Exécutive de l'UD CGT 77

15 rue Pajol - 77007 MELUN CEDEX

✆: 01.64.14.26.77 Fax: 01.64.14.26.81

Site: cgt77.fr 💻: udcgt77@wanadoo.fr Site Internet: http://cgt77.fr/

la cgt Moselle

10 rue de Méric
BP 42026
57054 METZ CEDEX 2

Tél : 03 87 75 19 53
Fax : 03 87 18 87 72

Mail : ud57@cgt.fr
www.ud57.cgt.fr

Thierry LEPAON
Secrétaire Général de la Confédération

Metz, le 03 décembre 2014

Thierry,

La CE de l'UD de la Moselle réunie hier 02 décembre, a pris la décision à l'unanimité de t'adresser ce courrier de soutien.

En tant que dirigeants d'organisations, qui pour certains l'ont comme toi vécue, nous sommes conscients de la difficulté de diriger une organisation comme la nôtre et des dégâts humains que font de telles attaques dirigées vers des camarades, même s'ils ne sont pas parfaits, sont touchés dans leur chair par des pratiques de coups bas qui n'ont rien à voir avec nos conceptions syndicales.

Bien sûr nous condamnons la campagne médiatique orchestrée à la veille des élections de la fonction publique et relayée largement par les médias à la solde du pouvoir. Les révélations sur la rémunération des patrons du CAC 40, le scandale de la progression des dividendes versées aux actionnaires, le wagon des réformes que sollicite le MEDEF et organisées par le gouvernement dans le but d'asservir encore plus les esclaves que nous sommes, là pas un mot !

Mais ce que nous condamnons le plus ce sont les pratiques de certains de nos « responsables » de notre organisation qui organisent des fuites et ce déjà depuis le congrès et donc avant ton élection, dans le seul but d'assouvir leur soif de pouvoir. Une telle campagne touche tous les membres de la CGT, déstabilise nos militants, freine nos capacités à entrainer les salariés dans nos justes batailles revendicatives que nous menons.

Certains ont fait le choix de sacrifier notre organisation, pour leur soif de pouvoir ou considérant que l'affaiblissement de la CGT leur permettrait d'imposer leur idéologie.

Notre histoire, nos statuts, nos conceptions de fraternité, et surtout notre conception de classe qui nous unis devraient au contraire nous pousser à faire corps avec notre Secrétaire Général, sur lequel les attaques contre la CGT sont focalisées. C'est de ça dont dépend notre avenir, dans ce monde où l'individualisme est devenu un moyen d'exploitation et où le « tous pourris » fait le lit du Front National.

Bien évidemment ceci ne doit pas nous faire faire l'impasse sur nos disfonctionnements internes. Ayant connus les pratiques d'avant, nous sommes conscients des améliorations de notre système de gestion. Mais pour autant il faut encore l'améliorer, le structurer pour qu'il réponde aux exigences de décisions collectives et d'une rigueur qui mette encore plus notre organisation au-dessus de tout soupçon.

C'est pourquoi Thierry, l'UD de la Moselle a décidé de t'envoyer ce message et mandate son Secrétaire Général pour qu'au CCN à venir il appuie toutes les propositions qui auront pour objets d'assainir le climat de la direction confédérale afin de lui permettre de travailler sereinement sur la mise en œuvre de décisions de notre 50ème congrès. Ainsi que de prendre les mesures qui permettront de mettre au-dessus de tout soupçon nos méthodes de gestion.

La CE de Moselle te renouvelle tout son soutien et sa solidarité dans ce combat qui est celui de toute la CGT.

On ne lâche rien !

Fraternellement

Pour l'UD de la Moselle
Denis PESCE
Secrétaire Général

UNION DÉPARTEMENTALE 35 la cgt

- A Thierry LE PAON
  Secrétaire Général de la CGT

- Aux Membres du bureau confédéral
- Aux membres de la Commission exécutive confédérale

Objet : Contribution au débat

Rennes, le 2 décembre 2014

Cher Thierry,

Cher(e)s Camarades,

La Commission exécutive de l'Union départementale CGT d'Ille-et-Vilaine, a pris connaissance de la lettre aux syndiqués de Thierry et de la déclaration des organisations lors du CCN des 4 et 5 novembre 2014.

Elle a aussi entendu les éléments d'appréciations et le compte rendu de son Secrétaire Général, Loïc MOREL.

Comme dans d'autres organisations CGT, la campagne médiatique autour du logement du Secrétaire Général a parfois semé le trouble et soulevé beaucoup d'interrogations parmi des syndiqués de notre département. Tous les médias, principalement possédés par les banques, faut-il le rappeler, s'y sont mis.

Le premier ministre Manuel Valls s'est permis d'affirmer que tout le monde se doit d'être exemplaire, alors qu'il verse 41 milliards sans aucune contrepartie aux grands patrons. Nous n'avons pas entendu non plus Monsieur Valls s'indigner des 850 000 € de retraite du patron de GDF Suez.

Les éléments d'informations sur les dysfonctionnements identifiés et les propositions actées pour y remédier contenus dans la déclaration du CCN nous semblent de matière à y répondre. Tous nos syndicats et syndiqués en ont d'ailleurs été destinataires.

Par ailleurs, nous partageons largement les appréciations de colère et de dégouts quant aux campagnes de dénigrement de la CGT et dont les nouveaux épisodes visent cette fois-ci notre Secrétaire Général.

Ils interviennent quelques semaines avant le 4 décembre (élections professionnelles Fonction publique). Cela donne le sentiment que certains veulent « fabriquer » un résultat pour ces élections. Si nous avions, entre autres, approuvé le pacte de responsabilité, si nous avions participé à la conférence sociale de Messieurs Hollande et Gattaz en juillet dernier, cette campagne n'aurait certainement pas la même tonalité.

Nous ne sommes pas dupes des objectifs de nos adversaires pour tenter de déstabiliser la force syndicale qui agit au quotidien auprès des salariés pour construire des alternatives revendicatives et des perspectives de progrès social en opposition à « la pensée unique ».

Nous entendons bien défendre la CGT contre ces attaques.

Pour autant, et c'est l'objectif principal de cette contribution, nous estimons que la lucidité doit l'emporter à tous les niveaux de notre organisation.

.../...

U.D. CGT 35 - 31 boulevard du Portugal – CS 90837 – 35208 RENNES Cedex 2
Tél. 02 99 79 44 47 – Fax 02 99 79 22 59 - E-mail : ud35@cgt.fr – www.cgt35.fr

La construction du rapport de force doit alimenter la réflexion et favoriser le rassemblement de l'ensemble des organisations de la CGT.

Sans dénier à quiconque le droit à la critique et au débat, nous estimons pour autant que cela doit se faire en interne de l'organisation et qu'il y a un temps pour tout. La phase préparatoire du 51ème Congrès et le Congrès en lui-même, offrirons l'opportunité de l'analyse, des discussions et des prises de décisions par les syndicats avec les syndiqués.

Comme identifiée dans le document d'orientation du 50ème Congrès confédéral, l'élévation du rapport de force nécessite une véritable syndicalisation de masse et un autre niveau dans la prise en compte de la Qualité de Vie Syndicale.

Nous estimons nécessaire, à ce stade de mi-mandat, une véritable impulsion confédéralisée pour que chacun recentre son activité sur notre priorité, la mise en œuvre des décisions du 50ème Congrès.

Notre Union départementale en inscrivant la tenue d'une conférence territoriale (le 11/12/2014) dans la phase préparatoire de son 51ème Congrès des 4 et 5 juin prochains s'engage dans la réflexion pour favoriser l'évolution de nos modes d'organisation à tous les niveaux pour un syndicalisme utile, efficace et porteur de transformation pour la société.

Il nous semble que sont là nos priorités, conformes avec les responsabilités que nous ont confiées nos syndicats.

Nous souhaitons par cette contribution, alimenter la réflexion confédérale et le CCN pour engager une dynamique dans la réalisation de nos orientations.

Nous y voyons à ce stade la façon la plus efficace de combattre nos détracteurs et de redonner aux salariés de la confiance dans l'action syndicale.

Salutations fraternelles.

Adopté à la majorité – 2 abstentions, le 2 décembre 2014.

Adresse de la Commission Exécutive de l'UD CGT 91 aux camarades de la CE confédérale

Cher-es camarades,

Nous avons décidé de nous adresser à vous en réponse aux « problèmes » qui secouent aujourd'hui notre organisation, tant en ce qui concerne l'interne que ce que porte et propose la « CGT » dans le cadre des négociations en cours.

Comme chacun, nous sommes abasourdis par les révélations du « Canard Enchainé » et d'autres, tant dans ce qu'elles soulèvent en termes d'éthique qu'en termes de fonctionnement interne.

Ainsi nous nous interrogeons sur l'absence totale de débats sur les négociations en cours : dialogue social, financement formation pro et prud'hommes.

Dialogue social, pour lequel nous serions prêts à remettre en cause l'implantation dans les entreprises de moins de cinquante. Voilà ce que nous pouvons lire dans les médias... Ce sont les médias nous direz-vous, certes, mais lorsque l'on lit le rapport d'Agnès Le Bot (en charge de cette négociation) à la CE confédérale de septembre, l'idée y est bien portée au nom d'un réalisme social de ne pas nous arc-bouter sur une position qui serait dogmatique ?!

Remettre en cause cet acquis des luttes, c'est remettre en cause purement et simplement l'essence même de notre syndicalisme ! C'est aussi déposséder nos unions locales de moyens humains par la disparition de DP et DS qui participent à leurs vies.

Mais c'est aussi donner raison au Medef qui nous explique que cela est nocif à l'emploi.

Devons-nous en conclure que certains de nous imaginent que notre syndicalisme serait donc un frein à l'emploi !

Nous ne pouvons pas imaginer une seule seconde que cette idée puisse traverser les membres de la CE confédérale !

Tout comme nous ne pouvons imager que notre CGT s'inscrive dans une démarche de remise en cause des élections prud'homales (comme lu, là encore, dans un point d'étape négo dialogue social paru pendant le dernier CCN).

Et pour ce qui est de la négo financement formation pro, où depuis juin (dernier CCN décentralisé) aucune info de l'état d'avancement de ces négos n'a été officiellement faite !

Trois négos donc qui engagent notre syndicalisme et acquis des luttes pour lesquels des orientations semblent prises sans qu'à aucun moment le CCN, instance dirigeante entre les congrès, ne soit sollicité et ne valide notre position dans les négos.

L'autre sujet qui nous interroge, concerne les décisions prises unilatéralement par la direction confédérale censées lever les questionnements et doutes, voire méfiance que les histoires de dépenses inconsidérées ont suscités chez nos camarades.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes camarades qui, grâce encore à leur attachement pour notre CGT et leur discernement, ont fait face dans leurs entreprises à moultes provocations et attaques et dans le respect de notre organisation, n'ont jamais failli, faisant front uni avec notre secrétaire général,

Thierry Lepaon. Même si la gestion des premières réponses apportées aux journalistes n'a pas aidé aux débats.

Ainsi les décisions d'élargir le bureau à deux membres supplémentaires, de confier à la CFC une mission de vérification, ne répondront pas et n'apporteront pas une réaction à la hauteur des questionnements.

Pour preuve, le débat du dernier CCN, au cours duquel la CFC déclarait avoir vérifié la vétusté de l'appartement le matin de la séance (voire déclaration du CCN), pour apprendre le soir même que celui-ci avait été remis en état avant les travaux engagés par la Confédération, n'enlèvent rien aux doutes et exigent donc de trouver une autre forme de solution.

D'autant que ce n'est pas non plus le fait d'élargir le bureau, pas les m² mais ses membres, ou encore de revoir le poste d'administrateur pour lui substituer un poste de directeur des affaires financières qui, à notre sens, solutionnerait les choses.

Pour nous, le plus grave dans ces décisions est la façon dont elles ont été prises !

Aucun vote formel n'est venu valider celles-ci, pire, puisqu'elles s'imposaient par la voie de notre secrétaire général, balayant les débats du CCN et sa légitimité à décider.

Dans ces conditions, nous réaffirmons la demande portée par le CCN de la mise en place d'une commission issue de celui-ci, de la tenue d'un CCN extraordinaire courant décembre afin de valider les nécessaires décisions pour stopper ce qui apparait comme des dérives inquiétantes.

D'autant que nous aurons alors les résultats des élections de la fonction publique et qu'il serait judicieux d'en tirer rapidement analyses et décisions nécessaires.

Tout cela, dans un contexte où nous ne voyons plus notre CGT rejeter l'austérité, exiger le retrait du pacte de responsabilité, d'autant qu'après nous être félicités d'être sortis de la conférence sociale, nous nous inscrivons dans toutes les négociations qui en découlent !

L'ensemble de ces faits brouille la compréhension de nos camarades sur notre position et les interroge sur le chemin que l'on voudrait nous faire prendre.

Nous avons besoin d'éclaircir cette situation et que des décisions collectives soient validées par la seule instance statutaire en capacité de le faire : le CCN.

Et il y a urgence, dans l'intérêt de l'ensemble de notre organisation, pour son unité et dans le respect de tous nos camarades.

En conclusion, la CE de l'UD réaffirme son exigence de la tenue d'un CCN extraordinaire, avant la fin de l'année, afin de débattre et valider collectivement notre démarche revendicative dans les négos en cours, ainsi que sur les dysfonctionnements de la « maison confédérale ».

Résolution votée à l'unanimité des présents à la CE de l'UD le 02 décembre 2014

UNION LOCALE DES SYNDICATS CONFEDERES
DE PERPIGNAN NORD

Organisations du CCN

Perpignan,
Le 2 décembre 2014

Cher(e) camarade

Notre Commission Exécutive de l'UL CGT de Perpignan Nord s'est réunie le 20 novembre, et a débattu entre autre du CCN des 4 et 5 novembre dernier.

Au vu de l'intervention de notre secrétaire général Thierry Lepaon, la délibération du CCN mais aussi les turbulences médiatiques d'une rare violence contre notre CGT au sujet de l'appartement nous obligent à écrire aux organisations de la CGT.

De nombreux camarades nous interpellent au sujet du montant exorbitant des travaux pour l'appartement de notre secrétaire général.
Mais le pire est, quand des salariés remettent en cause l'honnêteté de notre organisation.

Nous sommes en pleine période d'élections, tant dans le public que dans le privé, et comme à chaque élection nous distribuons des tracts.
Des camarades ont honte devant les entreprises, chantiers, commerces, ronds-points etc...D'entendre que nous sommes tous pourris.

Face à ces interpellations il est du devoir de notre secrétaire général Thierry Lepaon de fournir toutes les explications nécessaires.

Les déclarations devant le CCN des 4 et 5 novembre, la lettre adressée aux syndiqués ne suffisent pas et démontrent un dysfonctionnement au sein même de notre CGT.

Mais comment notre secrétaire général se permet-il de dire : honnêteté, loyauté, transparence !

Une somme démesurée pour des travaux dans un appartement qui n'appartient pas à la CGT n'est pas acceptable et de plus sans qu'une décision collective soit prise !

A l'Union Locale nous faisons attention aux moindres centimes, afin que nous puissions fonctionner et être présent sur tous les fronts.

Mais comment notre secrétaire général se permet-il de dire qu'il n'était pas au courant, c'est une faute collective puis de dire sur BFM TV, c'est l'administrateur de la confédération qui a fait une faute !

Mais comment croire que seul l'administrateur est « coupable » ?

La solution serait d'engager un directeur affaires financières et renforcer le bureau confédéral, mais de qui se moque-t-on ?

Nous n'acceptons pas les dépenses onéreuses de la direction confédérale.
Nous n'acceptons pas ce mode de fonctionnement fait d'opacité et d'abus de pouvoir.

Notre CGT a été salie.

Nous demandons un renforcement de la Commission Financière de Contrôle.

Une telle situation ne peut pas durer.

Nous demandons la tenue d'un CCN extraordinaire afin qu'il soit débattu de l'amélioration du fonctionnement de notre organisation et des décisions concrètes doivent-être prises.

Pour l'UL CGT de Perpignan Nord
Le secrétaire général
Yves GAUBY

232, rue Alphonse Beau de Rochas – Polygone Nord – 66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 52 28 73– Courriel : ulcgt66nord@wanadoo.fr

Adresse de la CEF de la CGT – FAPT
à la Direction confédérale

Maintenant ça suffit !

Notre Commission Exécutive Fédérale réunie le 27 novembre a tenu à s'exprimer sur la « nouvelle affaire » visant la CGT et faisant la une des médias.

Cette adresse à la direction confédérale porte sur 2 points : l'expression confédérale du 25 novembre et l'appréciation portée sur la direction de la CGT.

Concernant **le communiqué** titré : « réaction de la CGT aux prétendues « révélations » du Canard enchainé ». Notre CE estime que le titre lui-même ne place pas la CGT à l'offensive et démontre même un état d'esprit défensif tout au long du texte.

Il aurait été préférable d'y voir inscrit par exemple le titre de cette adresse « Maintenant ça suffit »

La CGT est l'organisation syndicale qui doit demeurer le rempart aux politiques désastreuses menées par le patronat avec l'appui du gouvernement. Une fois de plus le communiqué confirme qu'il y un problème et qu'il n'est pas résolu plutôt que d'être offensif et porteur de perspectives envers :

- Les 5 millions de salariés de la fonction publique qui vont s'exprimer le 4 décembre prochain et dont les résultats seront l'occasion d'envoyer un message fort au gouvernement.

- les syndiqués et militants de la CGT qui sont tous les jours aux côtés des salariés dans les entreprises et services, pour montrer l'engagement de toute la CGT sur leurs revendications et construire avec eux le rapport de force qui leur permettrait de gagner.
  De conforter également nos syndiqués qui ,chaque jour, cherchent avec eux à trouver les formes d'actions massives et rassembleuses pour construire et élargir le processus de luttes pour lequel la CGT est engagée et notamment dans le nouveau rendez-vous interprofessionnel du début d'année 2015.

Concernant l'appréciation portée sur la direction confédérale.

Une nouvelle fois, il est plus que nécessaire de faire toute la clarté en interne sur cette nouvelle affaire et de donner tous les moyens à la CFC pour se faire, poursuivre le travail engagé pour préciser le rôle de l'Administrateur et modifier ce qui doit l'être pour mettre en place des fonctionnements qui soient plus collectifs et démocratiques.

Depuis le 50ème congrès, nous assistons à des prises de positions étalées dans les médias en dehors des instances confédérales qui ternissent l'image de la CGT, sa crédibilité voir même sa pérennité.

Notre CEF estime que ces agissements irresponsables ne sont plus tolérables.

La CGT ne peut pas se permettre de gaspiller ses forces avec des affrontements internes, qui relèvent plus d'un débat politique, qui se déroulent en dehors de nos règles de vie démocratiques et faisant fi des orientations votées par les syndicats et de la direction confédérale et son Secrétaire Général légitimement élus.

Plutôt que d'alimenter les médias, tel le compte-rendu de la réunion de la CEC du 25 novembre dans les le journal les Echos, concentrons nous sur les véritables questions qui nous sont posées, telles le renforcement de notre organisation, les difficultés que nous rencontrons dans la mise en œuvre de notre démarche revendicative et de porter plus largement nos propositions alternatives. Notre CEF estime qu'il est maintenant urgent de prendre toutes les mesures nous permettant de faire respecter les valeurs et règles de vie dans toute la CGT.

Voilà ce qui, de notre point de vue, nous permettrait d'être plus offensifs notamment sur les perspectives d'actions et leurs contenus.

Adresse votée à l'unanimité - une abstention.

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 014818 54 00 - Fax : 0148 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D
http://www.cgt-fapt.fr I e-mail : sg@cgt-fapt.fr

Finistère la cgt

Brest le 28 novembre 2014

Aux membres de la Commission Exécutive Confédérale

Cher-e camarade,

Notre Union départementale tenait par le présent courrier à te faire part de ses interrogations et remarques sur le fonctionnement du CCN.

Lors des deux derniers CCN, notre confédération a abordé des sujets délicats qui ont monopolisé le débat au sein de cette instance, nous empêchant d'évoquer l'essentiel de notre activité.

La NVO : Ce sujet évoqué, a « envahi » le CCN de mai.

Le vote sur la nouvelle proposition de la CEC fait lors de ce CCN par l'UD 29 fut un vote de confiance envers la CE confédérale.
Maintenant, nous ne vous cacherons pas que nous sommes en attente de voir qui appliquera effectivement les mesures financières décidées lors de ce vote. Nous garderons une attention particulière à ceux qui ont fait reculer la CEC sur la proposition initiale qui n'engageait pas les finances des structures.

L'appartement : L'émoi légitime des syndiqués CGT méritait il autant d'énergies pour ternir l'image de la CGT ?

Certainement pour nos détracteurs, mais pas en notre sein.
Pour notre CE UD, si cette révélation vient de la CGT, c'est un acte de sabotage.
Si c'est un prétendant ou un opposant au poste de Secrétaire Général, c'est un acte irresponsable et irrespectueux de ceux qui font la CGT au quotidien.
Si c'est pour déstabiliser voire plus le Secrétaire Général c'est vraiment écoeurant.

Lors de ce CCN de novembre, nous sommes sortis perplexes quant à l'acharnement de certains envers le camarade Thierry. Nous trouvons que tous les prétextes leur sont bons pour ébranler la maison CGT. S'ils n'arrivent pas à accepter une décision votée en congrès, soit la nomination de Thierry Lepaon comme Secrétaire Général, cela pose question sur la démocratie.
Sur l'affaire en elle même, nous n'avons qu'une remarque à formuler c'est qu'une attente existe toujours de la part des syndiqués pour connaître les mesures envisagées par la Confédération pour enrayer ce dysfonctionnement et s'en prémunir pour le futur.

Le ralliement de la CGT aux mouvements politiques et à leurs manifestations.

Pour notre CE UD, la CGT doit continuer à maintenir son indépendance vis-à-vis du mouvement politique pour rester maître de nos analyses et de nos orientations.

Concernant le lien entre syndicalisme et politique, le 47ème congrès de la CGT en mars 2003 rappelait « constater une certaine prise de distance entre les citoyens et la représentation politique ne veut pas dire s'en satisfaire et encore moins combler un vide en sortant de notre rôle ». Une déclaration de la CE confédérale adoptée à l'unanimité le 6 octobre 2005 rappelait le sens de notre démarche.

Ce que nous avons vécu en Bretagne, l'an passé, en a été l'illustration, lors du mouvement des « bonnets rouges ».

Le 16 octobre dernier. Satisfaction sur la multiplication des lieux de manifestation.

En effet, lorsque nous avons fait le tour de nos forces, nous avons pu entreprendre 7 manifestations unitaires CGT- FSU- Solidaires-FO au lieu de 4 habituellement. Ce résultat est le fruit du travail au plus près des territoires avec les Unions Locales, qui nous permet d'envisager grâce au déploiement la fin de l'année avec 18 nouveaux syndicats créés.

Par ailleurs, plusieurs Unions Locales qui connaissaient des difficultés sont à nouveau en cours de développement, pour aller vers les salariés, avec à leur tête des directions composées de jeunes militants. Des rencontres trimestrielles entre l'UD et les Unions Locales permettent une meilleure compréhension sur nos rôles respectifs comme structures pour mettre en œuvre les décisions de congrès, nos priorités collectives.

C'est positif, même s'il nous reste encore beaucoup de travail notamment sur les plus grosses UL du Finistère.

Aujourd'hui, chacun anime au mieux son champ professionnel et territorial. Nous n'avons pas le débat nécessaire au CCN sur la démarche de mise en œuvre des résolutions, sur nos difficultés, nos avancées, nos expériences, nos ajustements si nécessaire... Nous rencontrons également des difficultés sur l'application des résolutions du 49ème et 50ème congrès pour certaines d'entres elles et des avancées sur d'autres.

Nous regrettons fortement l'ambiance actuelle qui nous empêche de débattre des vrais défis de la CGT dans la sérénité.

Nous avons demandé la parole lors des 2 derniers CCN sans l'obtenir, pendant que d'autres l'obtenaient à de multiples reprises. Là aussi, il y a des améliorations à apporter au fonctionnement du CCN.

Notre CE UD porte la nécessité d'organiser, comme cela a été fait, des CCN décentralisés (exemple : CCN grand ouest) pour permettre à nos organisations- territoriales et professionnelles de se rencontrer et d'échanger sur ce que doit être la priorité dans la période à savoir mettre en application les résolutions votées en congrès par les syndicats CGT.

Cela permettra au plus grand nombre de s'exprimer et de mettre en mouvement toutes les volontés de la CGT, de nous recentrer sur nos priorités. C'est ce que nous souhaitons.

En espérant camarades que notre courrier soit constructif pour la CGT, nous vous exprimons nos salutations les plus fraternelles.

Vive la CGT

la cgt LOIRE

UNION DEPARTEMENTALE DE LA LOIRE

A Thierry LE PAON
Au bureau Confédéral

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous vous adressons ce courrier mais là TROP c'est TROP !
Un mois quasiment jour pour jour après « l'affaire de l'appartement » voici « l'affaire du bureau » !
Alors nous posons la question à qui profite le crime ?
A même pas une semaine des élections Fonction Publique, quand les camarades ferraillent pied à pied pour décrocher les voix CGT, une à une, que reste-t-il de notre crédibilité ?
Quand il y a des branches pourries, il vaut mieux les couper, même si ça fait mal, plutôt que voir pourrir l'arbre entier.
Pour nous les choses sont claires, il faut rechercher (s'ils ne sont déjà connus) les responsables de ces déversements nauséabonds perpétrés hors de nos murs. Engager à leur encontre toutes les démarches (y compris, juridiques si nécessaire) pour qu'ils ne puissent plus jamais nuire à la CGT.
Puis très rapidement réunir la plus haute instance de notre organisation pour qu'enfin toute la transparence soit faite au niveau de l'utilisation de l'argent des SYNDIQUES.
En effet quand ces derniers n'arrivent pas à boucler leur fin de mois, que les responsables d'organisations de la CGT peinent à financer l'activité syndicale, que l'avenir de certains de nos militants en prise à la répression dépend étroitement de la solidarité mise en œuvre dans les organisations de la CGT, il est difficile de croire, que des travaux de ce montant puissent être décidés, mis en œuvre et à fortiori réalisés sans aucun contrôle interne dans notre organisation. Les sommes engagées nous interrogent sur la nature des travaux réellement effectués.
Il en va, à notre avis, non seulement de notre crédibilité mais aussi de notre pérennité en tant qu'organisation syndicale responsable, que nous voulons garder révolutionnaire, de classe et de masse.
Depuis 120 ans, notre CGT a connu de multiples turpitudes mais c'est toujours ensemble et entre nous que nous en sommes sortis grandis.
Aujourd'hui le danger est réel face à une mise à mort orchestrée par des fantassins qui n'ont pas leur place à la CGT.
Assez de discours, ce sont des actes forts qu'il faut aujourd'hui pour que la CGT de demain soit véritablement le syndicat qui défende des valeurs humanistes et d'intégrité face au pouvoir d'un capitalisme assoiffé de toujours plus de profits au détriment des salariés.
Pour ce qui nous concerne, quel que soit le résultat des élections prochaines, nous continuerons bec et ongle à défendre ces valeurs en étant au plus près des syndiqués qui nous gardent encore leur confiance.
Descendez de votre tour d'ivoire et redonnez vie à la CGT.

La Commission Exécutive
De l'UD de la Loire

Bourse du Travail – cours Victor Hugo – salle 100 – 2ème étage – 42028 – ST ETIENNE CEDEX
☎ : 0 477 492 492 – Fax : 0 477 492 499 – E-mail : ud42@cgt.fr

des organismes sociaux

cgt

Sécurité Sociale

MSA

RSI

Mutualité

Retraite et Prévoyance

Aide et Maintien à Domicile

Pôle Emploi

Missions Locales/PAIO

Régies de Quartier

Associations/Divers

Aux membres de la Commission Exécutive Confédérale

Montreuil, le 27 novembre 2014

Chers-es Camarades,

La Commission Exécutive de la Fédération nationale CGT des personnels des organismes sociaux réunie les 26 et 27 novembre 2014 a déploré le non-respect des statuts confédéraux dans le déroulé du CCN des 4 et 5 novembre 2014. Statutairement, l'ensemble des organisations présentes au CCN doit pouvoir s'exprimer et être en capacité de voter.

Elle a aussi exprimé ses vifs regrets quant à la non-prise en compte des débats et des propositions du CCN. Pour les membres de la Commission Exécutive Fédérale, ces propositions auraient permis une sortie positive de la crise interne et des attaques portées contre toute la CGT.

Les membres de la Commission Exécutive Fédérale ont souligné l'impérieuse nécessité de respecter et promouvoir les règles de vie et de démocratie qui sont les valeurs fondatrices de la CGT.

Aujourd'hui, la Commission Financière de Contrôle doit pouvoir œuvrer au mandat confié par le CCN pour rendre compte en totale transparence et sérénité de ses travaux devant celui-ci.

A ce titre, la Commission Exécutive Fédérale demande la tenue d'un CCN extraordinaire dans les plus brefs délais pour :

- analyser les propositions de la Commission Financière de Contrôle,
- examiner le projet de structuration et d'organisation des salariés précaires et privés d'emploi, en lien avec l'action du 6 décembre 2014,
- définir la stratégie et la convergence de l'action interprofessionnelle de février 2015.

La Commission Exécutive Fédérale réaffirme que les salariés ont besoin d'une CGT forte, rassemblée, utile et efficace et vent debout pour contrer les lois scélérates et les politiques d'austérité à l'œuvre.

Plus que jamais la CGT doit être en capacité de donner des véritables perspectives aux salariés, actifs et retraités, précaires et privés d'emploi et de s'organiser pour revendiquer et conquérir de nouveaux droits sociaux.

La Commission Exécutive Fédérale sera extrêmement attentive à l'application des actions positives de la CGT et continuera, comme l'ensemble de la CGT, à impulser et à s'inscrire dans les luttes.

Fraternellement.

La Commission Exécutive FNPOS-CGT

Fédération Nationale Cgt des Personnels des Organismes Sociaux
263, rue de Paris Case 536—93515 Montreuil Cedex —Tél. : 01 55 82 87 01 — Fax : 01 48 59 24 75
fede@orgasociaux.cgt.fr—www.orgasociaux.cgt.fr

Toulon, le 26 novembre 2014.

Projet de lettre de la CE UD du 20 11 14
à la Commission Exécutive Confédérale
sous le couvert du Bureau Confédéral

L'annonce par les médias de ce qui a été « d'affaire Lepaon » a eu un effet dévastateur dans la tête de bon nombre de militants de la CGT.

Les articles de presse ont subtilement entrainé l'idée que le secrétaire général de la CGT était du côté des nantis, des délinquants financiers, des voleurs à col blanc qui puisent allègrement dans les caisses au profit d'intérêts personnels.

Les militants de la CGT ont bien conscience que cette affaire a été largement utilisée par nos adversaires pour nuire à notre organisation. La période, la veille des élections professionnelles générales dans la fonction publique, a sans doute aiguisé davantage leur appétit.

Dans cette tempête, la communication de la CGT s'est trop peu attachée à renvoyer ces bien pensants à leurs chères études. Les réactions confédérales ont été peu incisives. Elles ont donné le sentiment d'une direction confédérale empêtrée, occupée à justifier publiquement des choses qui regardaient exclusivement la CGT puisqu'il s'agissait de l'utilisation de ses fonds propres. Nos adversaires ont voulu en faire une affaire publique. La communication confédérale a favorisé cette manœuvre.

Le mal est fait et c'est dans ce climat hostile que les militants ont vécu ce début d'automne.

Il faut d'ailleurs saluer le courage et le discernement qui poussent chacun d'eux à poursuivre leur engagement. C'est bien le corps militant qui s'est trouvé exposé subitement. Choqué par la violence de l'attaque, mais aussi par l'ampleur de la faute.

Si cette affaire a été instrumentalisée, elle n'en demeure pas moins avérée puisque la confédération a confirmé les révélations du Canard.

Tout cela pose des questions qui méritent réponse afin de retrouver la confiance entre nous, à tous les étages de la CGT.

Comment la décision d'affecter des sommes aussi importantes ait pu être prise par une seule personne? Cela semble invraissemblable pour la direction de notre union départementale.

Comment de telles dépenses (plusieurs milliers d'euros), ont t elles pu échapper à nos dispositifs internes de contrôle ? alors même que nous avons une CFC, un administrateur et la direction confédérale qui analysent les bilans. C'est tout simplement surréaliste.

Manifestement ces dispositifs sont insuffisants.

Il faut répondre de façon urgente à ces questions et donner des garanties succeptibles de rétablir la confiance. C'est le sens des premières déciszion de la CEC suite à la tenue du dernier CCN.

Rappelons que la confiance est le moteur de l'engagement syndical et que celle ci ne se décrète pas , elle se mérite.

UD - CGT - Bourse du Travail Avenue A. Collet - 83000 Toulon
Tél : 04 94 18 94 50 Fax : 04 94 18 94 51 Courriel : ud83@cgt.fr Site : www.ud83.cgt.fr

Le dernier point et peut être le plus important pour l'avenir de notre organisation, est la question de l'origine des « fuites ».

Comment le Canard s'est il procuré ces infos que visiblement bon nombre de camarades de la direction confédérale méconnaissaient ?

Nos militants ont découvert tout cela à travers les médias. vous comprendra que c'est inacceptable et que nous attendons beaucoup de l'enquête interne. Il ne fait aucun doute pour notre direction de l'UD que cette situation est en lien direct avec la crise qui a secoué notre confédération au moment de la succession de Bernard Thibaut.

Cette situation est insupportable et il convient d'y mettre un terme immédiatement. Il y a, de toute urgence, nécessité de revenir à des pratiques plus conformes avec nos règles de vie.

Nos statuts prévoient des lieux de confrontation des idées, des moments de débats et des moments pour décider des orientations. Tout acte qui consiste à faire pression en dehors de ces cadres démocratiques doit être condamné.

La direction de notre Union Départementale ne juge pas opportun de convoquer un CCN extraordinaire dans l'attente de la mise en œuvre des décisions de la CEC.

Nous voulons croire que l'épisode de « l'appartement » restera un fait isolé.

Nous voulons faire confiance à la direction confédérale pour prendre les dispositions qui permettent de retrouver la sérénité indispensable à notre militantisme.

Aujourd'hui, nul ne peut mesurer l'impact réel de ces révélations sur nos adhérents, sur les salariés et plus largement sur nos concitoyens.

Dans notre département, à notre connaissance, le nombre de démissions liées à cet épisode est heureusement limité. Peu de salariés nous interpellent sur cette question. Cela doitil nous rassurer ou nous inquiéter ?

Est ce de l'indifférence ? de la gêne ? du dégoût ? Ou est ce que parce qu'ils savent que la CGT mérite mieux que ça ?

Nous aurons une première indication au soir du 4 décembre, même si le score réalisé par la CGT ne dépendra pas, bien évidemment, que de cet épisode.

Le début de l'année 2015, et la période de renouvellement des cartes sera également un moment de vérité.

Vous l'avez compris chers(es) camarades, la situation que nous vivons nous préoccupe. Nous le faisons savoir en toute fraternité. Nous aspirons à sortir ensemble de cet épisode pénible pour nous projeter en 2015, l'année des 120 ans de la CGT, plein de confiance pour relever les défis qui sont face à nous. Mais noter bien, que pour l'essentiel, cette sortie de crise là, dépend pour bonne part, des décisions qui seront prise par la direction confédérale (CEC)

Bien fraternellement,

Po/La CE UD CGT Var
Sylvain BROSSAUD
Secrétaire Général

UD - CGT - Bourse du Travail Avenue A. Collet - 83000 Toulon
Tél : 04 94 18 94 50 Fax : 04 94 18 94 51 Courriel : ud83@cgt.fr Site : www.ud83.cgt.fr

Comité Régional CGT Auvergne, Maison du Peuple, place de la liberté,
63000 Clermont-Ferrand
Tel : 09 83 23 91 03 / 04 73 39 97 72
regioncgt@gmail.com

Clermont-Ferrand, le 25 novembre 2014

- à la CE Confédérale

Réuni le 21 novembre 2014 à Clermont-Ferrand, le comité régional Auvergne, rassemblant les secrétaires généraux des Unions Départementales de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, souhaite s'adresser à la direction confédérale.

Pour nous, l'affaire liée à la dénonciation sur la place publique des frais engagés pour la rénovation de l'appartement de notre secrétaire général est **le symptôme d'un malaise beaucoup plus profond. Elle est révélatrice des tensions internes très importantes qui perdurent depuis la succession conflictuelle de Bernard Thibault.** L'ampleur qu'elle a pu prendre n'est pas sans lien avec un certain flottement dans l'action confédérale ressenti par beaucoup de militants depuis de longs mois.

Nos organisations, nos syndicats, nos militants, ont besoin d'une stratégie syndicale claire et d'actions coordonnées et impulsées nationalement. **Nous en ressentons le manque aujourd'hui.**

Pour que la confédération puisse jouer son véritable rôle dans la lutte contre la politique austéritaire et de régression sociale menée actuellement par le gouvernement sous pression du MEDEF, elle doit impérativement sortir de la crise actuelle par le haut. **Cela nécessite pour nous de faire toute la lumière sur les circonstances de l'affaire en cours**, ce qui passe par des réponses claires à plusieurs questions précises, et d'en tirer toutes les conséquences :

- *Comment une décision d'engager 105 000 € pour rénover un appartement, dont la CGT n'est pas propriétaire, a-t-elle pu être prise ?*
- *Par une seule personne comme l'a indiqué Thierry Lepaon dans son intervention d'ouverture du dernier CCN ? quelles conséquences tirons-nous de son erreur qui a nui, par son exploitation à l'extérieur de l'organisation, à l'ensemble de la CGT ?*
- *Quelles règles de fonctionnement sont mises en place pour éviter que de tels faits se reproduisent ?*
- *Quels éléments avons-nous par rapport à la ou les personnes à l'origine de la sortie dans la presse de ces informations ? Et quelles conséquences pouvons-nous en tirer ?*

Nous estimons donc nécessaire de consacrer une journée du prochain CCN de février 2015 à cette question qui doit figurer explicitement à l'ordre du jour. Cette journée devrait être une durée supplémentaire rajoutée à la durée normale du CCN, afin de laisser le temps nécessaire au traitement des autres questions. **Il serait souhaitable que cette journée supplémentaire se déroule en présence uniquement des participants statutaires du CCN.**

Des propositions d'expression dans le sens du présent texte seront soumises, au cours du prochain mois, à la Commission Exécutive de chacune des quatre UD de notre région.

La secrétaire Régionale,

Rosa Da Costa

En direct du CEF

Philippe Martinez
secrétaire général de la Fédération

du 20 novembre 2014

La vie fédérale
Le secrétariat et le bureau ont considéré qu'il fallait tenir compte de l'actualité, ce qui nous a amené à modifier l'ordre du jour. D'abord, je tiens à me féliciter que malgré la situation interne à la CGT nous puissions tenir le cap sur nos objectifs revendicatifs et de luttes. Et j'ai participé à deux d'entre elles la semaine dernière, chez Aperam sur les conditions de travail, ou chez STX Lorient pour l'avenir et le développement industriel du chantier naval. Nos résultats électoraux sont contrastés. Ils sont d'abord liés à une activité. Nous avons besoin de les analyser. Il faut retrouver ce réflexe pour nous permettre de progresser tant sur la vie syndicale que sur la syndicalisation. Cette réunion d'aujourd'hui va nous permettre de vérifier que dans les syndicats, il n'y a ni banalisation de ce qu'il se passe au sein de la confédération, ni excès.

Nous devons veiller dans la période à ce que l'activité et la cohésion de notre fédération, le lien avec ses syndicats ne soient pas perturbés par tout ce qui peut circuler. La fédération est souvent citée dans les médias. On raconte beaucoup de choses - souvent n'importe quoi – avec sûrement des objectifs précis. Je souhaite que tout ce qu'on peut lire ne nous empêche pas de continuer à discuter fraternellement en interne. Nous avons cette culture du débat et il importe d'être le moins possible perturbés par ce qui s'écrit ou se dit dans les couloirs. Nous devons garder le cap. Nous avons lancé une consultation sur l'organisation d'une journée d'action sur l'industrie. On a bien fait de le faire et les syndiqués sont ravis. En une semaine, nous avons obtenu 80 réponses de syndiqués. C'est du jamais vu. 48 000 courriers ont été envoyés à domicile en direction des syndiqués recensés, et il est intéressant qu'en cette période de fêtes les syndiqués prennent le temps de répondre et fassent des commentaires. C'est cela la vie démocratique de la CGT. C'est cette vie démocratique qu'il faut impulser.

Après l'épisode appartement, l'épisode bureau…
La dernière fois que l'on a discuté, c'était au CEF du 28 novembre. Vous avez eu des informations de la fédération parce que nous avons fait le choix, dans un souci de transparence, de diffuser tous les écrits de la confédération pour avoir un débat le plus régulier et le plus démocratique possible. Ce n'est pas à la direction fédérale de choisir ce qu'ont le droit de lire les syndiqués. Ils doivent avoir tous les éléments en mains pour permettre de se forger une opinion : syndiqué, acteur et décideur, c'est en toutes circonstances et non selon ce qui nous arrange. A notre dernier CEF, nous en étions à «l'épisode appartement». Depuis, le bureau fédéral a eu l'occasion de se réunir à plusieurs reprises. Vous avez eu le compte rendu du bureau fédéral du 26 novembre, qui faisait suite à «l'épisode bureau» du secrétaire général. A cette occasion, le bureau fédéral a pris quelques résolutions. Il a précisé que cette situation était intolérable, que la hauteur des investissements était inadmissible en tant que telle et aucunement justifiée, que la gestion des fonds de la CGT devait être sous le contrôle de la Commission exécutive confédérale avec un réel travail de la commission financière de contrôle, que le secrétaire général de la CGT représente l'image de la CGT. La CGT ce sont des milliers de militants et de syndiqués qui chaque jour ont le courage d'affronter la logique destructrice du patronat et du gouvernement et portent des propositions pour changer la donne. C'est dans ce cadre que le secrétaire général se doit d'être exemplaire et la situation exige de sa part des actes forts. Le bureau m'avait ainsi mandaté pour rencontrer Thierry Lepaon. Cela a été fait. Et ce avec l'objectif de lui faire part de nos critiques et des exigences des syndicats concernant ces investissements financiers.

Et l'épisode indemnités…
Depuis – et cela a déclenché beaucoup de réactions des syndicats, il y a eu l'épisode «indemnités de départ du Comité Régional Normandie». Je dois dire que c'est cela qui a choqué le plus les militants et syndiqués. Nous avons eu l'occasion de vous communiquer les précisions de la commission financière de contrôle, les explications du secrétaire général. Mais, il y a toujours besoin d'avoir des réponses à des questions précises énoncées lors du dernier CEF. Je considère pour ma part que la campagne organisée contre la CGT et son secrétaire général est évidemment démesurée et orientée en faisant l'amalgame avec des ministres qui ne paient pas leurs impôts ou

des PDG milliardaires qui se baladent avec des sacs de billets de banque pour acheter des électeurs, ou tout ce qu'on lit qui donne lieu à des enquêtes judiciaires. Il est bon de faire la différence. A travers ces affaires, c'est l'intégrité de tous les syndiqués et miliants qui est mise à mal. Ils essuient parfois des quolibets. Les autres organisations syndicales ne s'en privent pas lors de campagnes électorales. Les premiers à exiger des comptes ce sont les syndiqués de la CGT parce qu'en plus, c'est leur argent.

La Commission financière de contrôle a commencé à travailler

Dans des conditions difficiles, la CFC a commencé à amener quelques réponses de vérification de l'ensemble des trois dossiers. Elle a jugé d'une part, plus qu'excessives les sommes investies dans l'appartement et le bureau, démesurées par rapport à la réalité du quotidien des salariés. Mais des questions restent en suspens. Si c'est démesuré par rapport à la réalité des travaux, alors est-ce que tout l'argent a servi aux travaux ? Qui est le propriétaire de l'appartement ? Qu'elle est l'entreprise qui a fait les travaux ? N'y-a-t-il pas eu surfacturation ? Ce sont les questions qui restent en suspens. Ces questions devront trouver des réponses précises. Le prochain rendez-vous est le 6 janvier à la CEC et le 13 janvier au CCN.

La presse renvoie une image en décalage avec les faits

Sur l'indemnité de départ de la Région CGT Normandie. Là aussi beaucoup a été dit dans la presse. Vous avez aussi lu ce qui s'est dit dans les notes de la CGT. La somme précise de l'indemnité de départ correspondant à un rattrapage de carrière liée à des problèmes de chômage (pour un montant de 26 604€). Les autres sommes sont des cotisations sociales, des remboursements de frais de la confédération concernant la période de transition entre la proposition de désignation du futur secrétaire général et le congrès confédéral. Ces remboursements sont liés à ses déplacements et ceux de ses accompagnateurs dans le cadre de la préparation du congrès, et des remboursements, ou l'achat d'une voiture, correspondant à la voiture qu'il avait en tant que secrétaire régional et qui est devenue propriété de la confédération à l'issue du congrès. Vous savez qu'à la confédération, il y a un parc automobiles qui permet des déplacements pour des militants, des dirigeants etc. Ce qui fait une somme globale d'un peu plus de 100 000€. Voilà la réalité. Ceci dit, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une indemnité de départ quand on est muté de la CGT à la CGT. Pour être tout à fait transparent, il est exact que dans la fédération, pour des militants qui ont été licenciés de leur entreprise, (et ce souvent pour des raisons de discriminations syndicales), on puisse examiner en fin de carrière, au moment de la retraite, la possibilité d'une reconstitution de carrière favorisant un niveau de retraite qui ne pénalise pas les camarades, et qui à cause de leur activité militante ont été licenciés, ont continué à militer, parfois bénévolement et peuvent se retrouver avec des niveaux de retraites inférieures à 700€ ou 800€. En fin de carrière, ce sont des situations qui peuvent se poser. Je n'ai pas connaissance, dans la Fédération, que ces situations se soient posées en cours de carrière. Là aussi, il faut rappeler qu'il n'y a pas eu de détournement d'argent. Il n'y a eu ni vol ni délit tel que peut l'entendre la justice. Mais il se pose des questions de déontologies par rapport aux valeurs de notre organisation.

Les syndiqués ont d'autres préoccupations, mais il faut en parler

Vous l'avez bien compris, la réalité des faits ne me satisfait pas du tout. Je pense que ces questions posent des problèmes dans toute l'organisation. Je me contenterai de parler de la notre. Vous avez tous l'occasion de rencontrer des syndiqués, de débattre avec les syndicats. Pour ma part, j'en ai rencontré douze en un mois. Finalement, cette question vient ou ne vient pas. Elle peut venir naturellement, et quand elle ne vient pas, ce n'est pas parce que les camarades n'ont pas envie d'en parler mais il peut y avoir de la pudeur, voire parfois le souci de ne pas mettre mal à l'aise le dirigeant qui vient les voir. Je pense qu'il faut en parler. Il n'y a pas de sujet tabou. La meilleure façon de mettre à l'aise tout le monde est de faire en sorte que cette question soit réglée. Alors, si les discussions ne viennent pas il faut les mettre sur la table car il n'y a rien de pire que des syndiqués frustrés. C'est cela notre souci de transparence. Lorsqu'on va sur le terrain, les camarades veulent qu'on parle de leurs luttes, de leur activité, du livret industrie et du comment on essaie de trouver des perspectives pour sortir de la crise. Donc tout le monde doit en parler, mais ce n'est pas le sujet majeur et unique des discussions que nous avons avec les syndiqués.

Un point de non-retour

Où en somme-nous ? Il y a eu plusieurs réunions de la CE confédérale. Certains camarades trouvent que c'est long. Je vais donc vous donner mon point de vue. Il y a deux problématiques. Est-ce qu'aujourd'hui le secrétaire général de la CGT est en capacité de garder ses responsabilités ? Je pense qu'au début nous avons été dans le déni. Cela a donné la communication pour le moins problématique. On a donc banalisé le problème. Aujourd'hui, on essaie de rectifier mais il me semble que c'est trop tard. Nous sommes arrivés à un point de non-retour, y compris pour les syndicats. Des syndicats ont écrit comme Renault Le Mans… Il y a un profond malaise et une colère vis-à-vis de l'organisation et notamment du secrétaire général.

Ceci étant, le seul départ du secrétaire général ne règlerait les problèmes

Le débat doit se porter aujourd'hui sur l'avenir du secrétaire général, mais aussi l'avenir du bureau confédéral. Parce que ces questions vont au-delà du seul secrétaire général et au-delà d'un seul dysfonctionnement. Pour information, il n'y a aucune règle de vie à la confédération. Quand dans notre fédération on prend un véhicule du parc, il y a un carnet de bord où on indique le camarade qui le prend, le nombre de kilomètres au départ et à l'arrivée ainsi que le lieu de desti-

nation. Ceci n'existe pas à la confédération… Le dysfonctionnement du bureau confédéral me renvoie à des choses que nous avons discutées sur la démarche. On s'est trop éloignés de la démarche syndicale, il y a besoin de rectifier. Le seul départ du secrétaire général ne suffirait pas à régler l'ensemble des problèmes de la CGT.

Il y a besoin d'avoir un débat sur plusieurs grandes questions

C'est ce qu'a essayé de faire la CEC dans la dernière période en validant une note aux organisations. Vous venez de la recevoir et celle-ci résume un certain nombre de choses, des questions que nous avions soulevées dès le rapport d'ouverture du congrès : quelle est notre démarche syndicale ? Quel est notre lien avec les syndiqués ? Et avec les salariés ? Que veut dire le syndicalisme rassemblé ? Quel est notre rapport au mouvement assiociatif et politique ? Quelle est notre position par rapport au syndicalisme mondial et européen ? Nous avons listé cinq questions qui sont maintenant au cœur de la problématique qui est posée. «Régler» le cas du secrétaire général sans travailler ces questions-là, c'est mentir aux syndiqués, et ce même si bien sûr, les «affaires» pèsent. Car c'est uniquement cela qui alimente la presse. Ceci dit, nous avons la responsabilité collective en tant que direction de fédération de poser tous les problèmes. Il faut réfléchir à ce que doit être une direction confédérale, fédérale ou d'UD. Quel est le rôle d'un bureau lorsqu'il existe ? Le rôle du bureau confédéral, le rôle du secrétaire général… On ne peut pas avoir une direction, notamment au plus haut niveau, qui ne serait que des gestionnaires de dossiers, certes importants, sur les questions du travail, du dialogue social… où chacun gère son pré-carré. D'ailleurs, on peut être expert en la matière. La fédération, de tels profils correspondent à des conseillers. Je suis convaincu que nous avons un bureau confédéral composé d'experts traitant bien de dossiers, mais qui ne savent pas animer collectivement une équipe de direction et impulser, faire partager et valider des décisions avec une direction nationale, voire les syndiqués. Cela fait six mois que notre fédération propose à la direction confédérale de faire un plan de travail de visite des syndicats pour avoir ce lien, confronter des points de vues avec les syndiqués. Or la décision a été prise et validée à la CEC qu'avant-hier. Ceci illustre le besoin de discuter sur quelle démarche syndicale on doit mettre en œuvre. C'est au cœur de débats d'orientation, de notre conception du syndicalisme.

On a le droit et même le devoir dans une organisation de dire ce qu'on pense

On peut ne pas être d'accord avec tel ou tel choix. La plus grande faute est de ne pas le dire, donc de ne pas favoriser le débat. Et donc dès que le débat est passé, de continuer à faire comme si le débat n'avait pas existé. Le débat que nous avons eu au précédent CEF sur la démarche de consultation montre qu'il y a des camarades qui ne sont pas d'accord, et ils ont raison de le dire. Nous avons eu un débat et pris une décision ensemble. On la met en œuvre, mais à partir d'un échange où chacun peut s'exprimer. Et on peut se féliciter que la mise en œuvre montre qu'on ne se trompe pas, puisque la consultation semble plutôt bien appréciée. Il y a besoin de parler activité et démarche, intégrons cela dans nos échanges.

La CEC du 6 janvier et le CCN du 13 prendront des décisions

Une CEC est prévue le 6 janvier, elle pourrait se prolonger le 7. D'ici-là, la direction confédérale a analysé la réunion des secrétaires généraux d'organisation qui s'est tenue lundi où ces questions montent. La démission du secrétaire général est posée par une grosse partie des organisations de la CGT. La question du maintien ou non du bureau confédéral également. C'est d'ailleurs ce qu'a voté la CEC dans ses conclusions. Ceci dit, on ne peut imaginer, même pendant un mois, une CGT sans direction. Comment ne plus avoir de déclarations de la CGT sur la loi Macron et d'autres questions de première importance ? Plus d'impulsion, plus de négociation… Il y a donc une forte exigence d'une démission collective du bureau confédéral, c'est en tout cas ce que j'ai porté. J'ai expliqué à la CEC que le point de non-retour était franchi par rapport au maintien du secrétaire général et qu'il y avait besoin d'ici au 6 janvier que chacun réfléchisse, et qu'on puisse arriver devant le CCN avec une proposition de la direction de la CGT. Une proposition qui montre que la CEC assume toutes ses responsabilités et qu'elle est en capacité de proposer des choses concrètes devant le CCN. Le pire serait d'arriver devant l'ensemble des organisations de la CGT où chacun amène sa proposition pour trouver une solution qui satisfasse tout le monde. Ce n'est pas le rôle, ou du moins ma conception, d'une direction qui doit proposer quelque chose. Cela donne un ordre du jour précis pour le CCN du 13 janvier. Il y a deux points : présentation des dispositions adoptées par la CFC sur les règles et nouvelles procédures financières pour la confédération, pour lesquels il faut un vote. Et ensuite : place et rôle des instances de la direction confédérale. Et à partir de là, il faut un vote sur l'évolution de leurs responsabilités. Bien évidemment, un tel ordre du jour se posera différemment si d'ici-là tout le monde a démissionné. Le cadre est donc fixé avec un rendez-vous important le 6 janvier. Enfin, avec l'ordre du jour du CCN, se poseront les questions présentées précédemment (démarche syndicale etc). Nous avons été quelques uns à réclamer une discussion sur une initiative interprofessionnelle et les modalités de sa concrétisation. Notre premier objectif est le développement des luttes, les mobilisations et le rapport de forces. Ce sont nos repères. Pour ma part, je vous propose un échange sur la question. Enfin des dispositions seront éventuellement prises pour la consultation des membres du CEF entre la CEC et le CCN début janvier.

SECRÉTARIAT GENERAL

20 NOV. 2014

A Montreuil, Le 19 novembre 2014

A l'attention du Secrétaire Général
Monsieur Thierry LEPAON

Cher Camarade,

La Commission Exécutive de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement me donne mandat pour t'interpeller sur les suites du CCN du 4 et 5 novembre 2014.

Nos débats sont alarmants. La vie interne de la CGT est en danger et son image est en péril

S'il y a eu une faute, elle doit être corrigée. Nous pensons que le recrutement d'un Directeur Financier n'est pas la réponse adéquate. Cela n'est pas une solution pour résoudre un problème.

A l'unanimité, notre CEF te demande la convocation urgente d'un CCN Extraordinaire pour débattre de l'amélioration de notre fonctionnement dans un cadre démocratique

Cette situation ne peut perdurer. Faire porter le chapeau de tous nos maux, à quelques membres du bureau confédéral n'est pas acceptable. Élargir celui-ci n'a que pour but de diluer les débats.

Le débat est sain et nous croyons qu'il permet de faire avancer mais il doit être une suite à des décisions démocratiques. A ce titre, le déroulement du CCN est contre productif. Au lieu de rassembler, il n'a fait qu'amplifier cette impression de mauvais fonctionnement.

Cher camarade, il te faut rassembler et pour cela, il faut savoir écouter tout le monde.

Fraternellement,

Serge PLECHOT
Secrétaire Général FNSCBA CGT

FNSCBA CGT
Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement
Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris
Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr – Site internet : www.construction.cgt.fr

Lettre aux syndiqués de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement

Cher(e) Camarade,

Il me semble nécessaire de compléter la communication que le Secrétaire Général de La CGT, Thierry LEPAON, nous charge de vous transmettre.

La Commission exécutive de la Fédération souhaite y apporter quelques éléments supplémentaires.

Il est convenu qu'une faute a eu lieu dans l'affaire dite de l'appartement de Thierry LEPAON. C'est certainement dû à un dysfonctionnement interne concernant sur un cercle restreint de personne. C'est tout au moins ce qui nous a été dit au Comité Central National. Un certain nombre de participants n'étant pas d'accord avec cette version.

J'en fais partie, et je l'ai dit très clairement lors de cette assemblé.

Nous concernant à la fédération, cela ne peut se passer de la même manière. Pourquoi ! Nous avons dissocié les deux responsabilités importantes, celle de l'administrateur et celle du responsable à la politique financière.

Cela nous permet ainsi d'avoir une prise de décision collective sur des engagements financiers réalisés avec nos cotisations.

A ce jour, après un CCN, il faut reconnaitre que les décisions ne sont pas unanimes sur la réalisation d'un audit sur le fond de cette « affaire » dite de l'appartement de notre Secrétaire général. D'autres décisions ont été des points de désaccords, notamment sur le mode de fonctionnement du C.C.N.

Le secrétaire général de la confédération ne s'est pas caché qu'il considéré que le CCN doit être une chambre d'enregistrement.

Lorsque Thierry Lepaon dit que des propositions ont été faites aux organisations, c'est vrai, Mais celle-ci n'ont pas non plus recueillies une unanimité dans les votes.

Ce sont **ses** propositions, en espérant qu'elles soient effectivement mises en débat, ne doivent pas servir à instrumentaliser une chasse aux sorcières.

Le débat au sein de la CGT est utile. Nous devons quoi qu'il arrive distinguer ceux qui veulent nuire de ceux qui veulent, par un travail collectif, faire avancer notre organisation et les revendications au service des salariés.

Nous sommes sur cette position, au service du salariat, des précaires, des sans emploi et contre le diktat du patronat aidé par le gouvernement au pouvoir qui n'ont de cesse de vouloir revenir 50 ans en arrière.

Merci d'avoir pris de votre temps pour lire ces courriers. Leurs buts est de rappeler que LA CGT c'est vous et que lorsque l'on nous attaque, nous sommes tous impactés et concernés.

Vive la CGT unie, forte et démocratique

FNSCBA CGT

Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement

Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr – Site internet : www.construction.cgt.fr

Union Départementale

des Syndicats

du Cher

Bourges, le 18 novembre 2014

Aux organisations du CCN,
A la direction confédérale.

Dialogue social : la CGT fait des propositions choc

C'est par ce titre que le Figaro (lien ci-dessous) commence son article sur les propositions de la CGT dans la négociation sur le dialogue social.

Ce ne sont pas des propositions "choc" mais choquantes et inadmissibles pour le monde du travail et la classe ouvrière. Pour la première fois de notre histoire, la CGT veut "officiellement" abandonner les droits des salariés dans l'entreprise. Plus d'obligation d'élections de délégués du personnel dans les boites de plus de 11 salariés. Le patronat se frotte les mains.

Les membres de la délégation ont proposé un dispositif de commission paritaire locale en lieu et place des DP qui donnerait des droits mais à l'extérieur et seulement sur le volet social. Cela existe déjà dans l'artisanat (CPRIA) et le constat est très négatif dans les régions car le patronat n'en veut pas. Pour info la CGT Région Centre n'a pas signé l'accord et il n'y a pas de CPRIA dans la région. Nous ne voulions pas de pseudo comité d'entreprise au rabais.

Lors des élections dans les TPE (moins de 11), nous revendiquions des droits et des instances inter entreprises puisque les salariés n'avaient absolument rien. Cela pouvait s'apparenter à un progrès social pour un grand nombre de travailleurs.

Avec la fin des élections de DP, c'est la fin du délégué syndical et du représentant de la section dans la boite. Belle avancée du droit des salariés et du syndicalisme ! Qui va négocier ? Le secrétaire du syndicat qui n'a aucun droit ni pouvoir ?

A quoi va servir le syndicat ou la section syndicale sans représentation légitime ? Et l'expérience nous fait dire que ce n'est pas dans des réunions extérieures que les revendications vont pouvoir être portées. Et que pouvons nous penser de la fin du temps de délégation si précieux pour notre activité revendicative ?...

Ce syndicalisme à la sauce nord européenne, où tout se fait à l'extérieur par des « professionnels » du syndicalisme, des « experts » du droit social, des « technocrates » comme les dirigeants des grandes centrales en Allemagne ou encore en Suède. à la CES, nous n'en voulons pas. Ce sont les syndiqués, les militants dans les syndicats qui font la CGT dans les professions et l'interprofessionnel. Nous n'accepterons rien d'autre.

Dans le cas de figure qui nous intéresse, c'est un recul historique des droits acquis suite aux grèves de 1968 et de la reconnaissance du syndicalisme dans l'entreprise.
Sous prétexte de conclusion « réaliste », la confédération propose la fin du syndicalisme dans les entreprises. C'est une honte.

Encore une fois, la direction confédérale estime que le dialogue social, le compromis et le consensus sont l'alpha et l'oméga du rapport de forces. En y rajoutant l'unité, le réalisme et la morale, nous sommes en plein dans la doctrine du syndicalisme d'accompagnement que veut et impulse la CES.

.../...

U.D.-C.G.T. du Cher
8, Place Malus - 18000 BOURGES
☎ 02.48.21.24.79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr CCP La Source 442-63 C
Site Internet : www.ud18.cgt.fr

Si nous revendiquons avec raison que nous sommes une organisation syndicale de conquête, de progrès social, de transformation de la société, nous devons être à la hauteur de notre idéologie. Mais là, nous pouvons constater que certains, dans l'organisation, ne sont pas dans cette optique, bien au contraire. Nous pouvons même aller plus loin, en considérant que ces camarades (si nous pouvons toujours les appeler camarades) sont dans la complaisance avec le gouvernement et le patronat, dans le moule de l'intégration dans l'Union Européenne, dans l'acceptation du capitalisme.

La recherche à tout prix du syndicalisme unitaire et rassemblé, consensuel et réformiste comme le demande la CES, amène nos dirigeants nationaux à des propositions les plus rétrogrades les unes que les autres pour l'ensemble des salariés. De plus, cela donne le sentiment pour nos militants d'une trahison de notre raison d'être et de notre histoire ainsi qu'un dégoût de la direction confédérale. Comme si il fallait en rajouter dans la période actuelle !

L'affaire de l'appartement a mis en lumière un total dysfonctionnement de la direction confédérale. Cette proposition ne fait que conforter ce qui a été dit au dernier CCN sur la mainmise de quelques uns dans le processus de décisions.
Encore une fois où cette revendication (qui n'appartient qu'à celles et ceux qui en ont discuté si discussion il y a eu) a-t-elle été prise ? Nous n'avons rien vu dans les comptes-rendus du bureau confédéral ni dans ceux de la CEC et la discussion n'a jamais eu lieu au CCN, comme nombre de sujets d'ailleurs. Est ce que Thierry est au courant ou a-t-il découvert cette revendication dans la presse ?

La commission de travail émanant du CCN qui a été demandée, rejetée d'un revers de main par Thierry contre le CCN, qui je le rappelle est souverain, doit être mise en place. Et comme nous l'avons demandé, elle travaillera à éclaircir le travail réel de la CFC et sur les règles de vie dans les instances confédérales, en remettant s'il est nécessaire une démocratie et un pouvoir décisionnel au CCN et à la CEC. Pourquoi ce refus démocratique ? Je n'imagine pas les répercussions des camarades si de telles méthodes étaient pratiquées dans nos départements ou fédérations. Le secrétaire, qu'il soit confédéral, fédéral, régional, départemental, local ou de syndicat travaille, rend des comptes, propose, impulse sous le contrôle et l'aval de la direction de l'instance dans le cadre d'une démocratie la plus large. N'oublions pas une chose essentielle, le CCN élit le bureau confédéral et le secrétaire général. Ils travaillent donc sous le contrôle du CCN comme la CEC.

Sans revenir sur les statuts, je pense que la direction confédérale doit se soumettre à la décision du « parlement » de la CGT sans quoi sa légitimité sera, de fait, nulle et non avenue, puisque sourde à toute proposition démocratique ; et donc unilatérale. La position de la direction confédérale se doit d'être transparente et collective.

Nous devons avoir le débat sur des points essentiels que sont la Sécurité Sociale, la dette, le SMIC et l'ensemble des salaires, notre appartenance à la CES et à la CSI, l'intégration européenne et l'impact sur les salariés, le dialogue social et ses conséquences, les repères revendicatifs. Ces discussions doivent avoir lieu au CCN et nulle part ailleurs. Trop de décisions et ou revendications sont prises dans des lieux qui ne sont pas appropriés. Je pense aux espaces et certains bureaux d'influence où se discute à quelques uns, l'avenir de millions de salariés, de retraités et de chômeurs. Ces pratiques doivent cesser.

Au regard de la confusion dans laquelle s'est terminé le CCN de novembre et le peu de légitimité qu'a obtenue la déclaration proposée par le bureau confédéral, la tenue d'un CCN extraordinaire doit avoir lieu en décembre afin de débattre sereinement de toute ces problématiques. Il en est de la responsabilité de chacun.

Je tiens à rappeler que ce courrier n'a pas pour but de diviser l'organisation comme certains voudraient le laisser entendre. Il doit permettre à toutes celles et ceux qui veulent que les choses changent, qu'elles s'améliorent, de pouvoir clairement et de façon audible s'exprimer sur la conception et les revendications de la CGT.

Un militant de la CGT
et accessoirement Secrétaire Général du l'UD du CHER

Sébastien MARTINEAU

http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/11/13/20002-20141113ARTFIG00229-la-cgt-veut-supprimer-le-seuil-de-11-salaries.php

cabsg@cgt.fr

De: ass-adm@cgt-landes.org
Envoyé: jeudi 20 novembre 2014 14:48
À: CONF DIR CABINET SG
Objet: 2014 11 20 SOUTIEN DU SECRETARIAT UD CGT LANDES A THIERRY LEPAON

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
20 NOV. 2014

Union Départementale CGT
Maison des Syndicats / BP114 / 97 place de la caserne Bosquet / 40002 Mont de Marsan cedex
Tél. 05 58 06 50 70 / Fax 05 58 06 50 71 / Email : ud40@cgt.fr
Site Internet :www.cgt-landes.org

Mont de Marsan, le 20 novembre 2014

Le Secrétariat de l'Union Départementale CGT des Landes réuni le lundi 10 novembre 2014, affirme son soutien envers la Direction Confédérale ainsi qu'à notre Secrétaire Général, Thierry Lepaon, au sujet de son logement de fonction.

Le Secrétariat accorde son entière confiance dans la gestion de ce dysfonctionnement à la Commission Exécutive Confédérale ainsi qu'à la Commission Financière de Contrôle.

Il est préférable de travailler à la réussite de toute la CGT pour gagner les élections de la Fonction Publique et à la construction du rapport de force pour des luttes d'ampleurs et victorieuses.

Fraternellement.

Vous souhaitant bonne réception du présent Email.

Pour l'Union Départementale
Des Syndicats Confédérés des Landes
Le Secrétaire Général
Frédéric BOUDIGUES

la cgt Landes

Commission Exécutive

SECRÉTARIAT GENERAL

19 NOV. 2014 C30 -

Déclaration

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT des Landes, réunie ce jour, a échangé sur les débats du CCN et notamment sur le logement de fonction de notre Secrétaire Général.
Nous avons également échangé sur les différentes notes que les organisations du CCN ont reçues concernant le déroulement des votes et pris en compte des propositions faites pendant les débats.

Nous tenons à apporter tout notre soutien à la direction confédérale ainsi qu'à son premier dirigeant. Même s'il est apparu des dysfonctionnements sur certaines prises de décisions, nous faisons confiance aux instances statutaires CEC, CFC et bureau confédéral, pour faire la lumière sur ces dysfonctionnements, pour apporter les modifications nécessaires permettant une transparence totale et pour garantir le processus démocratique dans la prise de décision.

Cette provocation orchestrée très soigneusement vise la CGT et plus largement tout le mouvement ouvrier organisé.

- Nous sommes opposés à la tenue d'un CCN extraordinaire sur le sujet de l'utilisation des 105000 € de rénovation du logement de fonction du Secrétaire Général ainsi que des dysfonctionnements au bureau confédéral.
- Nous pensons que la Commission Financière de Contrôle doit être confirmée dans ses missions sans rajouter un étage supplémentaire.

Pour reprendre des termes cités lors du CCN, confiance et solidarité sont trop souvent mis de côté et nous trouvons cela regrettable.
L'unité est notre force ; la division, notre faiblesse : ne tombons pas dans le jeu de nos détracteurs et ennemis.

Aussi, nous souhaitons que toute la CGT se resserre autour de la confédération et de sa direction malgré certaines divergences ou différences d'appréciations de la situation politique de notre syndicat.

Fait à Mont de Marsan, le 18 novembre 2014

Pour l'Union Départementale
des Syndicats Confédérés des Landes
La Commission Exécutive

UNION DÉPARTEMENTALE CGT 40 LANDES

Union Départementale CGT
Maison des Syndicats / BP 114 / 97 place de la caserne Bosquet / 40002 Mont de Marsan cedex
Tél. 05 58 06 50 70 / Fax 05 58 06 50 71 / Email : ud40@cgt.fr
Site Internet : www.cgt-landes.org

cgt
Union départementale
HAUTE-LOIRE
SECRÉTARIAT GENERAL

COORDINATION DIRECTION CONFÉDÉRALE
25 NOV. 2014
480

- 1 DEC. 2014
677

Au Bureau Confédéral

A la CE Confédérale

Le 18 novembre 2014

Objet : CCN des 4 et 5 novembre 2014

Cher(e)s camarades,

Le bureau de l'UD 43 réaffirme qu'il est favorable à ce que le Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail, venant de Province, ait un logement de fonction à Paris pour exercer pleinement ses tâches.

Une semaine après le CCN des 4 et 5 novembre, consacré principalement au dysfonctionnement (qui a débuté par l'envoi à toutes les instances de la CGT de la lettre de Thierry Lepaon), nous souhaitons que cette affaire soit traitée de manière démocratique, positive et transparente.

Les sommes engagées pour réaménager un appartement de location (105 000 €) où il y avait déjà eu des travaux de réfection, paraissent démesurées pour la population et l'ensemble de nos militants.

Nous condamnons surtout la méthode, unilatérale, sans consultation du bureau confédéral.

Nous savons combien le gouvernement et le patronat ont intérêt à mettre à mal notre CGT. Cette affaire, si elle n'est pas résolue, va laisser des traces profondes dans le salariat, et dans nos équipes syndicales. Nous devons trouver une issue positive à cette situation.

Des membres du CCN ont fait des propositions alternatives aux préconisations de Thierry LEPAON, mais celui-ci n'a pas voulu les prendre en compte. Nous considérons que la démocratie est bafouée. Depuis plusieurs mois, nous avons une crise profonde dans la CGT, nous ne savons plus nous écouter et avoir un débat constructif. Si nous voulons sortir de cette situation, nous avons besoin d'être rassemblés, unis et non désorganisés et divisés.

La déclaration votée par une très faible minorité de structures, en fin de CCN, est pour nous une non prise en considération de la gravité de la situation.

Nous souhaitons que le bureau et la CE confédérale aient tous les éléments de ces dysfonctionnements, décident de manière transparente et démocratique, dans le cadre des règles de vie de la CGT, des suites à y donner et transmettent le résultat à toutes les organisations de la CGT. On ne peut pas en rester là.

Pour le bureau de l'UD Haute Loire

Alain EYRAUD

Maison des Syndicats – Rue des Bains – 43000 LE PUY EN VELAY
Tél : 04.71.05.51.21 – Fax : 04.71.05.71.38 – Mél : ud43@cgt.fr – Site : www.cgt43.fr

Comité Régional CGT Aquitaine

Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand, CS 61 653
33075 BORDEAUX CEDEX
Tel: 05 57 22 74 80 / fax: 05 56 02 69 81
secretariat@cgt-aquitaine.fr
www.cgt-aquitaine.fr

Fédérations des Service Publics
Au Secrétaire Général, M. TALBOT Baptiste
263 Rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX

A Bordeaux, le 14 novembre 2014

Objet : Lettre à Baptiste Talbot, secrétaire général de la fédération CGT des Services Publics

Copie à Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT

Cher Camarade,

Le Comité Régional CGT d'Aquitaine a reçu copie de ton courrier du 6 novembre dans lequel tu dis justifier ta non participation au vote concernant la déclaration du CCN.

Nous trouvons cette démarche très dommageable tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond car elle conduit à ne plus respecter les règles collectives que nous nous sommes fixées ni la culture de débat qui prévaut dans la CGT et qui fait sa force et sa différence dans le monde syndical.

Elle conduit également à ajouter du trouble au trouble généré par cette « affaire » et par sa médiatisation, portée par une presse qui se spécialise dans ce type d'acharnement, surtout quand il s'agit de relayer le Canard Enchaîné, pour servir les intérêts du grand patronat.

Enfin, et toujours sur le fond, cette démarche montre que nous ne partageons pas les même priorités (mais nous n'y associons pas l'ensemble de ta fédération car sur le terrain, le discours n'est pas le même).

Si nous constatons comme l'a dit le CCN, que la situation est grave et a montré un dysfonctionnement dans la prise de décision concernant l'utilisation des finances, nous avons par nos interventions et nos votes, tout fait pour trouver une sortie honorable de cette crise et nous concentrer sur les missions qui sont les nôtres. C'est ce qui a conduit une large majorité du CCN à se positionner pour la déclaration en faisant confiance aux camarades du bureau du CCN, pour intégrer les différentes remarques issues du débat. Nous constatons d'ailleurs qu'elles ont été prises en compte. C'est là que nous nous posons la question de ce qui pousse quelques dirigeants de fédérations et d'UD, à chercher systématiquement le clivage avec l'ensemble du CCN, en visant la direction confédérale, chaque fois que nous sommes proches du consensus ?

C'est surprenant et contraire à la démarche qui a toujours prévalu dans la CGT, celle du débat pour prendre de la hauteur, nous concentrer sur les intérêts des salariés et construire un rapport de force solidaire.

Or, les multiples relances de quelques intervenants dont tu faisais partie, exigeant la création d'un collectif du CCN pour mener une enquête et mettre la CFC sous contrôle, est apparue à une majorité du CCN, comme anti-statutaire. La CFC a été élue démocratiquement lors du 50ème congrès et nous devons lui laisser sa liberté d'action. D'autant que nous avons collectivement trouvé et voté très majoritairement une formule, qui sans remettre en cause nos statuts, permet à la CFC de s'entourer de camarades à même de l'aider à mener les investigations souhaitées et à faire des préconisations, comme l'a demandé le CCN.

Cela nous amène à la forme et comme disait Victor Hugo : « la forme c'est le fond qui remonte à la surface ».

Que tu écrives aux syndicats de ta fédération, cela regarde votre organisation, les débats internes et votre activité démocratique.

Mais que tu envoies ce courrier en copie à l'ensemble des organisations du CCN, alors qu'elles t'ont entendu à plusieurs reprises durant les séances des 4 et 5 novembre, relève d'une stratégie qui nous pose question.

Le CCN a largement débattu, consacrant à cette « affaire », un temps très important, au détriment d'une réflexion sur notre activité revendicative et d'un point de l'ordre du jour qui a son importance dans la période, la syndicalisation et la lutte des privés d'emploi et des précaires. Les bureaux du CCN, chargés de conduire et d'organiser les débats, ont facilité l'expression du plus grand nombre et tenté de parvenir à une déclaration que tous souhaitaient unanime. C'est pourquoi nous ne partageons pas l'idée que les bureaux du CCN ont failli dans leurs missions. Nous pensons plutôt, qu'il est une minorité d'organisations (ou de directions de ces organisations) qui ne parviennent plus à accepter qu'une large majorité se dégage sur un positionnement qui ne correspond pas totalement à ce qu'elles défendaient. Il est sain que le débat se poursuive. Il est important que nous discutions en permanence et que nous ayons une capacité de remise en question. Mais cette démarche doit être partagée et organisée. La pratique qui consiste à remettre en cause une décision par voie de courrier ou de mails à l'ensemble des organisations, ne participe pas d'une démarche démocratique au contraire. Elle génère de la polémique et ouvre une boîte de Pandore qui peut faire courir des risques importants pour notre organisation.

Nous sommes attachés à la démocratie au sein de notre CGT, mais celle-ci s'organise et doit être en permanence réfléchie, approfondie et mise en œuvre dans toutes nos organisations, avec l'objectif de rendre chaque syndiqué acteur et décideur. Les syndicats de la fédération des services publics, se sont dotés de statuts et d'instances pour la faire vivre. La confédération aussi et nous pensons qu'ils doivent être respectés voire modifiés par les congrès si ils ne correspondent plus. Il n'est donc pas question que nous entrions dans une logique de bataille interne, qui fait passer des intérêts dans l'organisation avant les intérêts des salariés, car dans ce cas là, ce sont toujours ces derniers qui en pâtissent.

Tu l'auras compris, nous ne partageons ni ton analyse, ni la forme de ton interpellation et nous réitérons notre soutien au Secrétaire Général et à la direction de notre confédération.

Il est temps maintenant de tourner la page, de mettre en œuvre les mesures décidées par le CCN pour que ce type de dysfonctionnement ne se reproduise plus et de nous engager résolument dans la résistance aux attaques du patronat et de gouvernement, dans la conquête de nouveaux droits et dans le renforcement de la CGT, par la syndicalisation et de bons résultats lors des prochaines élections professionnelles.

Reçois, Cher Camarade, nos fraternelles salutations.

Philippe MEDIAVILLA

Secrétaire Régional

Les Secrétaires Généraux des Unions Départementales d'Aquitaine

UD Dordogne	UD Gironde	UD des Landes
Christian REBIERE	Corinne VERSIGNY	Frédéric BOUDIGUES
UD Lot-et-Garonne	UD Pyrénées Atlantiques	
Laurent JACQUELIN	Muriel REIGNIER	

Motion adoptée à l'unanimité des membres présents à la Commission exécutive

de l'UD CGT de LOT et GARONNE :

Les membres de la CE de l'UD réunis le 12 novembre 2014, après avoir pris connaissance de la déclaration faite par Thierry LEPAON, Secrétaire général de la CGT lors du CCN des 4 et 5 novembre 2014, réaffirment leur soutien sans faille à notre secrétaire général.

Un dirigeant, comme l'a rappelé Thierry LEPAON, est un homme qui est animé par trois principes: l'honnêteté, la loyauté et la transparence. Ce n'est pas une simple addition de mots mais une ligne de conduite que s'est fixé notre secrétaire général. Et force est de constater que cette ligne de conduite a été respectée.

La CE de l'UD 47, unanime, condamne les dirigeants qui s'expriment sous le couvert de l'anonymat en envoyant des documents internes et confidentiels à la presse, en l'occurrence « Le Canard Enchainé » et qui fragilisent la CGT qui, il faut le rappeler, est la première organisation syndicale du pays.

Une organisation syndicale comme la CGT doit être un outil de rassemblement, d'autant plus que les attaques contre le monde du travail n'ont jamais été aussi violentes de la part du Gouvernement actuel.

Cet acte de trahison commis par un membre de la CGT, à moins d'un mois d'échéances électorales décisives pour l'organisation, est inique et inqualifiable.

Pour toutes ces raisons, nous réaffirmons notre soutien moral à notre secrétaire général, Thierry LEPAON.

Nous faisons confiance à Thierry LEPAON, le bureau confédéral et à la Commission Exécutive Confédérale aidées par la Commission Financière et de Contrôle pour faire en sorte que cette situation s'arrête.

AGEN, le 12 novembre 2014

Union Départementale du Bas-Rhin
10 rue Leicester – 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 36 18 85 – Fax: 03 88 36 36 57 – E- Mail: ud67@cgt.fr

MOTION DE LA CE DE L'UD

La CE de l'UD-CGT du Bas-Rhin réunie le mercredi12 novembre 2014 a été profondément choquée par les révélations du canard enchaîné quant à l'utilisation de l'argent de leurs cotisations par la Confédération.

Apprendre qu'un montant de plus de 100 000 euros aurait été dépensé pour «rafraîchir» l'appartement en location à Vincennes du Secrétaire Général de la Confédération et découvrir les détails "luxueux" et "indécents" de cette rénovation nous laisse abasourdis et scandalisés face au fonctionnement de notre organisation syndicale.

Comment justifier d'un tel montant dans un appartement dont la CGT n'est que locataire?

Comment justifier d'un tel montant pour l'équipement d'un appartement de fonction?

Qui a pris cette décision au niveau confédéral et qui en avait connaissance?

Ni les communiqués confédéraux, ni l'intervention du secrétaire général à la CCN du

4/11/2014 ne répondent à ces questions. Pas plus que les décisions prises à ce jour ne semblent à la hauteur des enjeux.

Cette affaire instaure un doute sur l'existence d'un syndicalisme d'en haut, dans sa bulle, confortablement déconnecté du terrain, en opposition à un syndicalisme "d'en bas", comme nous le vivons dans notre UD, en prise quotidiennement avec les dégâts, les souffrances et les ravages du capitalisme et du monde du travail. Nous ne sommes ni des pro LEPAON, ni pro Aubin ou pro Prigent.

Cette affaire sème le doute dans l'esprit de nos militant-e-s et syndiqué-e-s, en accentuant et en entretenant une forme de découragement, tout en jetant l'opprobre sur leurs activités militantes quotidiennes.

Cette affaire ternit l'image du syndicalisme en général et de la CGT en particulier, tout en favorisant l'air du «tous pourris» qui fait le lit des forces réactionnaires, Front National en tête.

En conséquence, la CE de l'UD-CGT du Bas-Rhin affirme qu'elle ne cautionne ni le montant des travaux décidés par la Confédération dans le logement mis à disposition de notre Secrétaire Général, ni les déclarations et décisions de la direction de la CGT depuis la révélation de cette affaire.

Nous demandons qu'une enquête interne soit diligentée afin d'établir clairement les responsabilités des un-e-s et des autres et qu'elle débouche sur des règles permettant à l'avenir d'éviter ce type de situation.

C'est pourquoi nous proposons qu'une commission issue du CCN analyse les dysfonctionnements survenus dans la mise à disposition d'un logement de fonction au secrétaire général et élaborent des propositions pour adopter des règles de vie de la CGT dans le domaine de l'emploi de la rémunération et des moyens mis à disposition des permanents syndicaux de la CGT. Le suivi de de la mise en œuvre de ces règles sera assurée par une commission élue par le congrès confédéral afin d'assurer une claire séparation des pouvoirs entre les décisions de type politique et les décisions liées à l'emploi des cadres de la CGT.

Dans le cadre de nos statuts dont nous nous sommes collectivement doté et en fonction des conclusions de l'enquête, la question de la démission du Secrétaire Général et des personnes impliquées dans cette prise de décision doit être posée.

Cette motion va être envoyée à la confédération avec copie à toutes les structures départementales.

7 Jours Filpac CGT

N°14 – 10 nov 2014

Directeur de publication : Marc Peyrade - Secrétariat de la Filpac CGT

Préambule : le comité confédéral national de la CGT des 4 et 5 novembre n'a pas répondu aux nombreuses attaques dont les salariés sont l'objet.

Hollande veut un contrat de travail unique pourvu qu'il soit précaire, le Medef envisage de descendre dans la rue contre la loi qui prend en compte la pénibilité du travail, les deux unis entreprennent ensemble de détruire les Prud'hommes, la représentation syndicale ouverte par les seuils sociaux. Ils ont torpillé de concert les allocations familiales avant de s'en prendre aux indemnités des chômeurs qu'ils présentent comme responsables de leur non emploi. Le tout sur baisse permanente des salaires et des pensions.

Le CCN n'a pas pu débattre de rien, et surtout pas de la riposte indispensable. La fonction et la crédibilité de notre syndicalisme sont ainsi mises cause

C'est pourquoi le secrétariat de la Filpac CGT adopte le présent texte d'orientation intitulé « le syndicalisme dont nous avons besoins. »

LE SYNDICALISME DONT NOUS AVONS BESOIN

Le programme du capitalisme à l'ère de la mondialisation libérale est limpide et étalé sans détour : le service de la finance et de la dette financière privée, transformée de façon volontaire en dette publique, est la priorité absolue, comme en Grèce. Un seul acte guide la Troïka Hollande-Medef-Union européenne, raboter le coût du travail et agir pour la protection des profits. En témoigne le récent calendrier commun à l'assemblée nationale, aux mesures gouvernementales et au programme du patronat. Il n'est question que de suppression, destruction, régression de l'édifice social, toutes choses renommées « réformes », le tout couvert par les chants néofascistes des Zemmour, Le Pen, Dieudonné, Soral et autres Moati.

Cette époque incertaine, où la limite entre le mort et le vif semble hésiter, proclame moins que jamais l'immortalité de la CGT, dont l'existence est mise en cause et hypothéquée également de l'intérieur. Trop d'actes commis au sein de notre confédération portent atteinte à l'autorité du syndicalisme et relèvent du défaut d'orientation ou d'une orientation non débattue mais imposée et pratiquée. Les postures d'égos monstrueux atteignent des sommets grotesques.

Tous ces actes, qui éclaboussent la CGT entière, dont la presse se délecte depuis bientôt cinq ans, handicapent l'intervention de nos militants et l'efficacité de nos syndicats. Nous sommes forcés de pratiquer une défense particulièrement serrée de notre fédération, donc élever sans délai la voix sur nos orientations, librement et démocratiquement adoptées.

Aucune de nos organisations n'a voté pour cette orientation qui consiste à ne pas répondre aux attaques centrées sur les destructions sociales, **aucune de nos organisations n'a déterminé** une attitude de protection du gouvernement et appelé de ses vœux un recentrage centralisateur à son service, **aucune de nos organisations n'a décidé** de se mettre en veilleuse dans l'attente des hypothétiques élections de 2017.

L'immobilisme mis en place à l'insu de nos organisations laisse le terrain libre à un Medef et une CGPME qui manoeuvrent pour mobiliser des salariés sur les revendications des employeurs. De la même façon la paralysie syndicale ouvre la voix à des formations de droite et d'extrême droite, dont le FN, lesquelles veulent remplacer la lutte des classes par les affrontements ethniques et religieux.

1. La Filpac CGT forme l'hypothèse pour l'avenir immédiat que la stratégie du choc pratiquée par le libéralisme mondialisé n'est pas l'horizon indépassable du capitalisme en guerre contre tous les peuples. La crise du capitalisme engendre de telles contradictions, comme ces inégalités sociales devenues abyssales, qu'elles vont provoquer le retour des révoltes populaires, ouvrières et de la jeunesse.

Par là la Filpac CGT tourne le dos au programme commun patronat syndicats de juin 2011. Ce pacte à vocation durable est une reddition par laquelle trois confédérations épousent la cause du patronat, nommée « compétitivité » et qui veut dire en fait « concurrence ». La CFDT convertie aux petites vertus du libre échange pratique un syndicalisme rassemblé autour du Medef, de l'UPA et de la CGPME. Et l'hyper centralisme des fonctionnaires confédéraux parachève la rupture avec la CFDT née en 1964.

C'est ce système de collaboration étroite qui a circonvenu et confisqué les rapports sociaux au point de faire de la centrale de Berger une espèce de syndicalisme d'Etat, de comparse, au cœur des institutions, tant françaises qu'européennes. Les dégâts sociaux majeurs nommés ANI portent sa marque. Ce bloc ainsi constitué force à poser en termes différents les rapports entre confédérations. **Inutile de le nier.** Il est utile en revanche de constater que de ce fait le champ des négociations se réduit à l'entreprise, et bien souvent sur des ordres du jour préparés par les compères du bloc Medef-CFDT.

Ce n'est vraiment pas le moment de rallier le camp du capitalisme national contre les autres capitalismes ! Non, l'Union sacrée, telle celle de 14-18, n'est pas à l'ordre du jour ! Et personne, ni à Toulouse au 50e congrès ni au congrès de la Fédération ou de ses syndicats, n'a opté pour ça. Il s'agit au contraire de construire un syndicalisme internationaliste qui déjoue la mise en concurrence de tous les salariés avec tous les autres.

Le syndicalisme de la Filpac CGT ne marche pas aux côtés du patronat tricolore. Nos objectifs revendicatifs doivent répondre à la mise en concurrence des salariés entre eux au plan européen en particulier. C'est pourquoi la Filpac CGT veut forcer le blocus de l'Union européenne s'agissant d'un SMIC européen, d'un droit continental universel à l'emploi, de droits protecteurs du contrat de travail, de l'extension continentale du principe de sécurité sociale, etc.

Notre horizon syndical ne saurait se réduire aux bornes désuètes d'un capitalisme hier encore basé sur un Etat-Nation présenté comme providence, tombé en partie sous les coups de l'extension planétaire du marché. Les sociétés transnationales dominent le pays, sont plus puissantes que l'Etat lui-même, se moquent de la République. Elles organisent des chaînes de valeur qui se rient des frontières et des continents. La récente mise au jour des circuits financiers passant par le Grand Duché du Luxembourg, impliquant des centaines de multinationales de premier plan, montre à quel point note syndicalisme doit prendre la mesure de la dimension internationaliste.

C'est en ce sens que nous combattons ceux pour qui les couleurs du drapeau et de la peau surpassent l'appartenance de classe. Nous visons les activistes de cette idéologie racialiste, qui s'étend des droites à la nébuleuse des extrêmes droites.

2. La Filpac CGT ambitionne de renforcer la détermination des adhérents et militants, et de redonner confiance aux acteurs de l'émancipation sociale, aujourd'hui encore sidérés par l'ampleur de la crise et la violence de la stratégie du choc libéral.

Le syndicalisme dont nous avons besoin établit la transformation sociale comme la clé de la reconstruction syndicale. Il ne s'agit pas, au moyen d'une chaîne d'arpenteur, de délimiter le terrain de jeu du syndicalisme en regard de celui d'un parti politique. Ce jeu de société n'a plus cours eu égard aux accidents et crash des partis politiques.

En effet, au chapitre national de la violence du choc libéral s'inscrit la gauche de gouvernement qui a su rallier les suffrages majoritaires pour les verser au compte du capital qu'elle sert avec un zèle de nouveau converti. Ce que d'aucuns appellent « trahison » est la cause majeure du désarroi social : en France, c'est par cette gauche-là, sous Mitterrand comme sous Jospin et Hollande, que la « grande transformation » libérale s'est opérée. Et non sous les traits brutaux de Pinochet, Reagan ou Thatcher. Et c'est encore grâce à cette gauche du même métal que le libéralisme sarkozyen a pu survivre au rejet de Sarkozy.

Dès lors l'extrême droite, c'est-à-dire le parti des inégalités de nationalité, de race et d'origine ethnique, prétend remplacer l'appartenance à une classe solidaire par une prétendue préférence nationale, c'est-à-dire la guerre des « Français de souche » contre le reste du monde. L'habileté du FN consiste à présenter ce bastringue antique de l'extrême droite historique comme une nouvelle réponse à la crise.

Notre orientation vers la transformation sociale doit être dessinée de façon beaucoup plus précise et déterminer des tâches pratiques à mener à bien. Le constat est mille fois dressé que le succès du FN est d'abord fondé par sa réussite à se faire passer pour un parti « antisystème », différent donc des partis traditionnels tous mouillés dans les affaires. **Qu'en déduire, sinon l'hypersensibilité d'une part croissante du peuple à l'impératif de sortie du système ?**

Dès lors, notre syndicalisme aux statuts orientés vers la construction d'une société de satisfaction des besoins de tous, doit de toute urgence présenter cet horizon d'émancipation social pour répondre aux attentes et transformer l'exaspération, la peur et les crispations raciales vers la lutte collective orientée vers cet objectif.

L'isolement des équipes syndicales dans l'entreprise, aux prises avec un patronat qui pense global et agit local, sera brisé par des dispositifs de solidarité, dont le moteur sera mis en route par de grands objectifs. **Il n'est plus possible d'enfiler les échecs depuis 2010 et le mouvement des retraites sans modifier les termes de notre combat.** Ressasser les échecs ne peut conduire qu'à l'état actuel d'une maison confédérale en proie à des mouvements browniens, abscons parce qu'étrangers au monde des préoccupations sociales.

Si bien que nous arrivons à la croisée des chemins : ou bien les PSE succèdent aux PDV et aux ruptures conventionnelles sur fond de restructuration permanente et de reculs sociaux, ou bien nous parvenons à faire en sorte que le salariat relève la tête. Se redresser consiste à faire vivre un idéal, un objectif historique, qui se nourrit plus des combats à venir que des nostalgies des gloires passées, dont la mémoire s'estompe. Cet idéal ne peut être décrété, mais construit par l'effort collectif des militants engagés dans la CGT à en définir les mots, les slogans, les symboles.

« vaquons à nos occupations en attendant des jours meilleurs. » Les lendemains ne seront radieux que si nous faisons briller le soleil, et non en nous réfugiant dans l'ombre.

La seule façon d'aider la CGT à se frayer un chemin vers son avenir, c'est d'unir ses forces pour réussir un congrès confédéral qui tranche la question décisive d'une orientation précise et partagée dans la crise durable du système politique et économique.

Quoi qu'il en soit, ouvrons le débat. Et, surtout, ne le fermons pas avant longtemps !

Extraits des statuts confédéraux de la CGT

qui précisent le rôle du Comité confédéral national. C'est lui qui « *désigne* » le secrétaire général qui doit rendre compte de ses activités devant cette instance groupant toutes les fédérations et toutes les unions départementales.

ARTICLE 26

La direction de la confédération est exercée démocratiquement par les syndicats confédérés à qui elle appartient au travers :
- du congrès confédéral ;
- du comité confédéral national ;
- de la commission exécutive confédérale ;
- du bureau confédéral.

ARTICLE 28 : **Le comité confédéral national**

Il est l'instance souveraine entre deux congrès.
Il est constitué des secrétaires généraux des fédérations et des unions départementales ou de leurs représentants. Ils sont dûment mandatés par ces organisations. Aucun membre de la commission exécutive confédérale et de la commission financière de contrôle ne peut être porteur d'un mandat délibératif.
Il se réunit au moins trois fois par an.
Il est convoqué par la commission exécutive qui établit son ordre du jour sur proposition du bureau confédéral.
Il peut être convoqué à la demande du tiers de ses membres sur un ordre du jour précis.

Participent au CCN, avec voix consultative :
- les membres de la commission exécutive confédérale et de la commission financière de contrôle ;
- un représentant de l'UGICT, de l'UCR, du Comité national de lutte et de défense des chômeurs ;
- un représentant de chaque comité régional et des unions inter-fédérales décrites à l'article 11 ;
- un représentant d'Indecosa ;- un représentant de l'organisme créé pour animer l'activité de la CGT en direction des jeunes.

Représentatif de la CGT, s'exprimant sur mandat des organisations qui le composent, le CCN délibère des grands problèmes qui intéressent la CGT dans le cadre des orientations définies par le congrès.
Il contrôle l'activité de la direction confédérale, assurée par la commission exécutive confédérale et le bureau confédéral.
Il entend le rapport annuel présenté par la CFC.
Il fixe à la majorité simple en début de chaque session, ses méthodes de travail.
Les décisions du CCN sont, en règle générale, prises à la majorité simple à main levée ou par appel des organisations à la demande d'un seul de ses membres.

Seules les organisations présentes au moment du scrutin votent.

La majorité des deux tiers des voix représentées est requise pour :
- procéder à toute reconsidération de l'orientation décidée par le congrès qui, dans ce cas, entraîne la convocation immédiate d'un congrès extraordinaire ; - pourvoir en cas de vacance aux modifications qui s'avéreraient nécessaires dans la composition de la commission exécutive confédérale et du bureau confédéral ; - décider des affiliations et désaffiliations internationales de la CGT ; - établir et modifier l'annexe financière. Lorsque la majorité des deux tiers est requise ou à la demande du quart des organisations ayant voix délibératives, les votes s'effectuent sur la base suivante : chaque organisation a une voix plus une voix supplémentaire par tranche

de 2 000 adhérents. Le nombre d'adhérents est calculé sur le nombre de cotisations payées dans l'année qui précède la réunion du CCN sur la base de un adhérent par dix cotisations payées.

ARTICLE 30 : Le bureau confédéral

Les membres du bureau confédéral dont le nombre est fixé par le CCN sont choisis dans la commission exécutive et proposés par elle. Ils sont élus par le CCN qui désigne parmi eux un(e) secrétaire général(e) et un administrateur.
Nul ne peut être élu membre du bureau confédéral s'il ne peut justifier de trois années de présence ininterrompue dans l'organisation syndicale.
Les membres du bureau confédéral sont rééligibles. Ils sont révocables par le CCN. Le bureau confédéral répartit les responsabilités en son sein et organise le travail de la confédération. Il soumet ses propositions d'organisation à la commission exécutive. Il organise la représentation de la CGT dans toutes les institutions et activités relevant de sa responsabilité. Sur proposition de l'administrateur, il procède à l'arrêté des comptes de la confédération qui seront soumis à l'approbation de la commission exécutive dans le cadre des procédures comptables légales. Les membres du bureau confédéral ne peuvent être élus à un mandat national électif même non rétribué sans être considérés comme démissionnaires du bureau confédéral.

ariège la cgt union départementale

Le 10 novembre 2014

Aux Organisations du CCN

Copie à BC, CEC, CFC

N/Réf : 14-169 – DM-CE/SA

Objet : *CCN des 4 et 5 novembre dernier.*

Cher(e) camarade

Notre Commission Exécutive de l'UD de l'Ariège s'est réunie le 6 novembre, le lendemain du CCN des 4 et 5 novembre dernier.

Le Compte rendu du Secrétaire Général de notre Union Départementale Didier Mézin, les courriers, la délibération du CCN mais aussi les turbulences médiatiques d'une rare violence contre notre CGT nous contraignent aux remarques et recommandations suivantes.

Il est maintenant clair que notre CGT est dans la turbulence depuis le 50ème Congrès Confédéral. Les phrases redondantes "honnêteté, loyauté et transparence" réaffirmées par notre Secrétaire Général concernant son engagement, tout comme une CGT « accessible, utile et solidaire », ne suffisent plus à gommer un grave dysfonctionnement au sein de la direction confédérale.

Le CCN des 4 et 5 novembre a mis en exergue, de la défiance, de l'intolérance, mais plus grave encore se développe une intrigue avec son lot habituel de théorie du complot. Dans ce cadre, c'est le fonctionnement même de notre instance démocratique souveraine qui fût remis en cause.

Pour nous, en Ariège, ce qui préoccupe nos camarades dans les boites (ou en campagne électorale pour les élections professionnelles du 4 décembre) c'est bien le dysfonctionnement de notre CGT depuis le 50ème Congrès et non, la triste affaire du logement de fonction de notre Secrétaire Général. Cette affaire n'est que la résultante de ces dysfonctionnements et non la cause.

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ariège
Bourse du Travail - 17 Place Albert Tournier - 09100 PAMIERS
☎ 05 34 01 35 45 Fax 05 34 01 35 46 e-mail : udcgt.09@orange.fr

- Comment pouvons-nous accepter que le rapport d'introduction de Thierry, le 4 novembre, soit envoyé par email à toutes les organisations via le secrétariat confédéral avant les débats du CCN ?

- Comment accepter un rapport de l'actualité revendicative sans débattre sur la participation ou non de la journée du 15 novembre avec le collectif 3A? Mais plus grave encore c'est bien l'absence de perspective et d'impulsion par la lutte, avec le rapport de force qui reste le grand absent de ce CCN ?

- Comment accepter la saute d'humeur de Thierry à la fin de la première journée qui réinvente les statuts en refusant le vote du CCN ?

- Comment accepter sur le projet NVO bi-media présenté par Agnès, le refus de séparer le vote en deux parties distinctes avec le volet social (9 emplois supprimées) et le budget prévisionnel 2015 d'une part et d'autres part le contenu et le design du site et du journal papier?

- Comment accepter enfin que l'on puisse voter sans les documents comptables sous les yeux?

- Comment enfin accepter le chaos de la fin du CCN?
  Comment accepter une délibération du CCN validée par un vote surréaliste où on ne compte que les contres et absentions en oubliant les votes pour. C'est forcement inacceptable au regard des nombreux départs. Nous nous interrogeons sur une telle stratégie qui consiste à débattre et voter en CCN en fin de séance lorsqu'il n'y a plus personne.

Face à cette situation, l'Union Départementale CGT de l'Ariège a décidé de prendre ses responsabilités et de réagir pour le bien de toute l'organisation.

La direction est élue et légitime, pour autant, nul ne peut confisquer le débat et imposer la position de l'organisation. L'attitude de la direction confédérale réduisant la divergence à la défiance, et la décision au clivage ne peut perdurer.

Refuser à l'intérieur de la CGT de débattre, de nourrir la réflexion et de trancher collectivement expose l'organisation à des expressions ou des actes malsains ne conduisant à rien sur le fond mis à part d'affaiblir la CGT à l'extérieur.

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ariège
Bourse du Travail - 17 Place Albert Tournier - 09100 PAMIERS
☎ 05 34 01 35 45 Fax 05 34 01 35 46 e-mail : udcgt.09@orange.fr

Poursuivre dans une telle dynamique ne peut que fragiliser l'organisation durablement en offrant l'image d'une CGT coupée en deux, de manière caricaturale alors qu'au-delà des divergences plus de choses nous rassemblent que nous divisent.

Le préambule des statuts confédéraux base l'animation de la vie démocratique de l'organisation sur les principes d'égalité, de solidarité, d'écoute, de tolérance et d'épanouissement des diversités.
L'exercice démocratique dont le débat constitue la richesse de notre organisation et la seule garantie d'une CGT unie, solidaire, sereine, pertinente, capable de construire le rapport de force, tant nécessaire dans la période.

En fêtant prochainement ses 120 ans, la CGT prouve qu'elle a été capable de surmonter à de nombreuses reprises les moments les plus difficiles de manière durable.

Pour cela, l'article 28 des statuts confédéraux place le Comité Confédéral National comme l'instance souveraine entre deux congrès, avec la possibilité de le réunir à la demande des 2/3 de ces organisations.

Le CCN délibère des grands problèmes qui intéressent la CGT dans le cadre des orientations définies par le Congrès. Il contrôle l'activité de la Direction Confédérale, assurée par la Commission Exécutive confédérale et le Bureau Confédéral.
L'avenir de la CGT passe par la capacité de ses organisations à se réapproprier les prérogatives du Comité Confédéral National, telles que définies statutairement.

Dans ce contexte, c'est en responsabilité que notre Union Départementale sollicite la tenue d'un CCN extraordinaire courant Décembre et appelle l'ensemble des organisations du CCN à prendre toute leur place dans les débats.

Nous ne pouvons continuer dans un tel climat avec une telle opacité et défiance encouragés par des médias et adversaires qui ne vont pas se priver d'enfoncer le clou.
En Ariège comme ailleurs certainement on aime dire :"un militant de la CGT pour sa crédibilité doit être irréprochable" il en va de même pour l'ensemble de notre organisation qui devra redonner du sens aux mots : "confiance, fraternité, lutte, masse, classe"

Pour la CE de l'UD
Didier Mézin
Secrétaire général de L'UD Ariège

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ariège
Bourse du Travail - 17 Place Albert Tournier - 09100 PAMIERS
☎ 05 34 01 35 45 Fax 05 34 01 35 46 e-mail : udcgt.09@orange.fr

Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Montreuil, le 7 novembre 2014
N/Réf : JV/CS n°117

Aux membres du Bureau Confédéral

Cher (e) Camarade,

Il n'est pas habituel, pour notre Fédération, d'interpeller de manière formelle le Bureau Confédéral, or, la situation que nous vivons en interne de l'Organisation et ses répercussions dans notre Fédération et dans nos Syndicats appellent à te faire part de notre analyse et porter quelques réflexions et propositions afin de renouer, non seulement avec un haut niveau de qualité de vie syndicale, mais aussi avec une dynamique revendicative indispensable au regard de la situation sociale et économique que traverse notre Pays et que subi le monde du travail.

La médiatisation du choix financier fait par notre Organisation concernant le logement de fonction de notre Secrétaire général, son relais par nos opposants, ceux qui soit nous combattent, soit nous contestent notre place de première centrale syndicale française, n'ont pu être possibles que grâce à une trahison d'un ou plusieurs de nos « camarade (s) ». Par la diffusion de documents internes, il(s) a/ont fait le choix délibéré de nuire à la CGT, à l'ensemble de ses Organisations et à chacun de ses Syndicats. Rien ne justifie de telles pratiques, au contraire, elles incarnent tout ce que nous combattons et font injure à nos valeurs fondatrices.

Nous attendons du Bureau Confédéral qu'il prenne les mesures nécessaires et toutes les initiatives permettant de faire la lumière sur cette forfaiture.

Nous ne sommes pas sans mesurer ce qui a motivé cet acte détestable. La tenue de notre dernier Congrès Confédéral, les clivages exprimés sur les orientations, les conditions de la mise en place de notre Secrétaire général... sont autant de situations qui clivent notre organisation et les pratiques « d'écuries » qui sont, hélas, une réalité et qui ont très justement été dénoncées lors de l'intervention rendue publique de Thierry au CCN, nuisent à toute la CGT.

Particulièrement, dans ce contexte, la guerre des égos, le manque de travail collectif, voire parfois le refus d'assumer l'ensemble de ses prérogatives en tant que responsable de l'Organisation, fragilisent notre capacité à répondre de manière cohérente, lisible et donc dynamique et efficace aux enjeux de la période, comme à ceux qui nous font face, cela n'est pas acceptable et ne doit pas perdurer, il faut y mettre un terme.

263 rue de Paris – Case n° 423 – 93514 Montreuil Cedex Téléphone : 01 55 82 77 26 – Télécopie : 01 55 82 77 35
Courriel : transports@cgt.fr Site : www.transports.cgt.fr

Ainsi, nous sommes favorables à une recomposition et/ou un renforcement du Bureau Confédéral, notamment par l'accueil de nouveaux Camarades et l'engagement de chacun et chacune d'entre vous à assumer pleinement vos prérogatives dans le cadre d'un travail collectif renoué.

Afin de ne pas passer sous silence dans notre interpellation la question à nos yeux très secondaire de la décision financière concernant l'appartement de fonction de Thierry, nous partageons le fait qu'il faut sans doute redéfinir ou mieux définir le cadrage concernant la prise de décisions de ce type. En tout état de cause, il ne s'agit pas là de questions qui doivent être traitées directement au sein de nos instances dirigeantes que sont la Commission Exécutive et/ou le Comité Confédéral National. Ces instances doivent se concentrer sur ce qui fait l'actualité sociale, économique et revendicative au plan national, au sein des territoires et des professions, mais aussi au plan européen et international.

Il est stupéfiant de prendre connaissance de la proposition de certaines Organisations à engager des Unions Départementales et des Fédérations aux « investigations » de la Commission Financière et de Contrôle. N'ont-elles pas suffisamment de dossiers politiques à traiter ? N'ont-elles pas à travailler à des questions essentielles telles la syndicalisation, le déploiement de la CGT, l'élévation du rapport de forces face aux attaques portées au monde du travail dans chaque territoire et profession comme à notre système de protection sociale ?

Pour ce qui concerne la Fédération Nationale des Syndicats des Transports, nous faisons pleinement confiance à la CFC pour traiter ce type de questions, comme l'ensemble de celles relevant de ses prérogatives. C'est notre structure statutaire dont les membres ont la légitimité d'être élus par le Congrès, dans le respect de nos règles démocratiques.

Oui, au sein des syndicats de notre Fédération, la médiatisation de cette situation a exposé nos militants qui, sur le terrain et en lien direct avec les salariés, ont eu à essuyer quelques attaques (principalement de la part d'autres syndicats) et quelques « taquineries » de la part de salariés. Nous n'avons pas à déplorer de situations où des adhérents, du fait de cette situation, auraient « rendu leur carte ».

Beaucoup d'entre eux ont été sollicités par des médias, le jour même de l'article du « canard enchainé », pour recueillir leur appréciation, leur ressenti. Nous pouvons souligner avec satisfaction la qualité de leurs interventions, leur décryptage de la situation et ont, systématiquement replacer cette attaque délétère dans le cadre de la situation sociale et des enjeux de la période.

Il n'en reste pas moins vrai que nous considérons qu'il aurait été préférable d'avoir une expression publique de notre Confédération, tout comme il nous semble que l'intervention de Thierry aurait, elle aussi, dû être bien plus réactive. Ainsi, notre corps militant se serait senti moins esseulé dans ce déferlement médiatique.

Les choses sont ainsi et il nous faudra, collectivement, en tirer enseignement afin de pouvoir, en cas de nouvelle situation de ce type, mieux « armer » notre corps militant qui est, dans ce type de situation, particulièrement exposé. L'adresse aux syndiqués du 5 novembre et son contenu sont de nature à clore ce chapitre nuisible à notre activité.

Concernant la mise ne place d'un(e) directeur(trice) administratif et financier(ère), nous partageons la nécessité exprimée et nous ne pouvons que regretter qu'il n'y ait pas eu continuité dans cette fonction indispensable au fonctionnement administratif de notre Organisation.

Au sein de notre Fédération, les questions qui touchent le monde des transports, les impacts en termes d'emplois, de salaires, de conditions de travail, de politique industrielle, d'enjeux environnementaux, continuité territoriale et d'accessibilité, la place des services publics, etc... nous mobilisent pleinement.

L'action engagée, sous l'égide de l'Union Interfédérale des Transports, le 4 novembre dernier, a été une première étape réussie nous permettant de conforter un socle revendicatif convergent avec les cinq Fédérations concernées et d'envisager des suites en termes de mobilisations sociales qui imposeront une réorientation des politiques publiques dans ce domaine comme de peser dans la préparation et le déroulement de la prochaine conférence environnementale.

Pour cela, nous avons aussi besoin d'un fonctionnement normal de la CE Confédéral et du CCN ; or, le déroulement de la dernière réunion de celui-ci comme « l'ambiance » dans notre maison nous font craindre une paralysie de nos instances de direction.

Ainsi, nous attendons de chaque Organisation de la CGT et de chaque dirigeant d'investir pleinement le champ revendicatif et de réserver ses forces à l'action collective plutôt qu'à l'entretien de polémiques internes qui ne servent ni l'Organisation syndicale ni les salariés qui attendent de la CGT des perspectives d'avenir et voient en elle un rempart aux régressions sociales qu'ils subissent.

Reçois, Cher (e) Camarade, nos fraternelles salutations.

Pour le Bureau Fédéral,

Jérôme VERITE,
Secrétaire Général.

Montreuil, le 6 novembre 2014

- ✓ **À l'attention des Secrétaires généraux des syndicats de la Fédération CGT des Services publics**
- ✓ **Copie aux organisations du CCN et à la direction confédérale**

SECRÉTARIAT GENERAL

10 NOV. 2014
598

Cher-e-s camarades,

Notre CGT traverse une crise à la suite des révélations médiatiques portant sur l'utilisation problématique de moyens financiers de notre organisation. Cette crise survient alors même que nous menons la campagne pour nos élections professionnelles. Nombre d'entre vous ont indiqué à la Fédération que les faits révélés jettent le trouble dans nos rangs et plus largement parmi les personnels territoriaux, et qu'ils risquent donc d'handicaper notre campagne. Cette situation est bien entendu utilisée par nos adversaires pour nous affaiblir.

Ayant représenté notre Fédération lors du Comité confédéral national, et compte tenu de la situation grave et inédite dans laquelle nous nous trouvons plongés, il me paraît nécessaire de vous faire état des positions défendues au nom de notre Fédération lors du CCN, positions définies à partir d'une consultation du bureau fédéral.

Les membres du bureau fédéral présents ce matin à la Fédération ont approuvé la démarche consistant à ce que je vous rende compte de mon mandat.

S'agissant des débats relatifs aux conséquences à tirer de l'utilisation dévoyée de nos moyens financiers, je regrette d'avoir à dire que les camarades chargés d'animer les débats du CCN n'ont pas su créer les conditions pour que soient prises des décisions permettant de rassembler largement les organisations de la CGT. C'est la raison pour laquelle la Fédération des Services publics n'a pas pris part au vote concernant le texte diffusé le 5 novembre en fin de journée au nom des organisations du CCN.

Si ce texte qualifie à juste titre de « *faute* » le choix de consacrer une somme indécente à la réalisation de travaux dans un appartement en location, il reste imprécis sur un point clé, qui a été pourtant au centre des débats.

En effet, avec de nombreuses UD et fédérations, la Fédération des Services publics a demandé que des organisations du CCN soient associées au travail de la commission financière de contrôle visant à faire la lumière sur les opérations financières mises au jour par la presse. Le vote s'est tenu dans des conditions de confusion inacceptables, ne permettant pas d'identifier les propositions de modification retenues. Cela m'a donc conduit à ne pas prendre part à ce vote, organisé sur la base d'un texte qui n'était pas finalisé au moment du scrutin.

... / ...

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.spterritoriaux.cgt.fr - email : fdsp@cgt.fr

Le texte publié hier en fin de journée ne retient que la possibilité pour la CFC de faire appel à l'expertise de camarades d'organisations du CCN.

La transparence totale sur les opérations sujettes à polémique est la condition du rétablissement de la confiance au sein de notre CGT. Compte tenu des insuffisances du travail de la CFC en amont de la réunion du CCN, la participation d'UD et de fédérations aux investigations de la CFC demeure une impérieuse nécessité. C'est à cette fin que le bureau fédéral a fait savoir au président de la CFC et au bureau confédéral qu'il met à la disposition de notre CGT les compétences de notre camarade Christophe COUDERC, Secrétaire fédéral à la politique financière et ancien Secrétaire général de l'UD de l'Ariège.

Les conditions ayant permis les dérives constatées, les finalités de celles-ci et les responsabilités doivent être clairement établies. Sur cette base, notre CGT devra prendre des mesures fermes. Il s'agit tant de tirer les conséquences de ces dysfonctionnements que d'en prévenir de nouveaux, en assurant le plein respect des valeurs et règles de vie de notre CGT. Cela nécessite un processus inédit, à la hauteur de la gravité de la situation.

Je formule le vœu que ce courrier contribue à cet objectif et vous assure de la détermination de votre Fédération à œuvrer en ce sens.

Je vous adresse, cher-e-s camarades, mes fraternelles salutations et mes plus sincères encouragements pour mener notre tâche prioritaire : gagner un vote CGT de haut niveau pour faire aboutir les revendications des personnels territoriaux.

Baptiste Talbot,

Secrétaire général de la Fédération CGT des Services publics

la cgt

Verdée

Aux :

- Membres de la CE de l'UD
- Secrétaires de syndicats
- Secrétaires d'UL(s)
- Secrétaire de l'USR
- Collectif jeunes

La Roche sur Yon, le 30 octobre 2014

Cher(e)s camarades,

L'article du journal satirique « Le Canard Enchaîné » paru le mercredi 29 octobre 2014 concernant la rénovation pour 130 000 euros de l'appartement loué par la CGT pour son secrétaire général, Thierry Lepaon, n'aura sans nul doute échappé à personne.

Les médias s'étant délectés avec un vice certain de cette information.

Tout aussi pathétique et affligeante est l'intervention du Premier Ministre Manuel Valls. Je le cite : **« A lui de s'expliquer. Mais quand on traverse une telle crise économique, une telle crise de confiance entre les responsables publics et les concitoyens, une crise d'identité pour notre pays, l'exemplarité à tous les niveaux est nécessaire. »**

De quelle exemplarité parle le Premier Ministre ?

De celle qui consiste à imposer une politique d'austérité tous azimuts avec ses conséquences sur l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics et la protection sociale ?

Ou bien celle qui autorise le gouvernement à offrir via le pacte de responsabilité un nouveau cadeau fiscal d'une ampleur sans précédent au patronat et destiné à abaisser le coût du travail ?

Cette crise économique **(et sociale)**, cette crise de confiance comme ose l'indiquer le Premier Ministre est la conséquence des politiques menées.

Est-il exemplaire de privilégier les intérêts du patronat et de la finance tout en sommant les salariés, les sans-emploi, les jeunes et les retraités de se soumettre aux diktats de l'austérité ?

La CGT n'a commis aucune irrégularité. Nous ne parlons pas ici de détournement d'argent, d'enrichissement personnel, d'abus de biens sociaux ou d'embourgeoisement du secrétaire général de la CGT, mais de la volonté de notre organisation syndicale de placer son secrétaire général **(qui pour la première fois ne réside pas à Paris ou en région parisienne)** dans les meilleures dispositions pour assurer son mandat.

Ne cédons pas aux sirènes du populisme. Ces attaques n'ont qu'un objectif, déstabiliser la CGT, organisation syndicale qui combat le capital, ose le débat d'idées et affirme haut et fort que des alternatives existent pour répondre aux besoins des populations en matière d'emploi, de salaire, de protection sociale, de développement des services publics etc..

Vous trouverez en pièce-jointe la déclaration du Bureau Confédéral.

Recevez cher(e)s camarades mes fraternelles salutations.

Pour l'UD CGT de Vendée

Le secrétaire général

Nicolas Rouger

la cgt VENDÉE

rubrique

BONNES NOUVELLES N° 2

A tous les « Canards », enchaînés soient-ils dans leur obsession de dénigrer et de salir la CGT et ses syndiqués, nous le disons haut et fort, personne ne nous clouera le bec.

De statut de première organisation syndicale, certains se réjouiraient déjà à l'idée de nous voir passer à celui de « vilain petit canard ».

Qu'ils continuent à livrer leurs informations, qui ne cassent pas « trois pattes à un canard » (même si un peu plus de transparence dans nos prises de décisions serait souhaitable), nous ne courberons pas l'échine.

Ce « froid de canard » soufflé sur la CGT, n'impactera pas notre volonté de combattre le capital et l'austérité pour le progrès social.

Les salariés ne sont pas dupes, malgré ce déballage médiatique, ils et elles votent CGT. (VOIR RESULTATS ELECTORAUX CI-DESSOUS)

A bon entendeur, COIN, COIN...

Pour l'UD CGT
Nicolas ROUGER

RÉSULTATS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

HYPER U à CHALLANS, MICHELIN à LA ROCHE SUR YON, TRANSPORTS BEZIAU à CHAVAGNES EN PAILLERS, COLAS (travaux publics) à LA ROCHE SUR YON, MINES ET ENRGIES PAYS DE LA LOIRE, ATLANTIC INDUSTRIE à LA ROCHE SUR YON ....
LA CGT S'IMPLANTE, PROGRESSE, DEVIENT OU RESTE 1ère ORGANISATION SYNDICALE.

Félicitations à l'ensemble des camarades (syndicats d'entreprise, régional, UL, UD...) qui au quotidien, malgré l'adversité, les coups bas, la répression syndicale militent auprès des salarié(e)s, avec les salariés pour le progrès social.

➔ HYPER U à CHALLANS.

Malgré la répression anti CGT et les humiliations, la ténacité et le courage des syndiqué(e)s de la CGT ont été récompensés. Au second tour des élections professionnelles, nombre de salariés ont bravé l'interdit imposé par la direction en votant CGT. Annette et Séverine ont été élues titulaire et suppléante lors du vote pour la délégation unique. C'est une première. Désormais la CGT va pouvoir s'exprimer au sein de l'entreprise et étendre son influence. Bravo aux camarades d'Hyper U et de l'UL de Challans.

➔ BEZIAU (Transports à CHAVAGNE EN PAILLERS).

Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître. Lors du 1er tour de la délégation unique **(Comité d'Entreprise et délégués du personnel)**, les salarié(e)s ont voté CGT. Trois élu(e)s CGT sur les trois sièges à pourvoir en titulaire et trois élu(e)s CGT sur les trois sièges à pourvoir en suppléant.

Félicitations à Valérie, Erwan, Teddy, Alain, Bruno et Sébastien.

Jean-Marc Charnaud, notre camarade du « collectif Transport 85 », nous indiquait il y a peu : **« Il y a des choses que l'on a du mal à garder pour soi ! Les médias n'ont peut-être plus l'impact que je croyais. En effet un tel résultat en Vendée est pour moi signe d'une prise de conscience et d'attente des ouvrier(e)s du Transport ».** Dont acte.

➔ MICHELIN (Chimie à LA ROCHE SUR YON)

Très cher Didier Molière, tu as transmis à l'UD ce matin de bonne heure, au nom des camarades du syndicat CGT Michelin, les résultats de vos élections professionnelles. Quel bonheur de recevoir de si bonnes nouvelles.

Pour l'élection du Comité d'Etablissement, au 1er collège, la CGT a obtenu 3 sièges sur quatre pour le vote des titulaire (SUD : 1, FO : 0) et 3 sièges sur quatre pour le vote des suppléants.

Pour l'élection des Délégués du Personnel, toujours au 1er collège, la CGT a obtenu 4 sièges sur sept pour le vote des titulaires (SUD : 2, FO : 1) et trois sièges sur sept pour le vote de suppléants (SUD : 2, FO : 2).

Ce travail de terrain, de débats avec les salarié(e)s, de démocratie instaurée dans les prises de décisions a fait mouche. Les salarié(e)s ne se sont pas trompé(e)s. Félicitations à toute l'équipe CGT.

➔ COLAS (Travaux Publics à LA ROCHE SUR YON)

Pour la première fois la CGT a présenté une liste lors des élections des délégués du personnel et du Comité d'établissement. FO étant majoritaire depuis de nombreuses années. Au 1er collège, la CGT a obtenu un siège titulaire et un siège suppléant lors du vote pour les délégués du personnel (FO : 2 et 2) et un siège titulaire et un siège suppléant lors du vote pour le Comité d'Etablissement.

Félicitations aux camarades de la CGT Colas. Ce résultat est important. La CGT s'est implantée, nombre de salariés ont exprimé leur confiance. Ce résultat va permette à la CGT Colas de grandir et de gagner à notre cause une part plus importante du personnel.

➔ ATLANTIC INDUSTRIE (Métallurgie à La Roche sur Yon)

Au Comité d'Entreprise, la CGT obtient un siège titulaire et un siège suppléant (CFDT : 1 et FO : 2).

Lors de l'élection des Délégués du Personnel, la CGT obtient 1 siège titulaire (CFDT : 2 et FO : 3) et 2 sièges suppléants (CFDT : 2, FO : 2)

Dans un contexte difficile, les camarades, malgré l'hostilité de la Direction à l'égard de la CGT, ont su se retrouver pour redynamiser le syndicat CGT Atlantic Industries. Ce résultat doit être positivé. Il est annonciateur de jours meilleurs.

➔ MINES ENERGIE

Elections Activités sociales :

Elections des bureaux des différentes SLVies de Loire-Atlantique. **Pour la Vendée, les résultats sont les suivants :**

SLVie 1 : La Roche Sur Yon	**5 sièges /10**
SLVie 2 : Les Herbiers Montaigu Chantonnay	**7 sièges/10**
SLVie 3 : Luçon Fontenay	**8 sièges/ 10**
SLVie 4 : Challans St Gilles	**8 sièges / 10**
SLVie 5 : Les Sables d'Olonne	**6 sièges / 10**

Les valeurs qui sont portées par la CGT au Conseil d'Administration de la CCAS : « l'émancipation des salariés par les salariés » à travers l'action des agents pour leur comité d'entreprise, sont aussi celles des salarié(e)s.

Résultats CMCAS :

organisation	CGT	CFE-CGC	CFDT	FO	CFTC
% de voix par OS	43,98 %	15,53 %	21,03 %	15,54 %	3,91 %
Nombre de sièges au Conseil d'Administration	11	3	5	4	1

Lors de ces élections nationales, 180 793 agents, actifs et inactifs, se sont exprimés pour élire les administrateurs de CMCAS, soit un taux de participation de 67,53%. C'est quasiment 7 points de plus qu'en 2009. Cela démontre l'attachement à la démocratie que représente l'utilisation du droit de vote malgré un protocole électoral tout autant imprécis que complexe.

à L'**ADAPEI** (Santé Action Sociale),
SAMSIC (Port et Docks),
FEU VERT (Métallurgie),
MALINE THOMAS (Agro-Alimentaire),
PAIN CONCEPT (Agro-Alimentaire),
L'**ADAP** (Organismes Sociaux),
COUGNAUD YVES (Métallurgie),

dans les 3 FONCTIONS PUBLIQUES :
territoriale, hospitalière, état … (scrutin clos le 04/12/2014)

les élections professionnelles sont en cours ou s'organisent.

nul doute que les salariés sauront choisir le vote CGT.

Votez CGT,
une force à vos côtés !